2018

La Roche-Blanche (63)

Gergovie

Rapport de fouille

Peter JUD

avec les contributions de

Matthew E. Loughton
Jean-François Pasty
Morgan Millet

aoroc UMR8546 CNRS-ENS archéologie & philologie Orient & Occident

UNI BASEL

Éveha Études et valorisations archéologiques

Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère Culture Communication

PUY-DE-DÔME CONSEIL GENERAL

MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ Clermont côté sud

ASSOCIATION DU SITE DE GERGOVIE ASG

Fürchterlich ist diese Kunst! Ich spinn aus dem Leib mir den Faden,
Und dieser Faden zugleich ist auch mein Weg durch die Luft.

HvH

Avertissement
Les rapports de fouille constituent des documents administratifs communicables au public dès leur remise au Service Régional de l'Archéologie, suivant les prescriptions de la loi n° 78-753 du 17 juillet modifié relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Aux termes de la circulaire du 26 mars 1993, ils pourront être consultés ; les agents des Services régionaux de l'archéologie rappelleront à tout demandeur les droits de propriété littéraires et artistiques possédés par les auteurs et les contraintes qui en résultent pour tout consultant. Les prises de notes et les photocopies sont utilisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L122-5 du code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction du texte accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre du droit de courte utilisation, avec les références exactes et complètes de l'auteur et de l'ouvrage. Par ailleurs, l'exercice du droit à la communication exclut, pour ses bénéficiaires ou pour les tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués (Loi n° 78-753 du 17 juillet, art. 10. Le non respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal.

Sommaire

Données administratives et techniques

Fiche signalétique …… 9
Générique de l'opération…….. 10
Résumé des acquis scientifiques de l'opération…… 11
Remerciements…….. 13
Copie de l'arrêté préfectoral…… 14

Présentation générale du site et de l'intervention archéologique

1) Introduction……17

1.1 Les objectifs et le déroulement de la campagne 2018
1.2 Enregistrement des données
1.3 Conditionnement et inventaire du mobilier archéologique

2) Les résultats de la campagne 2018…….. 19

2.1 La porte sud et ses environs
2.1.1 La "couche grise" sous la voie VO 10
2.1.2 La voie VO 10
2.1.3 Le bâtiment de porche BAT 25
2.1.4 Les constructions hydrauliques sur la voie VO 10
2.1.4.1 La citerne CT 5
2.1.4.2 Le caniveau CN 51
2.1.4.3 Le caniveau CN 67
2.1.5 Le dallage DA 65
2.1.6 Le bâtiment sur plateforme BAT 21…….. 23
2.1.6.1 La coupe du sondage 67
2.1.6.2 Le secteur 72 à l'ouest du dallage
2.1.6.3 Le secteur 70 avec le TP 690
2.1.6.4 Le secteur 73 au NE du dallage
2.1.7 Le sol du BAT 12
2.1.8 La fosse FS 13
2.1.9 Les fosses FS 3 et FS 4
2.1.10 Le sondage 66 traversant le rempart MR 33
2.1.10.1 La partie sud du rempart MR 33
2.1.10.2 La coupe sur la ligne du parement interne (C 13)
2.1.10.3 La partie nord et le parement intérieur du rempart MR 33
2.1.10.4 Le secteur derrière le rempart MR 33
2.1.10.5 Les murs MR 61 et MR 64
2.1.11 La structure en pierre F 63 et le mur MR 62

2.2 La zone des dallages au centre du plateau…….. 31
2.2.1 Les fossés parcellaires
2.2.1.1. L'extrémité ouest du FO 39
2.2.1.2 Le fossé FS 39 dans le secteur 64
2.2.1.3 Le fossé FS 39 dans le secteur 68
2.2.1.4 La jonction des fossés FO 39 et FO 34

2.2.2 Les limites et les abords des dallages

2.2.2.1 Le secteur entre les dallages DA 41 et DA 40

3) Le mobilier de la campagne 2018…….. 36

3.1 La céramique
3.2 La faune
3.3 Le petit mobilier

3.4 Les amphores (M. Loughton) …….. 37
3.4.1 Introduction
3.4.2 Provenance
3.4.3 Quantification des types
3.4.4 Le contenu des amphores
3.4.5 Les Dressel 1: morphologie et chronologie
3.4.6 Les ensembles amphoriques par structures et couches
3.4.7 Timbres
3.4.8 Graffiti
3.4.9 Modifications et réutilisation
3.4.10 Bouchons d'amphore en céramique
3.4.11 Conclusions

3.5 Etude des monnaies issue de la fouille 2018 (J.-F. Pasty)…….. 50
3.5.1 Composition de l'assemblage
3.5.2 Les monnaies du secteur de la porte sud
3.5.3 Les monnaies du secteur central
3.5.4 Conclusions
3.5.5 Catalogue des monnaies

4) Synthèse sur les vestiges découverts entre 2013 et 2018…….. 60

4.1 Les vestiges du secteur de la porte sud
4.1.1 La stratigraphie générale du secteur de la porte sud
4.1.2 Le fossé FO 20
4.1.3 Les éléments de la première fortification…….. 64
4.1.3.1 Le mur MR 1
4.1.3.2 Le caniveau CN 2
4.1.3.3 Les vestiges découverts en 2018 (MR 61, MR 64, MR 62, F 63)
4.1.4 La voie VO 10
4.1.5 Le bâtiment de porche BAT 25
4.1.6 L'état récent de la fortification…….. 68
4.1.6.1 Le mur de courtine MR 33
4.1.6.2 La construction en bois F 38
4.1.6.3 La tour en pierre sèche TR 26/27
4.1.6.4 Le caniveau CN 32
4.1.7 Le bâtiment sur plateforme BAT 21…….. 73
4.1.8 Le bâtiment BAT 29
4.1.9 Les fosses FS 3 et FS 4
4.1.10 Les constructions de la dernière phase d'occupation…. 75
4.1.10.1 Les installations hydrauliques sur la voie VO 10
4.1.10.2 Le bâtiment BAT 12
4.1.10.3 La fosse FS 15
4.1.10.4 La cave FS 13

4.1.10.5 Le puits PT 7
4.1.10.6 Le bâtiment BAT 28
4.1.10.7 Le mur US 353
4.1.11 Le dallage DA 65 sur le chemin de la croix

4.2 Le phasage des vestiges du secteur de la porte sud…… 79

4.3 L'organisation spatiale des vestiges du secteur de la porte sud…. 81
4.3.1 Le rempart sur le rebord du plateau et le mur MR 33
4.4.2 La disposition générale de la porte
4.4.3 Le "quartier artisanal"

4.4 Les vestiges du secteur central…….. 86
4.4.1 La stratigraphie générale du secteur central
4.4.2 Le fossé parcellaire FO 34
4.4.3 Le fossé parcellaire FO 39
4.4.4 Les dallages et les structures liés
4.4.4.1 Le dallage DA 42
4.4.4.2 Le dallage DA 41
4.4.4.3 Le dallage DA 40 et les faits F 46 et F 47
4.4.4.4 La fosse FS 37 et le dépôt d'un bœuf
4.4.4.5 Le dallage DA 49
4.4.5 Les fouilles Hatt/Labrousse du secteur central
4.4.6 La fouille de D. Leguet et D. Tourlonias 1982/85

4.5 Synthèse sur les dallages…….. 94

4.6 L'organisation spatiale des vestiges du secteur central…….. 95

4.7 Le phasage des vestiges du secteur central

5) Les études du mobilier en cours et la chronologie de l'occupation…… 97
5.1 La datation générale de l'occupation de Gergovie
5.2 Les datations par ensembles clos
5.3 Les études du mobilier en cours
5.3.1 Céramique
5.3.2 Amphores
5.3.3 Les monnaies
5.3.4 Le mobilier métallique
5.3.5 Les restes fauniques
5.3.6 Les restes humains
5.4 La datation absolue des phase d'occupation

6) Synthèse : Les premières traces d'une histoire urbaine…….. 102

7) Le programme de fouille 2019…… 104

8) Bibliographie…… 105
8.1 Bibliographie générale
8.2 Bibliographie amphores…… 109
8.3 Bibliographie numismatique…….. 112

Index des figures et des planches…… 113

Figures 1 - 193
Planches 1 - 19

Annexes

Annexe 1 Liste des secteurs
Annexe 2 Liste des Faits
Annexe 3 Liste des US
Annexe 4 Liste des US par secteur et dans l'ordre stratigraphique
Annexe 5 Liste des photos
Annexe 6 Liste des dessins
Annexe 7 Liste des objets isolés
Annexe 8 Liste des coupes

Plans généraux à la fin du volume

Plan général 1 : Les vestiges de la porte sud et du secteur central
Plan général 2 : Les vestiges de la porte sud
Plan général 3 : Plan général du secteur central

Fiche Signalétique

Département : Puy-de-Dôme (63)

Commune : La Roche-Blanche

Lieu-dit : plateau de Gergovie

Références cadastrales :
Année du cadastre : 2013 - section : ZA - parcelle : 01-112

Coordonnées Lambert 93 :
Zone : Abscisse (x) : X 709030 Ordonnée(y) : Y 6513158 Altitude (z) : 712

Propriétaire des parcelles : Etat

Numéro d'opération archéologique : 77790

Arrêté d'autorisation n° 2018-754 en date du 25 juin 2018.

Titulaire de l'autorisation : Peter JUD, chercheur indépendant associé à l'UMR 8546 CNRS - ENS Paris

Chronologie : Deuxième âge du Fer; gallo-romain précoce

Vestiges rencontrés: Mur de fortification; porte; voie; fossé parcellaire; caniveau; bâtiment; place dallée.

Générique de l'opération archéologique

Archéologue responsable d'opération : Peter JUD
Chercheur indépendant associé à l'UMR 8546 CNRS – ENS Paris

Composition de l'équipe archéologique :

Intervention sur le terrain :

Chefs de secteur : Xavier LAUER, Pascal BREUIL

Nicolas BARTHELEMY, Sybil BERENICE, Audrey BIBOUTH, Lydia BOULAINE, Caroline BOUSQUET, Lara BRAUN, Catherine BREITENSTEIN, Marie Claire BRELLE, Nicolas BROT, Flavia BRUNNER, Julia BUCHER, Fanny CAILLOUX, Sara CANKURTARAN, Marie CHATEL, Aïnhoa CRUTEL, Terry DAVID, Aurélien DECAUDIN, Steven DESRUMEAUX, Céline EGGER, Emilio FAGIOLI, Sabine GYURKA, Nectaria HANKER, Jonas HORNY, Christopher JAY, Andrea JUD, Imco LANTING, Didier LEVÈVRE, Axel LOPEZ, Konstanze MAIER, Pauline MEPHANE, Johana PHILIPPE, Nathan POIGNET, Clément RECOQUILLAY, Brigitte RÖDER, Soraya SANCHEZ, Mathilde SEGUELA, Tom SIMOULIN, Sandra SINICROPI DA SILVA, Floriant SOULIER, Elisabeth STOLLSTEINER, Joël TILLIER, Jean-Michel VAILLANT, Johanna VAN WILLIGEN, Michel VILLING, Estelle VUILLEUMIER, Theodore WEST, Farès ZEMZEMI.

Participants ARGE : Evelyne Maria BACHMAYER, Dieter BÖRNER, Wolfgang Heinrich KNIEPERT, Gaudenz Valentin LOOSER, Beat REGENSCHEIT, Simone SANDER, encadré par David WIESER.

Élaboration du rapport :

Infographie : Peter JUD; Matthew LOUGHTON; Jean-François PASTY
Photographies : Peter JUD, Denis CORGIAT, Terry DAVID

Autres intervenants :

Soutien logistique et technique : Eveha SAS, Limoges
Ravitaillement : La Livradoise, Mirefleurs
Documentation drone : Denis Corgiat, InAirTech, Saint-Genès-Champanelle
Détecteur à métaux: Daniel Leguet, ASG

Service régional de l'archéologie d'Auvergne :

François DUMOULIN, Conservateur Régional d'Archéologie, et Raphaël ANGEVIN, chargé du suivi scientifique et technique de l'opération archéologique.

Financement : Etat; Département Puy-de-Dôme; Mond'Arverne; ARGE, Université de Bâle.

Gestion des crédits : Association du site de Gergovie (ASG)

Résumé des acquis scientifiques de l'opération

Les campagnes de fouilles réalisées entre 2013 et 2016 ont permis la découverte de la porte principale de la ville, élément clé pour la compréhension de l'organisation spatiale de la ville gauloise.

Situé en arrière de la seule discontinuité dans le tracé continu du rempart, il s'agit sans doute de la seule porte sur le flanc sud de la ville. L'emplacement de la porte au milieu de la face sud du plateau et les dimensions monumentales de l'aménagement suggèrent qu'il s'agit de la porte principale de la ville, qui serait identique à la porte attaquée par les Romains en -52.

Le mur de fortification construit en pierre sèche ne présente pas du tout la physionomie normale des remparts des oppida de la Gaule tempérée. Certaines caractéristiques de ce mur, comme les parements internes et le caniveau bordant la tour en pierre sèche, révèlent une certaine influence des fortifications du midi de la Gaule (Jud 2016, 25). Dans un article paru récemment, Pierre Moret a identifié les petits murs perpendiculaires, attestés à plusieurs endroits du rempart de Gergovie, comme un système hellénistique d'élargissement du chemin de ronde (Moret 2017).
Dans le Massif central, les remparts en pierre sèche ont toutefois une longue histoire, qui remonte aux moins au premier âge du Fer. La plupart de ces remparts, installés sur les sommets des collines et montagnes, sont encore mal connus. Par sa longueur minimale de 1500 m ainsi que par la complexité de l'aménagement de la porte sud, le rempart de Gergovie se distingue nettement des constructions archaïques. L'architecture du bâtiment de la porte suit exactement le modèle standard appliqué partout dans le monde celtique.

La voie passant par la porte, initialement recouverte par un dallage, représente sans doute l'axe de circulation principal nord-sud de la ville. Un bâtiment public en bois construit sur une plateforme dallée complète l'aménagement de l'entrée principale de l'oppidum de Gergovie.

Les résultats des interventions de 2018 ont été très pertinents par rapport à la chronologie relative des vestiges. Dans le secteur de la porte, un état ancien du rempart a été découvert en dessous du mur de fortification dégagé en 2016. Ce dernier correspond, selon le mobilier archéologique découvert, à une reconstruction dans les années 40/30 av. n. è. Le premier rempart découvert en 2018 peut désormais être daté avec plus de certitude dans l'époque de la guerre des Gaules.
La fouille du passage de la porte avec le bâtiment de porche a été achevée complètement. Le bâtiment de la porte semble appartenir à la première phase du mur de fortification.

Une série de sondages a apporté des précisions sur l'architecture du bâtiment sur plateforme dallée. L'absence d'une relation stratigraphique entre cette construction très originale et la fortification gêne cependant l'attribution indubitable à une phase d'occupation

A l'époque augustéenne, le secteur de la porte a été remanié complètement, avec une occupation domestique installée en partie sur l'espace public de la voie, qui a été dépourvue de son dallage.

Le phasage établi pour les vestiges du secteur de la porte sud distingue trois étapes, qui correspondent en terme de la chronologie au derniers trois quarts du 1er s. av. n. è.

En 2016, un deuxième chantier entamé dans le milieu du plateau a révélé la présence de plusieurs espaces dallés, d'une superficie cumulée de 3000 m² environ. Ces aires de circulation publique, reliées très probablement avec la porte par la voie pavée, matérialisent sans doute le cœur du centre monumental de la ville.

Les dallages s'intègrent dans une trame de longs fossés parcellaires orientés est-ouest et nord-sud Il est possible que le fossé nord-sud traversant le secteur de la porte sud fait partie du réseau des fossés parcellaires. La stratigraphie montre que l'installation du système parcellaire remonte au tout début de l'occupation. La trame des fossés donne les grandes lignes de l'organisation de l'espace avant même la construction de la fortification.

L'étude de la chronologique et de l'organisation spatiale des vestiges découverts ces dernières années laisse apparaître les contours, encor vagues certes, de l'histoire urbaine de Gergovie.

Le début de l'occupation voit l'installation d'un système parcellaire, matérialisé par des fossés nord-sud et est-ouest. La construction de la première fortification et de la porte, achevée certainement avant les événements de 52 av. n. è, marque un pas décisif dans la réalisation d'un grand projet urbanistique. La voie dallée passant par la porte et les vastes dallages mis en place dans le centre du plateau confirment que ce projet ne se limitait pas à la construction d'une fortification.

La reconstruction d'une partie de la fortification dans les années 40/30 av. n. è. montre que la dynamique de ce projet urbain a survécu le choc de la conquête.

Les grandes surfaces dallées font certainement partie de ce projet urbain, il n'est cependant pas possible d'assurer leur appartenance à la phase d'occupation avant ou après la guerre des gaules.

L'époque augustéenne, phase finale de la ville gauloise, est caractérisée, au moins dans le secteur de la porte, par la réoccupation privée des espaces publics. L'installation de citernes sur la voie principale en dit long de l'abandon du grand projet urbain. La construction de plusieurs demeures de qualités, comme la "villa Aucler" ou le "bâtiment à mosaïque", indique cependant une dernière apogée de la ville, avec un accent sur l'habitation privée.

Tous ces éléments permettent de conclure qu'un projet urbain complexe était à l'origine de la création de la ville de Gergovie. Le site n'était pas, comme on l'a longtemps cru, un modeste village gaulois se développant peu à peu pour ne devenir une ville qu'au début de l'époque gallo-romaine. L'hypothèse que Gergovie n'était à l'époque de la guerre des Gaules qu'une fortification vide, peut également être abandonnée définitivement.

Remerciements

Nous tenons à remercier très chaleureusement les personnes et institutions suivantes pour leur contribution au bon déroulement de cette opération:

- Toutes les institutions qui ont contribué au financement de l'opération : la DRAC Auvergne, le Département du Puy-de-Dôme, la Communauté des communes Gergovie-Val d'Allier, l'Université de Bâle (Suisse) et les bénévoles de l'ARGE.

- François DUMOULIN, Conservateur régional de l'archéologie, et Raphaël ANGEVIN, ingénieur d'études, et tous les collaborateurs du Service Régional d'Archéologie pour leur soutien scientifique et administratif.

- Les bénévoles et étudiants, qui se sont investis dans le projet avec beaucoup d'énergie et d'enthousiasme:

Nicolas BARTHELEMY, Sybil BERENICE, Audrey BIBOUTH, Lydia BOULAINE, Caroline BOUSQUET, Lara BRAUN, Catherine BREITENSTEIN, Marie Claire BRELLE, Pascal BREUIL, Nicolas BROT, Flavia BRUNNER, Julia BUCHER, Fanny CAILLOUX, Sara CANKURTARAN, Marie CHATEL, Aïnhoa CRUTEL, Terry DAVID, Aurélien DECAUDIN, Steven DESRUMEAUX, Céline EGGER, Emilio FAGIOLI, Sabine GYURKA, Nectaria HANKER, Jonas HORNY, Christopher JAY, Andrea JUD, Imco LANTING, Xavier LAUER, Didier LEVÈVRE, Axel LOPEZ, Konstanze MAIER, Pauline MEPHANE, Johana PHILIPPE, Nathan POIGNET, Clément RECOQUILLAY, Brigitte RÖDER, Soraya SANCHEZ, Mathilde SEGUELA, Tom SIMOULIN, Sandra SINICROPI DA SILVA, Floriant SOULIER, Elisabeth STOLLSTEINER, Joël TILLIER, Jean-Michel VAILLANT, Johanna VAN WILLIGEN, Michel VILLING, Estelle VUILLEUMIER, Theodore WEST, Farès ZEMZEMI.

Participants ARGE : Evelyne Maria BACHMAYER, Dieter BÖRNER, Wolfgang Heinrich KNIEPERT, Gaudenz Valentin LOOSER, Beat REGENSCHEIT, Simone SANDER, encadré par David WIESER.

- L'Association du site de Gergovie, son président Daniel LEGUET et son vice-président Denis TOURLONIAS, pour leur soutien quotidien et inconditionnel.
- Daniel LEGUET pour son excellent travail avec le détecteur de métaux.
- Denis CORGIAT et Jean-Paul BRUN de la société INAIRTECH pour les photos réalisées à l'aide de drones.
- M. le Maire de La Roche-Blanche, Gérard VIALA, pour la mise à disposition des locaux d'hébergement et de la tractopelle comunale; nous remercions également les employés de la commune qui ont participé au décapage.
- la société EVEHA pour le soutien technique; notamment les logisticiens Guillaume PEREIRA SANTOS et Nicolas FANTIN, pour l'efficacité de leur intervention.
- Arnaud POCRIS, responsable du site de Gergovie chez MondArverne Tourisme, et ses collaborateurs pour leur soutien continu pour notre opération.
- Marion CHASTAING, Guide-Interprète-Conférencière, qui a familiarisé des douzaines de visiteurs avec les résultats de nos fouilles.
- Tous les collègues qui nous ont fait l'honneur de leur visite.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Direction régionale
des affaires culturelles

Pôle *Architecture et Patrimoines*
service régional de l'archéologie

Opération archéologique n° 03-8501

25 JUIN 2018

Arrêté n° 2018-754 du

portant autorisation de fouille archéologique programmée

LE PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES,

VU le code du patrimoine, et notamment son livre V ;

VU l'arrêté interministériel du 27 septembre 2004 pris en application de l'article R523-64 du Code du Patrimoine, portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU le décret du 11 octobre 2017 portant nomination de Monsieur Stéphane Bouillon, en qualité de préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Est, préfet du Rhône ;

VU l'arrêté ministériel du 13 septembre 2016 portant nomination de Monsieur Michel Prosic en qualité de directeur régional des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2017-511 du 14 décembre 2017, portant délégation de signature à Monsieur Michel Prosic, directeur régional des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes en matière d'attributions générales, et en cas d'absence ou d'empêchement, à Monsieur Eric Bultel, directeur adjoint des affaires culturelles. En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Michel Prosic et de Monsieur Eric Bultel, cette délégation est exercée par Monsieur Bastien Colas, directeur régional adjoint, responsable du pôle « création, médias et industries culturelles », Monsieur Pascal Mignerey, directeur régional adjoint, responsable du pôle « architecture et patrimoine » et Madame Jacqueline Broll, responsable du pôle « action culturelle et territoriale » selon leurs domaines de compétences respectifs ;

VU l'arrêté n° 2018-5 du 17 mai 2018 portant subdélégation à Monsieur Stéphan Soubranne, secrétaire général de la direction régionale des affaires culturelles, et en cas d'absence ou d'empêchement à Monsieur Frédérik Letterlé, conservateur régional de l'archéologie, à Mme Marie-Agnès Gaidon-Bunuel, conservatrice régionale adjointe de l'archéologie et à M. François Dumoulin, conservateur régional adjoint de l'archéologie ;

VU le dossier de demande d'opération archéologique programmée présenté par Monsieur Peter JUD, reçu à la Direction régionale des affaires culturelles d'Auvergne-Rhône-Alpes, Service régional de l'archéologie, en date du 13 avril 2018 ;

VU le dossier de demande d'opération archéologique programmée révisé, présenté par Monsieur Peter JUD, reçu à la Direction régionale des affaires culturelles d'Auvergne-Rhône-Alpes, Service régional de l'archéologie, en date du 18 juin 2018 ;

Après avis de la Commission territoriale de la recherche archéologique du Sud-Est réunie les 15 et 16 mai 2018 à Aix-en-Provence ;

ARRÊTE

Article 1er :
Monsieur Peter JUD est autorisé à procéder à une opération de fouille archéologique programmée annuelle à partir de la date du présent arrêté et jusqu'au 31 décembre 2018 concernant en :

région : AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
département : Puy-de-Dôme
commune de : La Roche-Blanche
site : *plateau de Gergovie*
cadastre : Année : 2015 section : ZA, parcelle : 112p
coordonnées Lambert 93 : X = 709,030 ; Y = 6513,155 ; Z = 713m environ

Axe : ***5*** *– Les âges des métaux*

Organisme de rattachement : PRIV

Article 2 :
Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent, qui pourra imposer toutes prescriptions qu'il jugera utiles pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

L'opération devra être réalisée conformément aux normes de sécurité en vigueur, définies en particulier par le décret n°65-48 du 8 janvier 1965 pour les opérations terrestres et le décret 90-277 du 28 mars 1990 et ses arrêtés d'application pour les opérations subaquatiques.

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier et les mesures nécessaires à la conservation provisoire de ces vestiges devront être prises en accord avec lui.

A la fin de l'année, le responsable scientifique de l'opération adressera au conservateur régional de l'archéologie l'ensemble de la documentation relative à l'opération, et, en cinq exemplaires, un rapport accompagné de cartes et de photographies, ainsi que, le cas échéant, des fiches détaillées établies pour chacun des nouveaux sites identifiés au cours des recherches. Ce rapport sera également fourni sous forme numérique (format .pdf) sur CD.

Ce rapport comprendra un résumé (12000 signes au maximum) de présentation des résultats scientifiques de l'opération.

Article 3 : destination du matériel archéologique découvert :
Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération seront réglés conformément aux dispositions légales et réglementaires.

Article 4 : prescriptions particulières à l'opération : **L'opération consistera strictement en la réalisation d'opération ponctuelle visant au parfait achèvement du rapport de synthèse de la fouille programmée pluriannuelle réalisée sur le site entre 2015 et 2017.**

Elle se limitera ainsi, au centre de l'emprise :
- à l'achèvement du sondage ouest du Secteur 50, à l'emplacemement du fossé FO 39, et à la documentation de la coupe stratigraphique afférente ;
- à l'étude de la coupe stratigraphique dégagée dans le Secteur 64, à l'emplacement du fossé FO 39 ;
- à la documentation de la coupe dégagée à l'est du Secteur 61 et à la fouille de la fosse FS 48 ;
- à l'analyse des relations stratigraphiques à l'intersection des fossés FO 39 et FO 34 ;
- au dégagement, sur un mètre, du bord oriental du dallage DA 49, le long du fossé FO 34 ;

Dans le secteur de la porte, seules les interventions suivantes seront mises en œuvre :
- achèvement de la fouille de la cave FS 13 ;
- achèvement de la fouille devant le rempart MR 33 et analyse stratigraphique ;
- réalisation d'une coupe stratigraphique à travers le rempart MR 33 et documentation de la stratigraphie afférente, en établissant la relation avec la séquence étudiée en 2013 ;
- établissement d'une coupe au sud du bâtiment 12 ;
- documentation de la coupe stratigraphique à travers la voie VO 10 au nord de l'emprise.

Article 5 :

Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à Monsieur Peter JUD.

Pour le préfet de région
et par délégation ?
Le Directeur régional des affaires culturelles
et par subdélégation,
Le Conservateur régional adjoint de l'archéologie

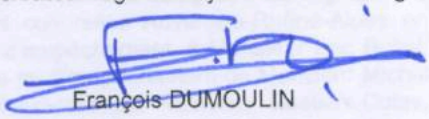

François DUMOULIN

Copies à :
☒ Commune de La Roche-Blanche ☒ Groupement de gendarmerie 63 ☒ SDA ☒ DRAC (SRA)

Direction régionale des affaires culturelles
Hôtel de Chazerat, 4 rue Pascal BP 378, 63010 Clermont-Ferrand Cedex 1 Tél. : 04 73 41 27 19 ; Fax : 04 73 41 27 26 http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Auvergne-Rhone-Alpes

1) Introduction

1.1 Les objectifs et le déroulement de la campagne 2018

La fouille programmée sur le plateau de Gergovie s'est déroulée du 23 juillet au 31 août, dans les deux zones déjà explorées dans le cadre des campagnes 2013-2017 (fig. 1 – 5).

Compte tenu des demandes du SRA, le programme de la fouille 2018 a mis l'accent sur le complément des données stratigraphiques déjà acquises dans le cadre des interventions 2013-2017.

Dans la zone du grand dallage, les recherches ont eu pour but de mieux comprendre le tracé et la chronologie relative des deux fossés parcellaires, et de découvrir éventuellement les bâtiments qui pourraient se trouver aux abords des dallages. La réalisation de cinq sondages a ainsi été prévue sur les fossés FO 39 et FO 34 (fig. 7). La fouille du secteur 53 devrait nous renseigner sur la relation stratigraphique entre le dallage DA 49 et le fossé FO 34.

Dans le secteur de la porte sud, la campagne de 2018 devrait permettre de terminer la fouille du couloir de la porte, et de compléter ainsi le plan du bâtiment de porche (fig. 6). Le secteur 65 concerne un tronçon de la voie VO 10.

La réalisation d'une coupe dans le mur de fortification était prévue pour mieux comprendre l'architecture et la chronologie de cette construction.
L'intervention dans le secteur 31 devant le mur de fortification a eu pour but de dégager les couches en place avant la construction de la courtine.

D'autres interventions ont concerné le bâtiment public sur la plateforme dallée (bâtiment 21).

1.2 Enregistrement des données

Les espaces fouillés ont été organisés en secteurs, numéroté en continu (Liste voir annexe 9, emplacement fig. 6 et 7). La division de l'emprise en secteurs aide à structurer la documentation, et facilite la définition des US.

Les entités archéologiques ont été enregistrées comme Unités Stratigraphiques (US) en numérotation continue, sans distinction entre couches sédimentaires et structures construites (annexes 1 et 3). Pour éviter toute confusion avec les numéros d'US attribués précédemment, nous avons repris la numérotation des US avec le n° 600.

Les structures englobant plusieurs éléments ont été enregistrées comme Faits (F) en numérotation continue (annexe 2). Les numéros de fait sont précédés d'un code signalant l'interprétation des faits, en utilisant des abréviations suivantes:

BAT – bâtiment	CN – caniveau	CT – citerne	DA – dallage
FS – fosse	FO – fossé	FY – foyer	MR – mur
PL - place	PT – puits	SB – structure bâtie	SL - sol
TP – trou de poteau	TR - tour	VO - voie	

La documentation des structures fouillées s'appuie sur les photos zénithales effectuées à l'aide d'un drone, mis à disposition et piloté par Denis Corgiat (InAirTech). Les prises de vue zénithales, redressées et géoréférencées, nous ont servit de base pour établir le plan général (fin du volume). Des minutes supplémentaires ont été relevées pour documenter les coupes (annexe 6).

Une couverture photographique des secteurs fouillés a été réalisée systématiquement, décapage après décapage (annexe 5).

Le relevé topographique réalisé par l'équipe In AirTech à l'aide d'un tachéomètre fait référence aux trois bornes installées en 2013. Une série de points relevés dans les deux zones de fouilles permet la création de l'ortophotographie géoréférencée qui sert de base pour l'établissement du plan général.

1.3 Conditionnement et inventaire du mobilier archéologique

Une centaine d'objets d'un intérêt particulier a été isolé lors de la fouille (Annexe 6).

Les différentes catégories de mobilier ont été conditionnées séparémment (céramiques, amphores, TCA, faune, objets métalliques, objets lithiques). Des inventaires ont été dressés pour chaque catégorie.

2) Les résultats de la campagne 2018

2.1 La porte sud et ses environs

La plupart de nos interventions de 2018 ont concerné le secteur de la porte sud (fig. 6). La fouille du passage de la porte a été achevée. La découverte de plusieurs trous de poteau permet de compléter le plan du bâtiment de porche (BAT 25).
Le sondage traversant la voie VO 10 juste après son franchissement de la porte a confirmé que la voie était munie d'un dallage et qu'elle a été construite en une seule fois.

Les quatre sondages réalisés autour le bâtiment 21 situé sur une plateforme dallée ont permis de compléter le plan du bâtiment et de mieux comprendre l'extension initiale et le mode de construction de la plateforme. Les coupes stratigraphiques ont révélé la présence d'une petite terrasse installée au sud de la plateforme.

Un sondage réalisé à l'intérieur du bâtiment 12 a permis l'identification d'un sol en argile rouge à l'intérieure de cette construction sur sablière basse. La fouille de la cave FS 13 située juste à côté de ce bâtiment a été achevée.

Les fosses FS 3 et FS 4 identifiées au fond du sondage de 2013 ont été fouillées complètement. Le mobilier archéologique récupérer en quantité permettra la datation de ces structures isolées de leur contexte stratigraphique par l'aménagement du sondage 2013 à l'aide d'une pelle mécanique.

La coupe aménagée dans le rempart MR 33 a livré les résultats les plus intéressants de la campagne 2018. Un autre mur de fortification (MR 64/61) a été identifié juste derrière le mur MR 33. La stratigraphie montre que le mur 64/61 est plus ancien que le mur MR 33, et qu'il a la même orientation que le mur MR 1 qui représente l'aile ouest de la porte. Le mobilier récupéré dans le mur MR 33 indique qu'il s'agit d'une construction des années -40/-30. Le mur primitif MR 64/61 date donc très vraisemblablement du milieu du premier siècle avant notre ère.

A l'extérieur du rempart MR 33, la fouille du secteur 31 jusqu'au TN a révélé la présence d'autres constructions massives en pierre sèche, qui montrent la même orientation que le rempart primitif et la porte sud. Stratigraphiquement, ils sont également plus anciens que le rempart MR 33.

2.1.1 La "couche grise" sous la voie VO 10

La "couche grise" a été enregistrée pour la première fois comme US 52 en 2013 (rapport 2013, fig. 11). Il s'agit d'une couche d'argile grise d'une épaisseur de 10 à 15 cm reposant directement sur le toit du TN. Dans la coupe documentée en 2013, elle atteint à l'ouest la fosse FS 3 (fig. 109). Vers l'est, elle passe sous le mur MR 1 et meurt sur la légère pente du TN dans le passage de la porte (fig. 8).

En 2018, des lambeaux de cette couche ont été fouillés dans le secteur 47 (US 650), le secteur 40 A/B (US 605 et 680) et le secteur 40C (US 651).

2.1.2 La voie VO 10

La campagne de 2018 a permis de préciser l'emprise de la voie VO 10 dans le couloir de la porte, mais également à l'extérieur (secteur 48) et à l'intérieur (secteur 65) du passage entre les murs de fortification (fig. 9).

La voie VO 10 est matérialisée dans ces secteurs par une couche de gravier de basalte, qui se distingue facilement par sa couleur grise du basalte orangeâtre du terrain naturel. Cette couche de gravier bien compacté repose à l'ouest sur la "couche grise" (US 52), et à l'est directement sur le terrain naturel qui remonte dans cette direction.

La voie VO 10 a subi des dégradations importantes à l'époque augustéenne, notamment par la construction de citernes liées entre eux par des caniveaux. Recouvert après l'abandon de la ville par une mince couche de terre végétale, la voie a également souffert des labours des agriculteurs.

2.1.2.1 La voie à l'extérieur de la porte

Le secteur 48 se situe devant l'entrée du passage de la porte, à l'est du caniveau CN 52 creusé dans la voie VO 10 (fig. 9). En 2018, en dégageant la surface du gravier de la voie, nous avons découvert la limite est de l'emprise de la voie (fig. 10). D'une largeur de 6 à 7 m dans le couloir de la porte, elle s'élargit à 8,40 m sur la limite sud de la fouille. Le gravier gris, mélangé à une quantité importante de tessons céramiques, repose directement sur le TN.

2.1.2.2 La voie dans le couloir de la porte (secteur 40)

Le gravier de la voie a été dégagé également dans la partie orientale du couloir de la porte, ça veut dire à l'est de la citerne CT 5 et du caniveau CN 51 (fig. 9). La surface assez inégale du gravier damé témoigne de la destruction partielle de cette couche (fig. 11). Dans la partie ouest de ce secteur, le gravier de la voie a déjà été fouillé lors des campagnes précédentes. Les derniers restes du gravier de la voie on été fouillé dans les secteurs 47 (US 622) et 40 C (US 632).

2.1.2.3 La voie au nord de la porte (secteur 65)

Le secteur 65 se trouve à l'est du secteur 8 fouillé en 2015, et sur la limite nord de l'emprise (fig. 9). La coupe C 8 documentée en 2015 montre que la voie VO 10 jouxte dans ce secteur le fossé FO 20. La voie est matérialisée par une couche de gravier assez mince surmonté de quelques blocs du dallage (fig. 12, couches 5 et 6). Cette couche très homogène (fig. 12, couche 2, US 713) a été dégagée sur une largeur de 10,5 m, sans atteindre sa limite à l'est: la couche disparaît sous la masse des blocs du mur moderne limitant la parcelle à l'est (fig. 13). La couche de gravier était encore intacte sur toute la surface du secteur, ça veut dire sur 20 m^2 environ. La seule perturbation est constituée d'une rigole orientée nord-sud creusée dans le gravier et dans la surface du terrain naturel (CN 67, voir infra).

La coupe C 18 établie au N du secteur 65 se joint parfaitement à la coupe documentée en 2015 (fig. 12). La couche de gravier (couche 2) repose directement sur le toit du terrain

naturel, qui remonte légèrement vers l'est. Son épaisseur de 5 à 10 cm est à peu près égale sur toute la largeur de la voie, elle n'est donc pas destinée à égaliser le pendage du terrain naturel. Les eaux tombant sur la surface de la voie ont été évacuées vers le fossé FO 20 installé sur la bordure ouest de la voie.
L'épaisseur de la couche de gravier est trop mince pour supporter à elle seule l'impacte de la circulation des chars et charrettes. Aucune trace d'ornières n'a été observée malgré la bonne conservation de la surface de la couche 2. Très vraisemblablement, la couche de gravier ne représente pas la bande de roulement de la voie, mais l'assise de base supportant le dallage US 733, dont les restes sont encore conservés dans l'angle NW du secteur 65 (fig. 13 à 15). Couche de gravier et dallage auraient donc fonctionne ensemble, et seraient en conséquence contemporains.

La couche de gravier atteint une largeur de 11,30 m, en incluant la partie fouillée en 2015. Sur la limite nord de l'emprise, la voie VO 10 serait donc nettement plus large que dans le passage de la porte – on rappelle qu'à la sortie sud de la porte la voie semble s'élargir également (secteur 48). Il est cependant possible que nous soyons en présence d'une bifurcation de la voie vers l'est.

La rigole CN 67 (US 728) représente la seule structure tardive identifiée dans le secteur 65 (fig. 9 et 16; fig. 12, couche 4). Elle a été creusée dans le gravier de la voie après le démantèlement du dallage, mais avant la mise en place du remblai (fig. 12, couche 5). La rigole sera présentée de façon plus détaillée dans le chapitre 2.1.4.

2.1.3 Le bâtiment de porche BAT 25

Les premières traces du bâtiment de porche BAT 25 ont été identifiées en 2015 sous la forme de deux rangées à trois trous de poteau (US 229, 274, 276, 237, 275 et 278), disposé perpendiculairement au mur MR 1 qui représente la paroi ouest de ce bâtiment (fig. 17 et 18). La disposition des poteaux porteurs en rangées de trois est très caractéristique des bâtiments de porche des oppida gauloises (Fichtl 2014, 245 s.). Le diamètre des creusements varie entre 40 et 70 cm, leur profondeur dans le TN entre 27 et 54 cm.

La fouille de 2015 a laissé intacte une bande de terrain étroite de forme triangulaire, jouxtant le bord sud du sondage de 2013. Ce reliquat a été fouille en 2018 en le dénommant secteur 47 nord (fig. 6). Tout près du MR 1, entre le TP 237 et le sondage de 2013, un trou de poteau supplémentaire a été identifié. Le TP 659 est de forme ronde, avec un diamètre de 40 cm et une profondeur de 34 cm (fig. 19 et 20).

Dans le secteur 40C au nord du sondage de 2013, quatre autres TP du BAT 25 ont été révélés (TP 683 à 686 du nord au sud: fig. 21 à 24). Ils forment une ligne plus ou moins droite sur la bordure est de la voie VO 10.
Le caractère irrégulier de l'alignement s'explique par l'hétérogénéité du terrain naturel: de très grand blocs de basalte gisent parfois exactement aux endroits où les TP auraient du être placé en suivant une disposition régulière (fig. 18). La nature du TN explique également la profondeur faible des TP par rapport à leur diamètre (tabl. 1).

Un autre TP (US 732) a été identifié à l'ouest de la citerne CT 5, grâce à une série de pierres de calage qui le contournent (fig. 25). Il s'aligne bien avec le TP 457 identifié plus au nord en 2016 (fig. 17 et 18).

Tous les TP identifié en 2018 dans le couloir de la porte comportaient du mobilier laténien, l'attribution à l'occupation laténienne et au BAT 25 semble donc justifiée.

US TP	diamètre	profondeur dans le TN	figure
TP 659	40 cm	34 cm	18 et 19
TP 683	44 cm	10 cm	20
TP 684	39 cm	17 cm	21
TP 685	42 cm	14 cm	22
TP 686	49 cm	10 cm	23
TP 732	49 cm	21 cm	25

Tableau 1 : Diamètre et profondeur des TP du BAT 25.

2.1.4 Les constructions hydrauliques sur la voie VO 10

2.1.4.1 La citerne CT 5

L'angle SW de la citerne CT 5 a été recoupé par le sondage 2013 (US 16) (fig. 17). Le revêtement des parois en pierre sèche a permis d'identifier à coup sûr la nature de cette construction. En 2016, la moitié sud de la cavité a été vidée à une profondeur de 1,10 m, sans toucher le fond (US 369).

En 2018, la fouille du remplissage a été reprise (US 604) (fig. 26). La remontée de l'eau stagnante et l'instabilité des parois ont cependant exigé l'arrêt de la vidange de la structure.
La citerne a été creusé dans la couche de gravier de la voie VO 10 et finalement dans le TN sous-jacent (US 734) (fig. 26 et 27). Les murs en pierre sèche (US 735) se composent de pierres plus ou moins plates, avec leur côté droit tourné vers l'intérieur. L'espace entre les parois et la fosse creusée dans le TN a été remplie avec un mélange de terre et de petites pierres (US 736) (fig. 25 et 27).
La fosse creusée dans le TN est large de 2,45 m, pour une longueur de 3,90 m environ. L'espace intérieur défini par les parois en pierre sèche mesure 1,45 m sur 2,85 m (4 m^2 environ).

2.1.4.2 Le caniveau CN 51

Le caniveau CN 51 creusé dans le gravier de la voie VO 10 et dans le TN relie la citerne CT 5 avec la citerne CT 11 située plus au nord (fig. 17). L'eau débordant de la CT 11 a donc coulé vers la CT 5, et de là par le CN 52 vers le rebord du plateau. La vidange complète du caniveau (US 613) a révélé un creusement en forme U, large de 30 cm dans sa partie haute et profond de 25 à 30 cm (fig. 28). Aucun revêtement des parois n'a été identifié.

La parois nord de la citerne CT 5 ne dispose pas d'une ouverture, et l'eau apportées par le caniveau a du s'infiltrer à travers le mur en pierre sèche (fig. 29).

2.1.4.3 Le caniveau CN 67

La rigole US 728 creusé dans le gravier de la voie VO 10 dans le secteur 65 est large de 40 cm environ pour une profondeur de 15 à 20 cm (fig. 13 et 16). Son fond est marqué par un pendage du nord vers le sud. La stratigraphie montre qu'elle a été creusée après le démantèlement du dallage recouvrant la couche de gravier (fig. 12).
Par sa forme et sa position sur la voie, elle rappelle les caniveaux CN 51 et 52. Cependant, son orientation diffère légèrement de l'axe des deux autres caniveaux.

2.1.5 Le dallage DA 65

Rendu visible sur le Chemin de la Croix par la sécheresse estivale, ce dallage s'étend sur une dizaine de mètres dans le sens nord-sud (fig. 30). D'autres dalles appartenant vraisemblablement à la même structure sont visible juste à l'ouest du mur parcellaire qui longe le chemin.

La surface des dalles sur le chemin est à 712,54 m NGF, pour une dalle à l'ouest on a mesuré 712,51 m. Le niveau du dallage DA 65 est donc placé plus haut que le dallage de la voie VO 10, qui se situe à 712,04 m dans le secteur 65 juste à côté, et encore plus haut que la plateforme du bâtiment 21 (entre 712,15 et 712,33 m NGF).

2.1.6 Le bâtiment sur plateforme BAT 21

Le dallage US 202 située sur le bord ouest du fossé FO 20 correspond à un rectangle de 10 m sur 9 m environ, tout en supposant que l'angle NW ait été démantelé par les agriculteurs du 19^{e} siècle, comme le suggèrent quelques blocs basculés et restés sur place (fig. 31). La surface plane de la plateforme est légèrement inclinée vers le fossé FO 20 qui longe le côté oriental du dallage, mais presque horizontale dans le sens perpendiculaire. Le bord sud du dallage, qui est installé sur un terrain légèrement en pente vers le sud, surplombe le terrain plus au sud de 50 à 70 cm. Vu du sud, le dallage se présente ainsi comme une plateforme élevée. Elle supportait un bâtiment (BAT 21) dont les angles sont marqués par trois ouvertures dans le dallage, qui représentent sans doute des trous de poteau (TP 225, 226, 227).

Afin de mieux comprendre l'architecture du bâtiment 21 et de la plateforme sur laquelle il a été construit, quatre sondages ont été réalisés autour le dallage en 2018 (fig. 32).

2.1.6.1 La coupe C 14 du sondage 67

Le sondage 67 et la coupe C 14 établie sur son bord oriental traversent la rupture de pente bien marquée au sud du dallage US 202 (fig. 32, 33 et 34).
Le toit du terrain naturel (couche 1) est presque horizontal, et se trouve à 70 cm en dessous de la surface du dallage US 202. Juste au sud de la ligne des blocs du dallage, il est entamé par un creusement peu profond, remplis avec une argile gris-beige qui

comporte des fragments d'amphores (couche 2). Cette couche semble continuer sous la plateforme du BAT 21. La couche 3 composée essentiellement de blocs et pierres correspond à une couche de fondation, destinée à égaliser la faible pente du TN et de donner une assise stable au dallage US 202. Cette couche est sans doute identique à la couche de pierres que nous avons identifié en 2015 sur le fond des TP 225-227 (US 289).
La couche 3 est limitée au sud par un alignement de grands blocs (fig. 35 et 36). Ce mur a retenu la couche de pierres, qui forme un terre-plein avancé d'une largeur de 2 m au sud de la plateforme (fig. 39).
Les grandes dalles qui marquent le bord sud de la plateforme reposent sur une rangé de pierres de calage plates (fig. 37 et 38).
La coupe révèle donc que la plateforme portant le bâtiment BAT 21 a été construite avec beaucoup de soin. La couche de pierres (3) offre une assise très stable aux dalles. Vers le sud, la plateforme a été bordée par une petite terrasse large de 2 m environ. Plus au sud encore, la terre végétale (couche 6) repose directement sur le terrain naturel, et aucune relation stratigraphique avec les vestiges plus au sud, notamment le bâtiment BAT 12, n'a pu être établi.

La coupe C 14 du sondage 67 montre que les trois grandes dalles dépassant la masse des dalles forment la limite initiale au sud de l'aire dallée (fig. 32).

2.1.6.2 Le secteur 72 à l'ouest du dallage

Le sondage 72 a été placé à cheval sur la partie du dallage US 202 qui forme une saillie vers l'ouest (fig. 32). En 2015, on s'est demandé si ces dalles isolées font partie de l'aire dallée, ou qu'ils représentent plutôt une sorte d'accès d'une largeur limitée.

Le sondage a révélé la présence de la couche d'assise de pierres décimétriques (US 289 et couche 3 du fig. 12) sur les deux côtés des dalles encore en place (fig. 40 et 41). Il faut en conclure que l'aire du dallage s'étendait plus vers l'ouest que nous l'avons pensé en 2015 (fig. 32).

2.1.6.3 Le secteur 70 avec le TP 690

Le sondage 70 se trouve sur le même axe que le sondage 67, mais au N du dallage US 202 encore conservé (fig. 32). Dans ce secteur, plusieurs grands blocs à surface plate étaient visibles dans le pré avant la fouille de 2015 (fig. 42). Ils représentent sans doutes un reste du dallage arraché partiellement par les paysans.
A l'hauteur du bord inférieur des dalles, et ainsi en surface de la couche de fondation, un cercle de pierres de calage entoure une céramique écrasée sur place (fig. 43). Cette structure correspond sans doute au fond d'un TP (US 690), et se trouve exactement à l'endroit supposé du quatrième poteau du BAT 21.
La couche d'assise de pierres dégagée dans tout le secteur 72 et de faible épaisseur, car le TN s'approche du niveau inférieur des dalles (vers 712,00 m NGF au N du secteur) (fig. 44 et 39).
La petite fosse (US 717) sur le bord est du sondage est située à moitié sur l'espace occupé par le dallage US 202. Son niveau d'apparition est cependant plus haut que le niveau inférieur des dalles (fig.45). Il semble donc que cette fosse fût creusée après le

démantèlement du dallage. Le remplissage de la fosse n'a malheureusement livrée que peu de mobilier archéologique.

2.1.6.4 Le secteur 73 au NE du dallage

Le sondage 73 sur la limite nord du dallage US 202 n'a pas donné de résultats spectaculaires. L'absence de la couche de pierres qui supporte le dallage US 202 confirme que le secteur 73 se situe en dehors de la limite nord de l'aire dallée.

Une synthèse sur la plateforme dallé et le bâtiment BAT 21 est présentée dans le chapitre 4.1.7.

2.1.7 Le sol du BAT 12

Dans le secteur entre le sondage de 2013 et la plateforme dallée du BAT 21, plusieurs rangées de pierres plates interprétées comme des supports de sablières basses ont été dégagées en 2014 (fig. 46) :

- US 239 attribuée au bâtiment BAT 28
- US 266 attribuée au bâtiment BAT 29
- US 290 – 293
- US 116 et US 125 attribuée au bâtiment BAT 12 (rapport 2014, 12).

Toutes ces structures ont été découvertes directement en dessous ou même dans la terre végétale, et tout en haut de la stratigraphie en place. Ils appartiennent sans doute à la dernière phase d'occupation du secteur. Le caractère discontinu des alignements nous a amené à identifier plusieurs bâtiments. Il est cependant possible qu'une partie de ces murs fasse partie d'un seul et même bâtiment.

Les alignements de pierres US 116 et US 125 formant un angle droit ouvert vers le SE ont été attribués au bâtiment BAT 12. Le secteur 71 fouillé en 2018 se trouve juste à l'intérieur de ce bâtiment. Plus au sud, le secteur est limité par la fosse FS 15.

La fouille a révélé la présence d'un sol en argile rouge à l'intérieur du bâtiment BAT 12 (US 676, fig. 47). Ce sol d'une épaisseur inférieur à 10 cm repose sur un cailloutis très dense, installé quant à lui sur le toit du terrain naturel (US 688, fig. 48). Vers le nord, le sol composé du cailloutis et de l'argile rouge s'arrête sur la ligne de la sablière basses US 116. Il est donc clairement lié au bâtiment BAT 12.

2.1.8 La fosse FS 13

Le bout sud de la fosse FS 13 est apparu dans la couche de gravier US 167 extrait du puits PT 7 (rapport 2014, fig. 20). Les relations stratigraphiques indiquent donc une appartenance à la dernière phase d'occupation, l'époque augustéenne.

La fouille de cette structure, entamée en 2014 et reprise en 2015 et 2017, a été achevée en 2018 (fig. 46, 49 et 50). Il s'agit d'une structure très allongée avec des bouts arrondis, d'une longueur totale de 4,8 m pour une largeur maximale de 0,85 m. Le fond plat est à une profondeur de 1 m environ sous le niveau d'apparition. Le creusement de la fosse s'est arrêté sur un niveau de pierres compris dans l'argile basaltique (terrain naturel). Les parois droites sont légèrement évasées vers le haut. Le remplissage composé d'une argile sableuse est assez homogène et comporte une quantité important de mobilier archéologique.

La coupe C 15 relevé sur le bord ouest montre que la fosse FS 13 a été creusée dans des couches de remblai épais de 40 cm (fig. 52, couches 2 à 4; fig. 51). On note l'absence de la "couche grise" sur le toit du terrain naturel.

2.1.9 Les fosses FS 3 et FS 4

Les deux fosses FS 3 et FS 4 ont été dégagées par la pelle mécanique en réalisant la tranchée de sondage en 2013 (fig. 46). En conséquence, les relations stratigraphiques de ces deux fosses sont difficiles à établir. Ils recoupent la couche US 17 documenté en 2013 (Jud 2013, fig. 14), qui est peut-être identique à la couche 5 ou 8 de la coupe C 16 (fig. 69).

En 2018, les fosses ont été redégagées au niveau du terrain naturel, et fouillées complètement (fig. 53).

La fosse FS 3 était remplie d'un mélange de grands blocs, de pierres et de terre grise, et comportait une quantité remarquable de fragments d'amphores (fig. 54). Le fond de la fosse a été atteint à une profondeur de 1 m environ dans le terrain naturel. Les parois sont droites et légèrement évasées vers le haut. L'ouverture de la fosse FS 3 a la forme d'un carré de 1,8 m de côté, avec des angles arrondis.

La fosse FS 4 est plus petite que la fosse voisine. Elle présente une forme arrondie d'une longueur maximale de 1,70 m pour une largeur de 1,40 m (fig. 56). La profondeur ne dépasse pas 70 cm.

2.1.10 Le sondage 66 traversant le rempart MR 33

Une tranchée large de 2,50 m traversant le rempart MR 33 et le secteur en arrière de ce mur a été fouillée jusqu'au niveau du terrain naturel (secteur 66, fig. 57 et 58). Cette tranchée atteint au nord le sondage de 2013, et se situe juste à l'ouest de la jonction entre le rempart MR 33 et la tour TR 26/27.
La fouille du secteur 66 se déroulait en plusieurs étapes: Nous avons d'abord démonté la partie sud du mur MR 33, pour dégager ainsi le parement interne (US 389). Dans la terminologie développée par Arcelin et Dedet en 1985 il s'agit là d'un parement interne/extérieur parce que tourné vers le dehors. Ce parement interne est situé à 1,75 m du front sud du MR 33, ça veut dire un peu au nord du milieu du rempart large de 3 m.

Le parement interne est visible sur toute la partie du mur MR 33 dégagée en 2016 (rapport 2016, fig. 13 et 16).
En deuxième étape, les couches derrière le MR 33 ont été fouillées afin de dégager le parement interne du mur MR 33. La partie nord du mur MR 33 a été démantelée en dernier.

2.1.10.1 La partie sud du rempart MR 33

Pour assurer la stabilité de la bordure du secteur en fouille, les grands blocs marquant le front extérieur du MR 33 ont été laissés en place (fig. 59). Le cœur du rempart est formé par un blocage serré de pierres d'une taille de 15 à 25 cm en moyenne, les interstices entre les blocs sont remplis d'une terre grise très fine, probablement le résultat de l'infiltration.

Le mobilier découvert dans cette partie du mur MR 33 appartient très vraisemblablement au décennies –40/-30 : une monnaie de type Verca a été découvert tout au fond du remplissage interne du mur MR 33, à une altitude de 710,97 m NGF (US 611). Les deux US concernées (US 611 et 623) comportent également plusieurs fragments de la céramique sigillée précoce.
Le parement interne, dont deux assises sont conservées, est composé de blocs subrectangulaires d'une longueur de 30 cm environ (fig. 60). Il a été posé non pas sur le terrain naturel, mais sur une couche de pierres imbriquées dans une argile graveleuse de couleur beige. Le fait que le parement extérieur du MR 33 repose sur la même couche suggère que le parement interne a été construit en même temps que le mur entier.

Devant le parement interne et creusée dans la couche de pierres, une large fosse remplie de pierres est apparue (FS 66) (fig. 78). La compression du remplissage de cette fosse a apparemment déstabilisé les blocs du parement interne qui passe sur la fosse. La fouille partielle de la fosse FS 66 a révélé un remplissage avec de blocs d'une taille considérable (fig. 61). Le fond de la fosse n'a pas été atteint.
En dessous de la couche à pierres sur laquelle a été posé le mur MR 33 une couche d'argile basaltique stérile est apparue (fig. 62). Il s'agit sans doute du "terrain naturel" qui a été déplacé.

2.1.10.2 La coupe sur la ligne du parement interne (C 13)

La coupe documentée sur la ligne du parement interne (fig. 63 et 64) montre que la fosse FS 66 (couche 4) a été remplie avant la construction du mur MR 33. Elle a été creusée dans la couche d'argile graveleuse beige (couche 2).
Le parement interne (US 389) est construit avec un soin remarquable. Les blocs non taillées ont été choisis minutieusement pour garantir la stabilité de l'empilement. Les blocs posés sur la fosse FS 66 se sont affaissés à cause de la compression du remplissage.

2.1.10.3 La partie nord et le parement intérieur du rempart MR 33

La partie du rempart MR 33 au nord du parement interne a été fouillée en suivant la stratigraphique défini dans la coupe C 13 (fig. 64). La fouille a révélé la présence de

grands blocs dans le remplissage entre le parement interne et le parement intérieur, qui garantissent une assise stable du mur (fig. 65). Le parement intérieur du rempart se compose de grandes pierres plates posées de chant (fig. 66). Ce dispositif surprenant s'explique évidemment par le fait que ce parement a été posé contre un remblai, déjà en place ou ajouté au moment de la construction du mur MR 33.
La fosse FS 66 s'arrête au nord sur la ligne du parement intérieur du rempart MR 33, mais au sud elle passe sous le parement extérieur (fig. 67).

2.1.10.4 Le secteur derrière le rempart MR 33

Dans le secteur situé entre le mur de fortification MR 33 et le sondage de 2013, une couche très riche en mobilier de l'époque augustéenne (US 337) a été fouillé en 2016 jusqu'au niveau 711,30 m environ.
En dessous de cette couche, un niveau très homogène composé d'une argile sableuse est apparu (sol SL 36). Dans l'angle NE de ce secteur, cette couche était retenue par les grands blocs des caniveaux CN 32 et CN 31 (fig. 57). Une série de trous de poteau organisés en deux rangées parallèles au mur MR 33 a été identifiée grâce à la présence de pierres de calage, dans la partie ouest du secteur. Dans la partie est du secteur, une rangée de pierres plates orientée nord-sud est apparue dans la partie haute de la couche 11 (MR 44, fig. 68). Ce mur, dont le front est orienté vers l'est, part au sud de l'angle du mur MR 33. Il représente peut-être la paroi ouest du caniveau CN 32, dans un premier état de sa construction.
La couche SL 36 correspond à la couche 11 des coupes documentées dans le secteur 66 (fig. 69).
La fouille a révélé qu'il s'agit apparemment d'une couche de remblai d'une épaisseur de 20 à 35 cm, qui s'appuie contre les orthostates du parement intérieur du rempart MR 33 et contre les blocs du caniveau CN 32.

Dans le secteur 66 fouillés en 2018, la couche de remblai repose sur une séquence de couches, dans laquelle alternent des couches de gravier de couleur beige avec de couches d'argile brune (couches (5-7-8 des coupes fig. 69). Dans ces couches, qui étaient déjà en place au moment de la construction du rempart MR 33, un petit fossé orienté est-ouest est apparu (US 722, fig. 70). La structure linéaire large de 30 cm (couche 10) comportait des pierres et des fragments d'amphores. Au milieu du secteur, un trou de poteau (US 730) est apparu sur le tracé du petit fossé (fig. 71). La tranchée 722 et le TP 730 se trouvent sur la même ligne que les TP 357 et 378 du F 38, mais sont clairement recouvert par la couche 11 (fig. 69). Ces deux structures ne sont donc pas contemporaines des TP du F 38.

2.1.10.5 Les murs MR 61 et MR 64

En dessous des couches décrites dans le paragraphe précédent, une large assise de pierres est apparue (fig. 72). Deux structures peuvent être distinguées :

- le mur MR 61 au nord, large de 0,75 m et composé de larges blocs,
- le mur MR 64 large de 4,5 m environ.

Les blocs du mur MR 61 sont posés sur le terrain naturel. La couche 11 (fig. 69) recouvre les restes du mur, les couches 7 et 8 sont posées contre sa parois sud. Celle-ci forme une ligne bien droite, alors que la façade nord est plus irrégulière. Le mur MR 61 a été dégagé sur une longueur de 4,20 m, en dépassant la limite ouest du sondage 66.

La limite sud du deuxième mur MR 64 est marquée par un parement formé de grands blocs oblongs. L'espace derrière ce front est occupé par un blocage très dense. Le parement nord n'est pas aussi facilement identifiable que celui au sud. Quelques grands blocs directement au sud du MR 61 pourraient être interprété dans ce sens. Il est cependant possible que le mur MR 61 fonctionnait comme parement interne du mur MR 64, ça veut dire qu'il s'agît d'une seule et même structure. On remarque cependant que le parement externe (sud) du mur MR 64 n'est pas parallèle au front sud du mur MR 61.
La largeur du mur 64, mesurée entre le parement externe au sud et le front du mur MR 61, est de 3,20 m, ça veut dire elle correspond à peut près à celle du rempart MR 33.

L'assise de pierres du mur MR 64 s'arrête juste avant la coupe est du secteur 66 (fig. 72). Il est possible que ce fait soit le résultat du démantèlement du mur MR 64 avant la construction du mur MR 33. L'espace vide pourrait aussi correspondre au négatif d'une poutre installé à l'intérieur du mur MR 64. Seule l'extension de la fouille peux livrer des informations supplémentaires permettant de trancher la question.

L'extrémité est de la couche des pierres du MR 64 (couche 4) repose sur la couche 3 (fig. 69). Cette couche, gisant sur le terrain naturel, prend son origine juste devant le front du mur MR 64, et se poursuit sous la partie est de celui-ci vers le nord. Elle est très vraisemblablement identique à la "couche grise" US 52 identifiée une première fois en 2013, qui s'étend vers l'est jusqu'à la voie VO 10, en passant sous le mur MR 1 du bâtiment de la porte (voir fig. 8).

La largeur du mur MR 64 suggère qu'il s'agit d'un mur de fortification, très vraisemblablement d'une courtine reliant la porte sud au rempart qui suit la bordure du plateau.
La nature et la fonction des deux murs seront discutées plus en détail, après la présentation des structures MR 62 et F 63, dans le paragraphe 2.1.12.

2.1.11 La structure en pierre F 63 et le mur MR 62

La fouille du secteur 31, situé devant le front du rempart, a commencé en 2016 dans la partie est du secteur, juste à l'ouest du fossé FO 20 (fig. 78). En 2017, le niveau du bord inférieur des blocs du parement externe de la tour TR 26/27 a été dégagé (fig. 73). La marge orientale du secteur est occupée par une couche de cailloutis, qui ressemble fortement au gravier damé de la voie VO 10 (US 737). Dans la partie ouest, une structure formée de grands blocs commençait à émerger (F 63).
En 2018, le secteur a été élargie vers l'ouest jusqu'à la jonction entre la tour TR 26/27 et le mur MR 33, ça veut dire jusqu'à l'embouchure du caniveau CN 32, afin de dégager complètement la structure en pierre (fig. 74 - 76). Il s'agit d'un empierrement de forme rectangulaire, d'une largeur de plus de 4 m. Le remplissage intérieur, constitué d'un pêle-mêle de pierres, est encadré par de grands blocs qui forment une sorte de paroi. A l'ouest, la paroi prend la forme d'un mur large de 1 m environ (MR 62) qui se prolonge

vers le sud. Ce mur suit une orientation nord-sud et recoupe le front de la tour TR 26/27 en angle oblique. Son front rejoint l'angle de la tour TR 26/27, ça veut dire l'embouchure du caniveau CN 32 (fig. 75).
Les deux structures en pierre F 62 et MR 63 reposent directement sur le TN, et continuent apparemment sous le TR 26/27. On peut conclure qu'ils ont été démantelées avant la construction du TR 26/27 jusqu'au niveau de la nouvelle construction.
Une couche de gravier beige, qui correspond sans doute à la couche 5 de la coupe du secteur 66 (fig. 69), est posée contre le front ouest du mur MR 62.

2.1.12 Synthèse : Les éléments d'une première fortification

Les murs MR 61 et 64 dégagés dans le secteur 66 et les structures MR 62 et F 63 situés devant la tour TR 26/27 font partie du même horizon stratigraphique : ils ont été installés directement sur le TN – à l'exception de la couche 3 qui s'intercale entre le TN et le mur MR 63 (fig. 69). Les quatre structures sont plus ancien que le mur MR 33 et la tour TR 26/27, et font sans doute partie du même ensemble architectural.

Les murs MR 61 et MR 62 ont la même taille, et ils forment un angle droit (fig. 77 et 78). La structure en pierre F 63 reprend cette orientation nord-sud, qui contraste avec celle du mur MR 33 qui la coupe en biais. A l'état actuel de la fouille il est cependant difficile de se prononcer sur l'orientation exacte du mur MR 64, parce que la partie dégagée de cette structure est trop limitée en largeur.

Le caractère massif du mur MR 64 et de la structure en pierre F 63 indique qu'il s'agit d'éléments d'une fortification en pierre sèche. Le mur MR 1 qui représente le flanc ouest du bâtiment de la porte BAT 25 montre la même orientation nord-sud que les structures dégagées en 2018. Toutes ces structures reprennent l'orientation définie dès le début de l'occupation par le fossé parcellaire FO 20. Le MR 1 a été construit sur la "couche grise" US 52 (voir fig. 8), qui est très vraisemblablement identique à la couche 3 identifiée sous une partie du mur MR 64. Du point de vue de la stratigraphie, il est donc probable que le mur MR 1 appartient à la même phase que les quatre structures dégagées en 2018.

Il est évident que les éléments de la fortification primitive découverts en 2018 ont été démantelées jusqu'au niveau de leur première assise avant la construction du mur MR 33 et de la tour TR 26/27, et que la masse de leurs pierres à été réutilisée pour la reconstruction.

On remarque cependant que la tour TR 26/27 a été érigé exactement sur les vestiges de la fortification primitive : Le parement nord de la tour s'aligne parfaitement avec le mur MR 61 (fig. 78). La tour a été construite dans l'angle formé par le mur MR 33 et le mur MR 61, ce qui explique sa forme trapézoïdale très inhabituelle.

2.2 La zone des dallages au centre du plateau

2.2.1 Les fossés parcellaires

Au centre du site, dans la zone marquée par les dallages, cinq sondages ont été réalisés en 2018 pour mieux comprendre le tracé et la stratigraphie des fossés parcellaires FO 39 et FO 34 (fig. 7 et 79).
Les secteurs 50, 64, 68 concernent le fossé FO 39, le secteur 69 la jonction entre les deux fossés, et le secteur 53 la bordure orientale du fossé nord-sud FO 34.

Le fossé FO 39 est orienté est-ouest et marque la limite nord des vastes dallages DA 41 et DA 40. Plusieurs sondages on permis de suivre son tracé sur une centaine de mètres jusqu'à sa jonction avec le fossé FO 34. Celui-ci suit une direction nord-sud et sépare les larges dallages DA 40 et DA 49.

2.2.1.1 L'extrémité ouest du FO 39 (secteur 50)

Le petit dallage DA 42 au nord et le vaste dallage DA 41 au sud sont séparés par un espace vide long de 5 m et large de 2 m (fig. 79). Vu que cette structure linéaire se trouve sur le tracé du fossé FO 39 identifié plus à l'est dans le secteur 52, un petit sondage de 2 x 2 m a été installé à l'ouest des dallages pour vérifier la présence d'un fossé (fig. 80-82).

Le fossé FO 39 n'est pas apparu directement sous la terre végétale, mais seulement après le décapage d'une couche de revêtement, à une altitude autour de 715,15 m NGF. Le fond du fossé creusé dans le terrain naturel est large de 50 cm et se trouve à 60 cm en dessous du niveau d'apparition du fossé.

Sur la bordure ouest du sondage, le fossé est perturbé par un creusement de nature inconnu. La coupe à l'est (C 34, fig. 81 et 82) montre un profil asymétrique avec un fond qui se rétrécie à cette endroit sur une largeur de 20 cm. Les parois sont évasées, et la partie supérieure du fossé atteint une largeur de 1 m environ.

L'étude de la relation stratigraphique entre le fossé et le large bloc appartenant au dallage DA 41 est malheureusement gênée par la présence d'un bloc plat posé sur la limite sud du fossé. Il semble cependant que le grand bloc qui représente l'angle du dallage ait été posé sur le bloc plat, qui gît à son tour sur le bord du fossé (fig. 80). Il en découle que le dallage a été installé après le creusement du fossé.

Le fossé identifié à l'ouest des dallages DA 41 et DA 42 montre le même profil que le fossé FO 39 dans le secteur 52, une vingtaine de mètres plus à l'est. Le fond du fossé descend de 714,58 m dans le sondage ouest à 713,98 m dans le secteur plus à l'est. Ce pendage correspond au relief du terrain qui descend doucement en direction de l'est vers la "dépression centrale" qui traverse le plateau de Gergovie du nord au sud.

2.2.1.2 Le fossé FO 39 dans le secteur 64

Le sondage 64 a été installé également sur le tracé présumé du fossé FO 39, juste au nord du dallage DA 41 (fig. 79 et 83).

Le fossé est apparu directement après le décapage de la couche de terre végétale, 1,50 m au nord de la première ligne de dalles du DA 41. Le fond du fossé, creusé dans le terrain naturel, est rempli d'une argile jaune très compacte. Au milieu de cette couche, une bande large de 20 cm d'argile brun foncé témoigne d'un élément en bois qui avait été posé dans le milieu du fossé (fig. 84).

La coupe C 33 montre que le fossé, conservé sur une profondeur de 50 cm environ, avait un profil en V avec un fond plat (fig. 85). Le point le plus bas du fond est à 713,82 m NGF, alors 16 cm plus bas que le fond du fossé dans le secteur 52 plus vers l'ouest.

2.2.1.3 Le fossé FO 39 dans le secteur 68

La partie nord du secteur 68 a été fortement perturbée, d'abord par la construction d'un mur de parcelle au 19e siècle, et après par les fouilles Leguet/Tourlonias dans les années 1980 (voir le paragraphe 4.4.6).

En 2017 et 2018, le fosse FO 39 a été dégagé sur une longueur de 5 m (fig. 86 et 87). Seule la partie inférieur du fossé, creusé dans le terrain naturel, était encore conservé. La forme du creusement est la même que celle observée dans le secteur 64 plus à l'ouest: fond plat et parois évasées.

Dans le secteur 68, le fond du fossé est pratiquement à la même altitude que dans le secteur 64 plus à l'ouest (713, 82 m NGF).

2.2.1.4 La jonction des fossés FO 39 et FO 34

Le secteur 69 a été ouvert sur le point d'intersection présumé des fossés FO 39 (est-ouest) et FO 34 (nord-sud) (fig. 79 et 88). Les deux fossés étaient effectivement au rendez-vous : Le fossé FO 39 rejoint le fossé 34 et ne continue pas vers l'est. La jonction des deux fossés se situe malheureusement en partie sous le mur parcellaire et un grand arbre. Nous avons donc étendu l'emprise du secteur vers l'ouest pour obtenir une coupe complète du fossé FO 39 (fig. 95). La section fouillée du fossé FO 39 d'une longueur de 80 cm se trouve à 1,70 m de la jonction avec le fossé FO 34.

Le fossé FO 39 est apparu directement sous la terre végétale, au niveau du terrain naturel (fig. 89). Large de 1 m environ, il rejoint le fossé FO 34 à un angle oblique de 110° environ. Sur la bordure sud du fossé, les premières dalles du dallage DA 40 sont apparues (fig. 90).

Les parois du fossé creusées dans l'argile basaltique se rétrécissent vers les bas. La partie basse du fossé, à partir d'une profondeur de 70 cm sous le niveau actuel, est remplie de pierres (fig. 91). Dans la partie ouest du secteur fouillé, ces pierres ont été posées très soigneusement, comme dans un mur à pierre sèche (fig. 92).

Le fond du fossé est à 1,20 m sous le niveau actuel, à la cote 713,50 m NGF sur la coupe ouest. A partir du secteur 50 sur la limite ouest de l'emprise de nos fouilles, le fond du fossé descend donc en direction de la jonction avec le fossé FO 34.

La coupe C 35 établie sur la limite ouest du secteur n'est malheureusement pas exactement à l'angle droit par rapport à l'axe du fossé (fig. 93 et 94). Sur le côté sud, le fossé est bordé par les dalles du dallage DA 40, qui reposent sur la couche 2. Au nord du fossé, la terre végétale est la seule couche identifiée en dessus du terrain naturel. La couche 2, si elle existait également au nord du fossé, a disparu complètement a cause de l'érosion et des labours du 19e siècle.
Il est donc difficile de se prononcer avec certitude sur la chronologie relative entre le dallage et le creusement du fossé. Il semble que le fossé avait été creusé dans la couche 2, et que les dalles ont été posées après cet événement, parce que ils respectent le fossé. Il faut conclure que dallage et fossé ont fonctionné ensemble pendant un certain temps.

La limite nord du dallage DA 40 n'était pas connue avant la campagne de 2018. Il est évident que le fossé FO 39 marque la limite entre les dallages au sud et une occupation d'un caractère très différent au nord, illustrée par les structures de caractère domestique découvertes par D. Leguet et D. Tourlonias dans les années 1980.

Le fossé FO 34, apparu également après le décapage de la couche végétale, a été dégagé sur plus de 7 m (fig. 88). Il est tout droit, mais son tracé est légèrement décalé vers l'ouest par rapport au tronçon fouillé plus au sud entre les dallages DA 40 et DA 49 (fig. 161). Sa largeur est de 1,10 sur le niveau d'apparition. Nous n'avons vidé que la partie nord du tronçon du fossé dégagé.

La coupe montre un profil en V, avec un fond arrondi, qui se trouve à 80 cm sous le niveau actuel (fig. 96). Le fond du fossé est à 713,79 m NGF, ça veut dire 30 cm plus haut que le fond du fossé 39 juste avant la jonction.
Sur la limite nord du secteur 69, un puisard de forme vaguement carré avec une longueur latérale de 2 m environ interrompe le tracé du fossé FO 34 (FS 17). Son fond se trouve à 55cm en dessous du fond du fossé.

2.2.2 Les limites et les abords des dallages DA 41 et 49

2.2.2.1 Le secteur entre les dallages DA 41 et DA 40

Les deux pavements DA 41 et DA 40 sont séparés par une zone sans dalles large de 8 m environ (fig. 79 et 99). En fouillant une partie de cet espace en 2017, une petit fosse comportant deux grands blocs est apparu sur la limite est du secteur 61 (fig. 97). Cette fosse a été creusée dans la dernière couche gisant sur le terrain naturel (US 453, 454), qui comportait une douzaine de tessons de la campanienne. Au moment de la fouille, elle était recouverte d'un ancien pierrier et des déblais de la fouille Leguet/Tourlonias.
Deux autres blocs de la même taille ont été posés sur cette couche, à l'angle NE du dallage DA 41 (US 738). Leur bord supérieur dépasse le niveau du dallage par 10 à 20 cm, ils ne font donc pas partie du dallage.

En 2018, la fouille du secteur 68 à l'est du secteur 61 fouillé en 2017 a donné l'occasion de dégager la fosse et les deux blocs posés là-dedans (US 708). La fosse atteint une profondeur de 30 cm en dessous du niveau d'apparition. Le creusement dans le terrain naturel est d'une longueur de 1,80 m pour une largeur de 80 cm. La pointe des blocs dépasse le fond de la fosse d'un mètre, ces blocs étaient donc bien visibles en surface à l'époque gauloise.

A une faible distance de la fosse US 708, une autre fosse comportant deux grands blocs a été découverte vers le NE (US 703). La taille du plus grand des deux blocs (son diamètre est de 70 cm) nous a empêché de le sortir de la fosse, et la fouille de cette structure a été abandonné (fig. 98). Encore plus au nord-est, au-delà du fossé FO 39 et en dehors de l'emprise de notre fouille, une autre paire de blocs était visible en surface.

La fonction des quatre paires de blocs, dont les uns étaient visibles en surface, les autres enfouillés dans une fosse (US 703), n'est pas évidente. Tous ces blocs se distinguent par leur épaisseur et leurs formes irrégulières des blocs plats des dallages.

Au sud de cet alignement, deux trous de poteau (US 710 et 739) indiquent la présence d'un bâtiment (fig. 99 et 100). Les pierres de calage des TP sont apparues au même niveau que les fosses comportant les grands blocs, et les deux structures sont plus récentes que la couche comportant les céramiques campaniennes US 453/454, que nous avons retrouvé en 2018 (US 709).

2.2.2.2 Les limites du dallage DA 49

Le fossé FO 34 passe entre les dallages DA 40 à l'ouest et DA 49 à l'est (fig. 79 et 101). La partie la plus au nord du fossé est recouvert sur une longueur de 2,5 m par une couche de pierres plates qui forment un passage entre les vastes surfaces dallées à l'est et à l'ouest du fossé. Les dalles qui forment le passage sont inclinées vers le milieu du fossé en forme de V. Il est évident que le fossé a été rebouché juste avant l'installation du passage pavé (rapport 2016, 21, fig. 34 et 35).

Le dallage DA 40 suit le bord ouest du fossé FO 39 sur une douzaine de mètres. Le dallage DA 49 à l'est du fossé semble cependant s'arrêter quelques mères au sud du passage.

La fouille du secteur 53 a permis de retrouver des restes du dallage sur le bord est du fossé FO 34 (fig. 101). Le mobilier collecté dans ce secteur montre que l'absence de dalles sur une vingtaine de mètres carrés est le résultat d'une intervention à l'époque moderne.

2.2.3 Synthèse zone des dallages

Les interventions de 2018 ont permis de mieux saisir le tracé des fossés FO 39 et FO 34. Le fossé FO 39 passe en ligne droit de la limite ouest de l'emprise jusqu'à sa jonction avec le fossé FO 34, en parcourant une distance de 100 m environ. Son fond montre un pendage vers l'est qui correspond à l'inclinaison du terrain. Les traces d'une structure

en bois posée dans le fossé découvertes dans le secteur 64 suggèrent cependant qu'il ne s'agit pas d'un fossé de drainage.

Le FO 34 orienté dans le sens nord-sud, a été saisi sur une longueur de 40 m. Le fond du fossé est pratiquement horizontal, les altitudes mesurées aux extrémités nord et sud ne diffèrent que de quelques centimètres. Les coupes réalisées en 2016 et 2017 montrent que le fond du fossé prend la forme d'un sillon à parois verticales large de 30 cm, typique d'un fossé de palissade.

Le plan général des vestiges suggère que le fossé FO 34 est identique au fossé FO 20 découvert dans le secteur de la porte sud. Le bout sud du fossé FO 20 et à 220 m du bout nord du fossé FO34. Il est possible que ce fossé traverse le plateau tout entier dans le sens nord-sud.

Le fait que le fossé FO 39 s'arrête sur le fossé FO 34 montre que les deux structures ont fonctionné ensemble. Le tracé long, droit et ininterrompu des deux fossés favorise une interprétation comme fossés parcellaires. Les dallages de la zone centrale et les éléments de la fortification dans le secteur de la porte respectent les fossés parcellaires, qui représentent selon les indices stratigraphiques l'élément le plus ancien de l'occupation gaulois du plateau. Les fossés parcellaires étaient déjà en place au moment de la construction des dallages.

3) Le mobilier de la campagne 2018

3.1 La céramique

La campagne 2018 a livré un ensemble céramique d'un volume assez important d'un poids total de 225 kg. Ce mobilier, répartis sur 124 US, a été conditionné en 15 caisses. L'étude de cet ensemble est encore en cours (voir chapitre 5.3).

3.2 La faune

La faune récoltée à l'occasion de la campagne 2018 représente un ensemble conséquent a été conditionné en 5 caisses. A peux près trois quarts des US de cette fouille ont livré des restes osseux. L'étude des restes fauniques de 2018 sera intégrée dans l'étude globale de la faune des fouilles 2013-2018 qui est en cours (responsable T. Argant, Éveha).

3.3 Le petit mobilier

La liste du petit mobilier isolé lors de la fouille comporte 131 objets, dont 84 monnaies (voir annexe 7). L'ensemble des 47 autres objets se compose de 16 objets en bronze, 13 objets lithiques (silex et quartz), 6 objets en verre, 5 en céramique ou terre cuite, 4 en fer, 2 en plomb et un objet en os. L'ensemble sera étudié dans le cadre de l'étude globale du petit mobilier entamée par Morgan Millet (voir chapitre 5.3.4).

3.4 Les amphores

Matthew Loughton (Traduction Peter Jud)

3.4.1 Introduction

La fouille 2018 a livré 8224 tessons d'amphores d'un poids total de 466 kg (tab. 1-2). Le poids de tesson moyen est de 57 g. Par le poids, il s'agit du lot d'amphores le plus important des fouilles programmées récentes. Les ensembles amphoriques républicaines les plus importants ont été collectés dans la fosse FS 3 dans le secteur de la porte sud et dans le fossé FO 34 dans la zone des dallages au centre du plateau (tab. 5). Ces deux structures ont livré 15 % des restes amphores par NR et 42% par poids.

Le nombre de vases entier a été déterminé par la comparaison et le remontage des fragments de bords (EVREP - *estimated vessel representation* = nombre estimé d'individus:), tandis que le nombre d'équivalents vases d'après les bords (EVE - *estimated vessel equivalent*) est déterminé en additionnant les dimensions des circonférences survivantes pour chaque type d'amphore (voir tab. 3). Les six campagnes de fouille 2013-2018 ont livré un total de 29'000 tessons d'un poids de 1438 kg, correspondant à un nombre minimal d'individus de 709. Cet ensemble d'amphores est le plus large et le plus complet pour la période de LT D2b et l'époque augustéenne en Auvergne.

3.4.2 Provenance

Les amphores républicaines de l'Italie occidentale, Dressel 1 et Dressel 2-4 sont les plus courantes, elles représentent 64% du nombre total des tessons et 83% du poids total de la collection (tab. 1). Les amphores de Tarraconaise sont aussi présents en nombre, avec 13 % du nombre total et 5 % du poids. Les amphores de l'Adriatique, de la côte sud de l'Espagne (Cadiz) et de son arrière-pays (Bétique) sont modestement représentées (tab. 1). L'ensemble est complété par de rares tessons de la Méditerranée orientale, de la Gaule et de l'Afrique du nord (tab. 1).

Origine	Nr.	%	Poids en gr.	%	Poids moyen en gr.
Italie occidentale	5,263	**64,0**	385,055	**82,6**	**73**
Adriatique	481	**5,8**	29,530	**6,3**	**61**
Bétique	462	**5,6**	9770	**2,1**	**21**
Cadiz	687	**8,4**	15,120	**3,2**	**22**
Tarraconaise	1,034	**12,6**	23,914	**5,1**	**23**
Africaine	2	**0,0**	30	**0,0**	**15**
Orientale	18	**0,2**	275	**0,1**	**15**
Gaule	4	**0,0**	75	**0,0**	**19**
Lyon	30	**0,4**	690	**0,1**	**23**
Inconnue	175	**2,1**	1,608	**0,3**	**9**
Opercules	68	**0,8**	405	**0,1**	**6**
Total	**8,224**		**466,472**		**57**

Tab. 1 : Gergovie 2018, provenance des amphores.

Origine	Type	Nr	%	Poids (gr.)	%	Poids moyen	Lèvre	Col.	H. Anse	Anse	L. Anse	Ep.	Pied
Italie occidentale	Dr. 1	5,213	63.4	383,320	82.2	74	134	547	59	147	44	100	88
	Dr. 2-4	50	0.6	1,735	0.4	35	10	5	9	16	4	0	0
Adriatique	L. 2	481	5.8	29,530	6.3	61	8	9	2	15	3	6	18
Bétique	Dr. 1	2	0.0	280	0.1	140	1	0	0	0	0	0	1
	H. 70	150	1.8	3,610	0.8	24	4	4	3	2	0	0	2
	H. 70/Dr. 20	176	2.1	2,525	0.5	14	0	0	0	0	0	1	0
	Ob. 83	134	1.6	3,355	0.7	25	6	3	1	5	0	0	1
Cadiz	Dr 7-11	687	8.4	15,120	3.2	22	22	20	15	11	2	1	11
Africaine	?	2	0.0	30	0.0	15	0	0	0	0	0	0	0
Gaule	?	4	0.0	75	0.0	19	0	0	0	1	0	0	0
	Lyon	30	0.4	690	0.1	23	0	0	0	0	0	0	0
Orientale	Dr.2-4/5	12	0.1	230	0.0	21	2	0	0	1	1	0	0
	Rhodienne	6	0.1	45	0.0	8	0	0	0	0	0	0	0
Tarraconaise	Dressel 1	1	0.0	380	0.1	380	0	0	0	0	1	0	0
	Léétienne 1	22	0.3	1,600	0.3	73	0	1	0	2	1	0	0
	Pascual 1	958	11.6	19,989	4.3	21	23	34	10	31	2	4	12
	Oberaden 74	53	0.6	1,945	0.4	37	2	1	2	3	0	0	1
Inconnue		175	2.1	1,608	0.3	9	0	0	0	0		0	0
Opercules	Adriatique	5	0.1	87	0.0	17							
	Cadiz	63	0.8	318	0.1	5							
Total		**8,224**		**466,472**		**57**	**212**	**624**	**101**	**234**	**58**	**112**	**134**

Tab. 2 : Gergovie 2018, données détaillés sur la provenance et le type des amphores représentées.

3.4.3 Quantification des types

La Dressel 1 avec 104 vases (53% EVREP) est l'amphore la plus commune, suivie de la Dressel 7-11 (23 vases, 14 %) et la Pascual 1 de Tarraconaise (18 individus, 11 %) (tab. 3). Les huit exemplaires Dressel 2-4 d'Italie (5 %) sont majoritairement d'origine campanienne, comme dans les autres ensembles provenant des fouilles récentes de Gergovie. Il est important de souligner encore une fois l'absence des Dressel 2-4 d'Albinia (Benquet and Mancino 2006, 2007), pendant que les Dressel 1B de ce lieu de production sont bien représenté dans le lot. Les amphores de l'Adriatique sont assez bien représentées dans l'ensemble par sept exemplaires Lamboglia 2, pendant que les Dressel 6 plus tardives font défaut.
En contraste avec certains ensembles des fouilles précédentes, les amphores de la Bétique sont moins biens représenté dans le lot de 2018 avec seulement quatre Haltern 70 (2 %) et deux Oberaden 83 (1 %).
Il n'y a toujours pas de tessons diagnostiques attribuables à la Dressel 20B classique, type qui apparaisse vers les années 20-30 (Martin-Kilcher 1983, 340-341 fig. 3; Berni Millet 1998, 24 fig. 3, 33-37).
Une copie bétique d'une Dressel 1A italienne est représentée par un bord et un pied; ces deux tessons vont avec le fragment de bord découvert en 2016 (Loughton 2017).
L'ensemble est complété par quelques individus Oberaden 74 de Tarraconaise et de Dressel 2-4/5 de la Méditerranée orientale. Les quelques tessons d'amphores provenant de la Gaule (Lyon, Narbonnaise) n'ont pas permis d'identifier un individu.

On souligne la présence d'un bord très court (H: 36 mm) et vertical (I: 105°) d'une amphore de la côte ouest de l'Italie, découvert dans la fosse FS 3 (pl. 1, n° 3). Il est possible qu'il s'agisse d'un bord d'une amphore ovoïde républicaine, la copie italienne d'une forme hellénistique, comme les amphores produites dans les environs de Brindes vers la fin de la période républicaine. Ces amphores proviennent de différentes lieux de

production sur la côte ouest de l'Italie, dont Astura (Hesnard *et al*. 1989, 24 fig. 5-6), Nettuno 'Le Grottacce' (De Haas *et al*. 2007-2008; Tol and De Haas 2013, 152, 154 fig. 8), et Canneto (Empereur and Hesnard 1987, 35) dans le Latium, et aussi d'Albinia dans le *ager Cosanus* (Benquet and Mancino 2007, 55-56). Ces amphores, qui comportaient peut-être de l'huile d'olive, sont très rares en France (Loughton 2003).

Région	Type	Marchandise	NMI EVREP	%	° Deg.	NMI EVE	%
Italie occidentale	Dressel 1	Vin	104	60.8	4,946	13.74	69.8
	Dressel 2-4	Vin	8	4.7	226	0.68	3.6
	Rep. ovoïde?	Huile d'olive?	1	0.6	84	0.23	1.2
		Total	**113**	**66.1**	**5,256**	**14.65**	**74.4**
Adriatique	Lamboglia 2	Vin	7	4.1	274	0.76	3.9
		Total Italie	**120**	**70.2**	**5,530**	**15.36**	**78.0**
Bètique	Haltern 70	*Defrutum/sapa*	4	2.3	88	0.24	1.2
	Ob. 83	Huile d'olive	2	1.2	146	0.41	2.1
		Total Bétique	**6**	**3.5**	**234**	**0.65**	**3.3**
Cadiz	Dressel 7-11	*Garum*	23	13.5	690	1.92	9.8
		Total Cadiz	**23**	**13.5**	**690**	**1.92**	**9.8**
Tarraconaise	Pascual 1	Vin	18	10.5	408	1.13	5.7
	Oberaden 74	Vin	2	1.2	108	0.30	1.5
		Total Tarraconaise	**20**	**11.7**	**516**	**1.43**	**7.3**
		Total Espagne	**49**	**28.7**	**1,440**	**4.00**	**20.3**
Orientale	Dressel 2-4/5	Vin	2	1.2	116	0.27	1.4
		Total Orientale	**2**	**1.2**	**116**	**0.27**	**1.4**
		Total	**171**		**7,086**	**19.68**	

Tab. 3 : Gergovie 2018, quantification par type d'amphore. (EVREP - Estimated vessel representation = nombre estimé d'individus; EVE - *estimated vessel equivalent* = nombre d'équivalents vases d'après les bords)

3.4.4 Le contenu des amphores

La collection est constituée en majorité de vases à vin (82 % du NMI) avec une partie modeste d'amphores à *garum*/saumure (13 % du NMI) (fig. 102). Les amphores à l'huile d'olive sont assez rares, mais il est possible que certains Lomboglia 2 de l'Adriatique contenaient de l'huile et ne pas du vin.

3.4.5 Les Dressel 1: morphologie et chronologie

Il n'est pas surprenant que la morphologie des bords de Dressel 1 de l'ensemble de 2018 ressemble à celle des bords issus des fouilles de 2014 à 2017 (Loughton 2015, 2016, 2017, 2018). Le classement des bords est pratiquement identique à celui de l'ensemble 2017 avec une majorité de bords des classes 2 ou 3 de Guichard (67 %) et un tiers environ dans la classe 3 (31%) (tab. 4). Le lot est dominé par des bords Dressel 1B, et un seul bord appartient à la classe 2 des Dressel 1A (tab. 4).

Les mesures de la hauteur médiane de bord (56 mm) et de l'inclinaison (86°) sont identiques à celles de l'ensemble 2015 (tab. 4 et fig. 103). Les pieds hauts et massifs (pl. 2 nos. 5-10; pl. 7 no. 14, 16, 18; etc.) et les épaules droits et angulaires (pl. 1 no. 9-10, 12; pl. 2 nos. 1-4; etc.) sont typiques des Dressel 1B. Les bords, épaules et pieds des Dressel 1 de 2018 ressemblent fortement à ceux de la fouille Leguet/Tourlonias "Chemin de la

Croix" et d'autres ensembles amphoriques de La Tène D2b (*c.*60/50-30 BC) de la région et d'ailleurs (Loughton 2014) (fig. 103).

Quant à la provenance des Dressel 1, 16 % sont issus de l'*ager Cosanus,* pour la plupart des ateliers d'Albinia (11 %), avec quelques exemplaires de Cosa, Feniglia et La Parrina. Il y avait aussi 18 bords (17 %) faits de différentes pâtes campaniennes, y compris de pâtes comportant du sable noir provenant vraisemblablement de la région pompéienne (9 %). Les productions du Latium (3 %) et du Latium-Campanie (5 %) sont plus rares. L'ensemble est marqué par les productions du Latium et de la Campanie (25 %), mais un pourcentage important des productions n'est pas attribuable à une région ou un site spécifique.

Site	Date	Moy. H.	Moy. I.	Cl. 1	Cl. 1 ou 2	Cl. 2	Cl. 2 ou 3	Cl. 3
US 687		**54**	**85**	**0**	**0**	**0**	**100**	**0**
FO 39		**58**	**84**	**0**	**0**	**0**	**50**	**50**
FO 34		**60**	**88**	**0**	**0**	**0**	**40**	**60**
FS 13		**58**	**89**	**0**	**0**	**0**	**50**	**50**
VO 10		**51**	**83**	**0**	**0**	**14**	**72**	**14**
FS 3		**54**	**86**	**0**	**0**	**0**	**60**	**40**
Gergovie 2018		**56**	**86**	**0**	**0**	**2**	**67**	**31**
Gergovie 2017		55	84	2	0	0	67	31
Gergovie 2016		*56*	*85*	*0*	*0*	*2*	*69*	*29*
Gergovie 2015		*56*	*86*	*0*	*0*	*2*	*71*	*27*
Gergovie 2014		*55*	*87*	*0*	*0*	*0*	*78*	*22*
Roanne H.4	80-70 BC	46	81	0	7	35	52	6
Villeneuve-Saint-Germain « Les Grèves »	80-40 BC	48	86	0	0	29	60	11
Gondole « Les Chaumes » fosse 11	TPQ 86 BC	48	81	0	0	38	54	8
Sarlième puits 2474/2485	La Tène D2a	49	87	0	0	33	42	25
Agen « l'Ermitage » puits 41	TPQ 107-100 BC	50	85	1	3	28	56	12
Gondole « Les Chaumes » 2005-2010	La Tène D2	54	85	0	0	14	62	24
Paris « Sénat » A19	La Tène D2b	55	91	0	0	0	71	29
Gergovie « Chemin de la Croix »	La Tène D2b>	56	90	0	0	3	60	37
Saintes « SOE 3 »	50-30 BC	57	87	0	0	0	90	10
Gergovie « sanctuaire »	La Tène D2b>	58	87	0	3	0	64	33
Chaniat inc. 2828	La Tène D2b	58	98	0	0	0	25	75
Gergovie « sanctuaire » fosse 118	La Tène D2b	60	88	0	0	0	43	57
Gondole « Les Chaumes » puits 146	La Tène D2b	61	89	0	0	0	29	71
Bordeneuve de Bory « Boé »	La Tène D2b	62	92	0	0	3	28	69
Chaniat inc. 5903	Augustan	62	96	0	0	0	0	100

Tab. 4 : Comparaison des hauteurs et inclinaisons moyennes et répartition en classe (méthode Guichard) pour plusieurs ensembles d'amphores républicaines (après Loughton 2014 ; Landreau 2015).

3.4.6 Les ensembles amphoriques par structures et couches

FS 3 (pl. 1-2)

La fosse FS 3 a livré le lot le plus important de la fouille de l'année 2018, avec 533 tessons d'un poids de 134 kg (tab. 5) et sept individus identifiés (tab. 6). Avec 252 g, le poids moyen des tessons et remarquablement haut. Parmi les tessons dominent les fragment de Dressel 1B, avec au moins six individus avec des bords de la classe 2 ou 3 et 3 selon Guichard (pl. 1), et une hauteur moyenne de 54 mm et une inclinaison de 86° (tab. 4). A cet ensemble s'ajoute un bord d'une amphore républicaine ovoïde de la côte ouest de l'Italie et l'épaule d'une Lamboglia 2 de l'Adriatique (pl. 1 n° 7).

Un nombre restreint des tessons appartient à des amphores non-républicaines de Cadiz (Dressel 7-11), y compris un large tesson de 200 g, et à des amphores précoces de la Tarraconaise (Léétienne 1 et/ou Dressel 1). Une datation La Tène D2b (60/50-30 BC) de cet ensemble semble probable, et la présence de Dressel 7-11 dans un contexte pré-augustéen est à noter.

Structure	Dressel 1		Dressel 2-4		Adriatique		Bétique		Cadiz		Tarraconaise		Gaule		Orientale		Inconnue		Total	
	NR	*gr.*	NR	*gr.*	NR	*gr.*	NR	*gr.*	NR	*gr.*	NR	NR	NR	*gr.*	NR	*gr.*	NR	*gr.*	NR	*gr.*
FS 3	500	*129,560*	0	*0*	25	*4,340*	0	*0*	6	*239*	2	*140*	0	*0*	0	*0*	0	*0*	**533**	***134,279***
FS 4	31	*4,240*	0	*0*	0	*0*	0	*0*	0	*0*	0	*0*	0	*0*	1	*20*	0	*0*	**32**	***4,260***
Sous VO 10	154	*7,010*	0	*0*	19	*600*	15	*190*	16	*367*	20	*1,500*	0	*0*	0	*0*	17	*100*	**241**	***9,767***
VO 10	431	*12,720*	4	*60*	35	*570*	45	*1,090*	84	*1,687*	58	*1,190*	0	*0*	0	*0*	32	*190*	**689**	***17,507***
BAT 12	23	*1,360*	0	*0*	0	*0*	1	*30*	1	*40*	0	*0*	0	*0*	0	*0*	0	*0*	**25**	***1,430***
FS 13	44	*3,965*	13	*380*	4	*110*	4	*140*	19	*417*	18	*1,480*	0	*0*	0	*0*	3	*30*	**105**	***6,522***
BAT 21	103	*4,025*	0	*0*	6	*920*	2	*70*	3	*60*	8	*154*	0	*0*	0	*0*	0	*0*	**122**	***5,229***
Sous MR 33	95	*3,820*	0	*0*	9	*50*	45	*700*	18	*522*	39	*845*	0	*0*	0	*0*	7	*130*	**213**	***6,067***
MR 33	82	*4,190*	0	*0*	11	*310*	11	*170*	20	*403*	24	*420*	1	*20*	1	*20*	1	*10*	**151**	***5,543***
FO 34	643	*57,575*	0	*0*	60	*5,210*	3	*50*	5	*129*	3	*165*	0	*0*	0	*0*	0	*0*	**714**	***63,129***
TP US 730	13	*2,740*	0	*0*	0	*0*	0	*0*	0	*0*	0	*0*	0	*0*	0	*0*	0	*0*	**13**	***2,740***
FO 39	60	*3,040*	0	*0*	5	*140*	1	*40*	2	*40*	7	*40*	0	*0*	0	*0*	0	*0*	**75**	***3,040***
FS 48	12	*820*	0	*0*	0	*0*	0	*0*	0	*0*	0	*0*	0	*0*	0	*0*	0	*0*	**12**	***820***
CN 51	44	*3,040*	0	*0*	0	*0*	0	*0*	0	*0*	0	*0*	0	*0*	0	*0*	0	*0*	**44**	***3,040***
F 63	60	*3,040*	0	*0*	5	*140*	1	*40*	2	*40*	7	*40*	0	*0*	0	*0*	0	*0*	**75**	***3,300***
US 687	230	*12,500*	0	*0*	0	*0*	0	*0*	9	*290*	6	*340*	0	*0*	0	*0*	0	*0*	**245**	***13,130***
704 couche sur MR64	58	*4,620*	0	*0*	11	*7,800*	0	*0*	0	*0*	4	*100*	0	*0*	0	*0*	0	*0*	**73**	***12,520***

Tab. 5 : Gergovie 2018, les ensembles amphoriques par structures et couches.

Structure	Italie				Tarraconaise	Bétique	Cadiz	Total
	Dr.1	Ovoïde Rep.?	Dr.2-4	Lam. 2	Pasc. 1	H.70	Dr.7-11	
FS 3	6	1	0	0	0	0	0	7
FS 4	1	0	0	0	0	0	0	1
Sous VO 10	4	0	0	0	1	0	1	6
VO 10	10	0	1	0	3	1	2	17
FS 13	2	0	1	0	1	0	0	4
BAT 21	2	0	0	0	0	0	2	4
Sous MR 33	0	0	0	0	0	0	1	1
MR 33	1	0	0	0	0	0	0	1
FO 34	13	0	0	2	0	0	0	15
TP US 730	1	0	0	0	0	0	0	1
FO 39	2	0	0	0	0	0	0	2
CN 51	1	0	0	0	0	0	0	1
US 687	5	0	0	0	0	0	2	7

Tab. 6 : Gergovie 2018, quantification (NMI) par type d'amphore pour les structures et couches.

FS4

La petite fosse FS 4 comportait un petit ensemble de 32 tessons d'amphores Dressel 1 d'un poids d'un peu plus de 4 kg (tab. 5 - 6), avec comme exception une manche bifide

d'une Dressel 2-4/5 de la Méditerranéenne orientale. Ce lot, bien que petit, date très probablement de La Tène D2b (60/50-30 BC).

VO 10 (pl. 3)

La voie VO 10 a livré un des ensembles amphoriques les plus important, on décompte 689 tessons d'un poids total de 17,5 kg (tab. 5) représentant 17 individus (tab. 6). Au dix individus Dressel 1 (pl. 3 nos. 1-7) s'ajoute une Dressel 2-4 italique (pl. 3 no. 8). La part accrue d'amphores de la Bétique, avec une Haltern 70 (pl. 3 n° 14) et des tessons d'amphores de Cadiz (deux Dressel 7-11; pl. 3 no° 12-13) et de la Tarraconaise (trois Pascual 1; pl. 3 n° 9-11), suggère que cet ensemble date de la période augustéenne (30 BC-AD 10).

Sous VO 10 (pl. 3)

L'ensemble assez important collecté sous la voie VO 10 comporte 241 tessons d'un poids de 10 kg environ (tab. 5), correspondant à six individus (tab. 6). Les fragments de Dressel 1 dominent (154 restes / 7 kg) avec quatre individus (pl. 3 nos. 15-17), mais il y en a aussi des tessons d'amphores de la Bétique, de Cadiz et de la Tarraconaise (tab. 5). Quelques tessons diagnostiques indiquent la présence d'amphores Pascual 1 (pl. 3 no. 21) et Dressel 7-11 (pl. 3 no. 23); on signale en plus la présence d'une anse d'une Léétienne 1 (pl. 3 no. 22).
Vu que cet ensemble est stratigraphiquement plus ancien que la voie augustéenne VO 10, une datation préaustéenne ou augustéen précoce est proposé ici.

FS 13 (pl. 4)

La dernière étape de la fouille de cette fosse ou petite cave a livré un complément en mobilier amphorique assez modeste avec 105 restes d'un poids de 6,5 kg (tab. 5) représentant quatre individus (tab. 6). Il y en a deux Dressel 1B (pl. 4 nos. 1-2), une Dressel 2-4 italique (pl. 4 nos. 3-4) et une Pascual 1 de la Tarraconaise (pl. 4 no. 6). Parmi les anses, on trouve un exemplaire d'une Haltern 70 (pl. 4 no. 9) et une autre de la forme Léétienne 1 (pl. 4 no. 8). Cet ensemble date de l'époque augustéenne ou augustéenne tardive (30 BC-AD 10).

BAT 21 (pl. 5)

L'ensemble amphorique modeste comporte 122 restes d'un poids de 5,2 kg, provenant majoritairement de Dressel 1, et en petite quantité d'amphores de l'Adriatique, de la Bétique, de Cadiz et de la Tarraconaise (tab. 5). L'étude a permis d'identifier deux Dressel 1 (pl. 5 n° 1), deux Dressel 7-11s (pl. 5 n° 3-4) et le pied d'une Lamboglia 2 (pl. 5 no. 2). Cet ensemble date de la période augustéenne (30 BC-AD 10).

MR 33 (pl. 6)

Ensemble modeste de 151 restes d'un poids de 5,5 kg (tab. 5). La présence importante d'amphores de la Bétique, de Cadiz et de la Tarraconaise et surtout celle d'un fragment

d'une amphore Gauloise (tab. 5) suggère une datation augustéenne de cet ensemble. Les tessons diagnostiques étaient absents, à l'exception d'un bord Dressel 1B (pl. 6 no. 1).

FO 34 (pl. 7)

Le fossé FO 34 a livrée l'ensemble amphorique le plus important de la campagne 2018, avec 714 restes d'un poids de 63 kg (tab. 5) représentant 15 individus (tab. 6). Les Dressel 1 sont largement majoritaires avec 13 individus, y compris une Dressel 1C d'Albinia (pl. 7 no. 12) légèrement surcuite. Il s'agit du premier cas d'une Dressel 1C découverte dans un contexte auvergnat de la deuxième moitié du premier siècle av. n. è. Jusqu'à présent, la présence de cette forme était limitée aux contextes de la fin du deuxième voir le début du premier siècle av. n. è (Le Brézet, Corent), et cette variante était absente des ensembles plus tardives comme Gondole 'Les Chaumes' et Gergovie 'Chemin de la Croix' (Loughton 2014).
La moyenne de la hauteur et de l'inclinaison des bords est assez importante : 60 mm and 88°, et la plupart des bords appartient à la classe 3, et les autres à la classe 2 ou 3 (tab. 4).

Une petite collection de 60 fragments d'amphores de l'Adriatique avec un poids de 5 kg a permis l'identification de deux individus, dont un avec timbre (pl. 7 nos. 21-25). Plus rares étaient les tessons d'amphores de la Bétique, de Cadiz et de la Tarraconaise, avec un petit pied d'une Pascual 1 (pl. 7 no. 26).
Il convient de souligner que les fragments des amphores non-républicaines ont été découverts pas seulement dans la partie supérieure du fossé, mais que le fond comportait également des tessons de la Bétique et de Cadiz. La majorité de ce mobilier date de La Tène D2b (60/50-30 BC), mais il peu y avoir des amphores augustéennes et même des contaminations de l'augustéen tardif.
La composition de l'ensemble de 2018 diffère légèrement de celui collecté dans le même fossé en 2017 (Loughton 2018). Le lot de 2017 comportait plus d'amphores de la Bétique, y comprise une Oberaden 83, de Cadiz (Dressel 7-11 et plusieurs bouchons) et de la Tarraconaise (Pascual 1, Oberaden 74). La majorité de ce mobilier, mais pas la totalité, a été découverte dans la partie supérieure du fossé. Certains éléments de ce lot, comme la Oberaden 74 de la Tarraconaise, datent de l'époque augustéenne.

TP US 730 (pl. 8)

Le petit ensemble comporte des fragments de Dressel 1 (tab. 5), y compris un bord (non dessiné) et une épaule d'une Dressel 1B (pl. 8). Le tout date probablement de La Tène D2b (60/50-30 BC).

FO 39 (pl. 9)

Le lot modeste est composé de 75 restes d'un poids de 3 kg, majoritairement des fragments de Dressel 1, avec des rares tessons d'amphores de la Bétique, de Cadiz et de la Tarraconaise (tab. 5). Il y en a deux Dressel 1B (tab. 4, 6; pl. 9 nos. 1-2), dont une porte le timbre L.LENT[VPF) connu d'autres contextes La Tène D2b, comme le site voisin de

Gondole "Les Chaumes" (Loughton in prep. 1). Une datation La Tène D2b (60/50-30 BC) semble donc possible pour cet ensemble.

CN 51

Le caniveau CN 51 comportait un petit ensemble d'amphores républicaines de 44 tessons d'un poids de 3 kg (tab. 5), y compris le bord d'une Dressel 1. L'absence d'amphores non-républicaines suggère une datation en La Tène D2b (*c*.60/50-30 BC).

F 63

L'ensemble modeste comporte des tessons d'amphores Dressel 1, et des fragments d'amphores de l'Adriatique, de la Bétique, de Cadiz et de la Tarraconaise (tab. 5). La datation proposée est la période La Tène D2b (*c*.60/50-30 BC) ou le début de l'époque augustéenne (30 BC-AD 10).

US 704 Reste de couches sur le MR 64 (rempart ancien)

Le petit ensemble est composé de 73 tessons d'un poids de 12,5 kg. Il s'agit de fragments d'amphores Dressel 1 et Lamboglia 2, à l'exception des rares tessons d'amphores de la Tarraconaise (Léétienne 1, Pascual 1?) (Tab. 5). La fourchette chronologique couvre Tène D2b (60/50-30 BC) et éventuellement le début de l'époque augustéenne.

US 687 : Secteur 68, décapage 4 (pl. 10)

Cette couche a livré un lot d'amphores assez important de 245 restes d'un poids de 13 kg (tab. 5). Parmi les sept individus on trouve cinq Dressel 1B avec des bords d'une hauteur moyenne de 54 mm et une inclinaison de 85° (pl. 10 nos. 1-5; tab. 4, 6). Une petite quantité de tessons témoigne de la présence d'une amphore de la Tarraconaise (Pascual 1?) et d'une Dressel 7-11(pl. 10 no. 6). La datation probable couvre La Tène D2b (60/50-30 BC) et le début de l'époque augustéenne.

3.4.7 Timbres

L'ensemble amphorique de 2018 comporte 11 tessons avec des timbres, dont 10 sur des Dressel 1 :

Dressel 1

1. ARTE (pl. 1 no. 2) (fig. 104 no. 1)
   Contexte: FS 3 (US 636)
   Emplacement: Bord
   Origine: Feniglia, *ager Cosanus* (plus probable que Albinia suggéré par Olmer 2003, 24-25 nos. 239-244).
   Note: Ce timbre a été trouvé à Alesia, 'Bibracte' Mont-Beuvray, l'épave du Plane 1, Feniglia, Italie (Olmer 2003, 24-25 nos. 239-244, 280) et dans le Golf de Fos (Amar and Liou 1984). On trouve ce timbre sur les Dressel 1B, et un

exemplaire de 'Bibracte' Mont-Beuvray proviens de la cave augustéenne PCo 585 (Olmer 2003, 184).

2. [DAD]ES (pl. 13 no. 7)
   Contexte: US 625
   Emplacement: Bord
   Origine: Torre San Anastasia, Latium.
   Note: Ce timbre a été trouvé sur les Dressel 1Bs produites à San Anastasia à Fondi dans le Latium (Hesnard 2012, 73 fig. 1). Des exemples ont été découverts dans le puits F47 et la cave F796 (La Tène D2, 80-30 BC) à Gondole 'Les Chaumes' (Loughton 2014, in prep. 1). Un exemple est aussi connu du Golf de Fos (Amar and Liou 1984).

3. DT (pl. 7 no. 19) (fig. 104 no. 2)
   Contexte: FO 34 (US 667)
   Emplacement: base d'anse
   Origine: Albinia, *ager Cosanus*

4. L.LENT[VPF] (pl. 9 no. 1) (fig. 104 no. 4)
   Contexte: FO 39 (US 654)
   Emplacement: Bord
   Origine: Minturnae, Latium
   Note: Ce timbre est largement distribué en Gaule (Loughton 2014, 414 fig. 281), et n'est pas du tout limité à la partie sud-ouest de la Gaule comme le dit Benquet (*et al*. 2012, 379-381 fig. 5). Dans le Centre-Est de la France, il y a des exemples à Gondole 'Les Chaumes (puits F146 et cave F756: deux exemples) (Loughton 2014, in prep.), à Châteaumeillant (Laubenheimer and Barthélemy-Sylvand 2010, 22-23), au Mont Beuvray 'Bibracte' avec un exemple dans la cave augustéenne PCo 585 (Olmer 2003, 43 nos. 338-339, 184). D'autres exemplaires sont indiqués pour Vieille-Toulouse (Benquet *et al*. 2012, 379-381 fig. 5 ; Loughton in prep. 2).

5. NC (pl. 14 no. 9) (fig. 104 no. 3)
   Contexte: US 647
   Emplacement: base de l'anse
   Origine: Albinia, *ager Cosanus*

6. SARNI (grandes lettres) (pl. 1 no. 1) (fig. 104 no. 6)
   Contexte: FS 3 (US 636)
   Emplacement: Bord
   Origine: Pompeii/faux-Pompeii, Campanie. Une pâte rose très caractéristique, avec beaucoup de gros cristaux noirs allongés et quelques couronnes réactionnelles et nodules de calcaire.
   Note: Un timbre similaire lu comme S.ANI, dans une pâte similaire, est connu de 'Bibracte' Monte Beuvray (Laubenheimer 1991, 78 no. 149). Aucun autre exemplaire de ce timbre n'est connu actuellement en France.

7. SARN[I] (N retro, petites lettres) (pl. 3 no. 15) (fig. 104 no. 7)
   Contexte: US 605 (sous VO 10)

Emplacement: Bord
Origine: Pompeii/faux-Pompeii, Campanie
Note : voir timbre n° 6.

8. [S]ARNI (petites lettres) (pl. 16 no. 16) (fig. 104 no. 8)
   Contexte: sous VO 10 (US 720)
   Emplacement: Bord
   Origine: Pompeii/faux-Pompeii, Campanie
   Note : voir timbre n° 6.

9. [S]OS (pl. 15 no. 4) (fig. 104 no. 5).
   Contexte: US 662
   Emplacement: Bord
   Origine: Feniglia, *ager Cosanus*? (Et ne pas Albinia comme le pense Olmer 2003, 61 no. 427).
   Note: Des exemples sont connus de Welwyn (UK), Mâcon, Besançon, l'épave Fourmigue C, du Mont Beuvray 'Bibracte', avec un exemples dans la cave augustéenne PCo 585 (Olmer 2003, 61 no. 427 nos. 338-339, 184, 313).

10. Timbre illisible, à deux lettres (pl. 13 no. 25)
    Contexte: US 631
    Emplacement: base de l'anse
    Origine: Albinia, *ager Cosanus*

Lamboglia 2

11.]O ? (pl. 7 no. 22) (fig. 104 no. 9)
    Contexte: FO 34 (US 667)
    Emplacement: Bord
    Origine: Adriatique
    Note: Il s'agit peut-être d'un timbre AGATO ou ANTIO connu sur des amphores Lamboglia 2 découvertes à Milan, Italie (Bruno 1995, 160-161 n° 6-7, 165-168 n° 11-13).

3.4.8 Graffiti

1. Ligne (pl. 5 no. 1)
   Contexte: BAT 21 (US 638)
   Emplacement: Bord Dressel 1

2. Symbole? (pl. 6 no. 3)
   Contexte: MR33 (US 660)
   Emplacement: Pied Dressel 7-11

3.4.9 Modifications et réutilisation

L'ensemble de 2018 fournit des indices assez nombreux pour la modification et la réutilisation d'amphores et de fragments d'amphores:

1. FS 3 US 661 : Dressel 1 réutilisée (pl. 1 no. 11).
2. FS 3 US 636 : Dressel 1 perforée (?) (pl. 2 no. 3).
3. FS 3 US 661 : base Dressel 1 avec copeau détaché (pl. 2 no. 6).
4. VO 10 US 713 : tesson Dressel 1 façonné en rectangle.
5. Sous VO 10 US 680 : épaule Dressel 1 avec marge dessous lissée, réutilisée comme entonnoir? (pl. 3 no. 18).
6. Sous VO 10 US 680 : tesson Dressel 1 découpé en disque (pl. 3 no. 20).
7. Sous VO 10 US 680 : anse Dressel 1 découpée en petit segment (deux bords droits) (pl. 3 no. 19).
8. Sous VO 10 US 680 : tesson Dressel 1 avec trace de scie.
9. BAT 21 US 630 : tesson Dressel 1 découpé en demi-disque (ou disque cassé ?) (pl. 5 no. 5).
10. BAT 21 US 630 : tesson Dressel 1 façonné en rectangle (pl. 5 no. 6).
11. FO 34 US 648 : tesson Dressel 1 découpé en disque (pl. 7 no. 17).
12. FO 34 US 648 : base Dressel 1 avec copeau détaché (pl. 7 no. 20).
13. US 607 : deux tessons Dressel 1 façonnés en rectangle.
14. US 616 : deux tessons Dressel 1 découpés en disques.
15. US 620 : trois anses Dressel 1 coupées en petit segments (pl. 12 nos. 19-20, 22).
16. US 620 : tesson Dressel 7-11 découpé en demi-disque (ou disque cassé ?) (pl. 12 no. 21).
17. US 621 : tesson d'une Tarraconaise découpé en disque (pl. 13 no. 3).
18. US 627 : tesson Dressel 1 façonné en rectangle (pl. 13 no. 18).
19. US 627 : tesson Dressel 1 découpé en disque (pl. 13 no. 19).
20. US 639 : anse Dressel 1 découpée en petit segment (deux bords droits) avec lustrage sur un bout (pl. 14 no. 3).
21. US 643 : tesson Dressel 1 avec trace de scie.
22. US 643 : tesson d'une Tarraconaise avec deux rainures ou traces de scie.
23. US 658 : tesson Dressel 1 avec trace de scie.
24. US 671 : Dressel 1 réutilisé.
25. US 677 : tesson d'une amphore Bétique découpé en disque.
26. US 717 : anse Dressel 1 découpée en petit segment (deux bords droits) (pl. 16 no. 14).

3.4.10 Bouchons d'amphore en céramique (pl. 17-18)

L'ensemble des bouchons d'amphores comporte 68 fragments d'un poids total de 405 g (tab. 1)[1]. Le nombre minimal des bouchons s'élève à 37 (tab. 7-8), dont deux sont de

[1] Y comprises quelque fragments de la fouille de 2015 identifiés lors de l'étude de la céramique.

l'Italie adriatique et 35 de Cadiz dans le sud de l'Espagne. Les fouilles de 2014-2018 ont ainsi livré, en fin de compte, des fragments d'au moins 121 bouchons en céramique.

Les bouchons de Cadiz très minces sont fabriqués à l'aide d'un tour, et certains d'entre eux sont perforés d'un trou central (fig. 105 no. 2). Le diamètre des bouchons varie entre 80 mm et 160 mm, avec une médiane de 100 mm. Ces bouchons ressemblent au types CL-REC 16b et peut-être aussi au type CL-REC 16c (Py 1993 : 239-240), types 62.3 et 62.4 in Vegas (1973, 148 fig. 57) et au types 3b et 4b des ateliers de Cadiz (Bernal Casasola et Sáez Romero 2008). Les bouchons de Cadiz sont arrivés dans le col des amphores Dressel 7-11.

Un des deux exemplaires italiques correspond à un grand fragment d'un bouchon décoré reproduit au moyen d'un moulage (fig. 105 no. 3, pl. 18). Le diamètre des bouchons italiques varie entre 90 mm et 100 mm, et l'épaisseur entre 10 et 24 mm.

La petite cave FS 13 a livré cinq autres bouchons (pl. 16-17), y compris plusieurs exemples plus ou moins complets, mais cassés (fig. 105). La cave FS 13 a ainsi fourni un total de 16 bouchons d'amphore, 12 de Cadiz et 4 de l'Adriatique. La majorité des autres bouchons ont été découverts sur la voie VO 10 et dans les secteurs voisins. Il est important de noter le nombre élevé des bouchons de Cadiz dans le fossé FO 34 qui date de LT D2b (*c*.60/50-30 BC).

3.4.11 Conclusions

Par rapport aux campagnes précédentes, la campagne de 2018 a fourni un ensemble amphorique qui comporte un taux légèrement élevé d'amphores de la période La Tène D2, qui correspond à l'occupation la plus ancienne du site (fig. 106). Les structures les plus anciennes comme la fosse FS 3 et le fossé FO 34 comportent des amphores républicaines en quantité importante, avec quelques bords, épaules ou pieds complets ou presque complets. Ce mobilier est dans un état frais, et témoigne du dépôt rapide d'un nombre élevé d'amphores Dressel 1B. Il faut souligner la présence de quelques tessons d'amphores de Cadiz et de la Bétique dans ces structures. Cette preuve corrobore les arguments en faveur d'une arrivée précoce, avant la période augustéenne, de ces types d'amphores dans certains parties du nord-ouest de l'Europe (Martin-Kilcher 2003, 77-79 fig. 7).
Un autre fait remarquable concerne les timbres républicains et la présence de nombreux timbres classiques pour les Dressel 1B (par ex. ARTE, DADES, L.LENTVPF, M.SALA, NVN, SOS, etc.). Plusieurs de ces timbres sont également connus de Gondole 'Les Chaumes' (Loughton in prep. 1) et du Mont Beuvray (Olmer 2003; Laubenheimer 1991), ce qui indique peut-être que la production des dernières Dressel 1B était limitée à quelques sites importants dans le sud de l'Etrurie, le sud du Latium et le nord de la Campanie.

Bibliographie amphores voir chapitre 8.2.

US	Année	Structure	Origine	Diam. mm	Deg. °	Ep. Mm min	Fabrication	Other
203	2015	décapage à l'est du dallage US 202	Cadiz	120	26	5-7	Tourné	
221	2015	décapage au S du MR 1	Cadiz	100	44	4	Tourné	
221	2015	décapage au S du MR 1	Cadiz	90	42	5	Tourné	
221	2015	décapage au S du MR 1	Cadiz	140	12	5-7	Tourné	Trou central
224	2015	décapage au S du MR 1	Cadiz	100	98	5-6	Tourné	
228	2015	dégagement VO 10	Cadiz	80	56	4	Tourné	
228	2015	dégagement VO 10	Cadiz	110	32	-	Tourné	
228	2015	dégagement VO 10	Cadiz	110	26	4	Tourné	
236	2015	décapage au S du MR 1	Cadiz	90	40	5	Tourné	
259	2015	FS13	Cadiz	90	116	2-4	Tourné	Trou central
268	2015	FS13	Cadiz	100	26	4-7	Tourné	
268	2015	FS13	Cadiz	110	36	5	Tourné	
268	2015	FS13	Cadiz	130	30	9	Tourné	
271	2015	décapage au S du bastion	Cadiz	90	56	4	Tourné	
271	2015	décapage au S du bastion	Cadiz	100	20	4	Tourné	
271	2015	décapage au S du bastion	Cadiz	110	32	5	Tourné	
602	2018	Nettoyage de la surface	Cadiz	110	40	5	Tourné	
603	2018	Dégagement de la VO 10 à l'extérieur de la porte	Cadiz	100	28	5-6	Tourné	
616	2018	Remblais sur le gravier de la VO 10	Cadiz	100	70	5	Tourné	
616	2018	Remblais sur le gravier de la VO 10	Adriatique	90	40	10	Moulé	
625	2018	Redécape du fond du sondage de 2013	Cadiz	90	40		Tourné	
626	2018	Décapage 3, jusqu'au niveau du parement du MR 26/27	Adriatique	100	114	14-24	Moulé	Decoré, bouton central
627	2018	Décapage 4, en dessous du niveau du parement du MR 26/27	Cadiz	?	10	-	Tourné	
632	2018	VO10	Cadiz	110	28	4-6	Tourné	
632	2018	VO10	Cadiz	80	40	4	Tourné	
636	2018	FS3	Cadiz	160	24	4-6	Tourné	
647	2018	Remblais sur le TN	Cadiz	110	40	5	Tourné	
647	2018	Remblais sur le TN	Cadiz	120	12	5	Tourné	
651	2018	sous VO 10	Cadiz	90	54	3	Tourné	
660	2018	sous MR33	Cadiz	130	22	-	Tourné	
665	2018	FS13	Cadiz	125	56	5-7	Tourné	Trou central
677	2018	Terre végétale sur VO 10	Cadiz	100	28	-	Tourné	
713	2018	VO10	Cadiz	90	60	5-6	Tourné	
715	2018	FO34	Cadiz	?	0	5	Tourné	
728	2018	Rigole N-S dans le gravier de la VO 10	Cadiz	110	66	4	Tourné	
728	2018	Rigole N-S dans le gravier de la VO 10	Cadiz	120	16	-	Tourné	
728	2018	Rigole N-S dans le gravier de la VO 10	Cadiz	80	44	5	Tourné	

Tab. 7 : Bouchons d'amphore en céramique.

Origine	Nr.	%	Poids en gr.	%	° deg.	EVE	NMI
Adriaitique	5	7.4	*87*	21.5	154	0.43	2
Cadiz	63	92.6	*318*	78.5	1,370	3.80	35
Total	**68**		***405***		**1,524**	**4.23**	**37**

Tab 8 : Provenance des bouchons d'amphore en céramique de la campagne 2018.

3.5 Etude des monnaies issue de la fouille 2018

(J.-F. Pasty)

3.5.1 Composition de l'assemblage

La fouille de 2018 a livré 84 monnaies issues de la poursuite des fouilles du secteur de la porte sud (57 pièces) et du secteur dallé situé au centre du plateau (27 pièces). L'état de conservation des pièces est comparable à celui des années précédentes. L'usure liée à la circulation des monnaies est majoritairement faible. En revanche, les exemplaires en alliage cuivreux partiellement ou totalement corrodés sont nettement plus nombreux. De ce fait 14 exemplaires soit 16,6% de la série n'ont pu être identifiés précisément.
Le faciès monétaire montre la prédominance encore plus marquée des monnaies gauloises (97,6%) sur les romaines (2,4%) (tab. 9). Ces dernières sont en net recul par rapport aux données des années précédentes et notamment les frappes augustéennes qui ne sont représentées que par un *dupondius* de Nîmes de la première série. L'effectif se répartit en 1,1% d'or, 13,1% d'argent, 1,1% de potin et 84,5% de bronze. La composition du corpus se démarque également légèrement de celui des années précédentes par une augmentation des espèces frappées durant LT D2a. Les espèces attribuées aux Arvernes sont toujours majoritaires (87,7% des monnaies gauloises identifiées), mais au sein de cet ensemble les espèces en argent sont davantage présentes (6 pièces). On remarque également une meilleure représentativité des autres cités gauloises puisque les monnaies de six d'entre elles complètent le lot de cette année (tab. 9).

	Arvernes	Bituriges	Carnutes	Eduens	Lémovices	Sénons	Séquanes	At. Gaulois	Nîmes	Afrique	TOTAL	%
1/8 de statère Segments de cercles (LT 8030)						1					1	1,1
Drachme "au chien" (CMC I-177-190)	1										1	1,1
Drachme "oiseau et roue" (CMC I-192-211)	1										1	1,1
Drachme AVIACOS (DT 3682)					1						1	1,1
Drachme EPAD au cavalier (CMC I-244-250)	3										3	3,6
Quinaire EPAD au guerrier (CMC I-476-484)	1										1	1,1
Quinaire TOGIRIX (LT 5550)							1				1	1,1
Quinaire Q.DOCI/SAMF (LT 5405)							1				1	1,1
Quinaire VIIPOTAL (LT 4484)				1							1	1,1
Bronze ADCANAVNOS (CMC I-285-297)	9										9	10,7
Bronze CICIIDV.BRI/EPAD (CMC I-328-412)	1										1	1,1
Bronze DONNADV (CMC I-424-434)	1										1	1,1
Bronze EPAD au guerrier (CMC I-485-508)	30										30	35,7
Bronze VERCA (CMC I-509-526)	9										9	10,7
Potin au long cou (Nash 594-596)	1										1	1,1
Bronze ABVDOS (Nash 473-487)		1									1	1,1
Bronze aux oiseaux et au serpent (LT 6088)			1								1	1,1
Bronze CONNOS EPILLOS SEDVLLUS (LT 4578)					1						1	1,1
Gauloises indéterminées								17			17	22,2
République										1	1	1,1
Auguste									1		1	1,1
TOTAL	57	1	1	1	2	1	2	17	1	1	84	100

Tab. 9 - Répartition des monnaies par autorité émettrice ou atelier.

3.5.2 Les monnaies du secteur de la porte sud

Les 57 monnaies trouvées dans ce secteur sont dominées par les espèces gauloises (56 ex.) et notamment par les monnaies attribuées aux Arvernes qui représentent 86,6% des monnaies gauloises identifiées (tab. 10). Le numéraire d'argent de cette cité est représenté par trois drachmes de la série « au chien », « à l'oiseau et à la roue » et du type EPAD au cavalier. Ces pièces sont en circulation au moment de la guerre des Gaules et plusieurs exemplaires ont d'ailleurs été retrouvés à Alésia.

	Arvernes	Bituriges	Carnutes	Lémovices	Sénons	Séquanes	At. Gaulois	Nîmes	TOTAL	%
1/8 de statère Segments de cercles (LT 8030)					1				1	1,75
Drachme "au chien" (CMC I-177-190)	1								1	1,75
Drachme "oiseau et roue" (CMC I-192-211)	1								1	1,75
Drachme EPAD au cavalier (CMC I-244-250)	1								1	1,75
Quinaire TOGIRIX (LT 5550)						1			1	1,75
Bronze ADCANAVNOS (CMC I-285-297)	7								7	12,2
Bronze DONNADV (CMC I-424-434)	1								1	1,75
Bronze EPAD au guerrier (CMC I-485-508)	22								22	38,6
Bronze VERCA (CMC I-509-526)	5								5	8,7
Potin au long cou (Nash 594-596)	1								1	1,75
Bronze ABVDOS (Nash 473-487)		1							1	1,75
Bronze aux oiseaux et au serpent (LT 6088)			1						1	1,75
Bronze CONNOS EPILLOS SEDVLLUS (LT 4578)				1					1	1,75
Gauloises indéterminées							12		12	21,1
Auguste								1	1	1,75
TOTAL	39	1	1	1	1	1	12	1	57	100

Tabl. 10 - Répartition des monnaies du secteur de la porte sud.

Les bronzes frappés auxquels s'ajoute un potin au long cou constituent la majeure partie du numéraire arverne. Les espèces dont la frappe débute après la guerre des Gaules sont les mieux représentées avec en première position les EPAD au guerrier suivis par les VERCA et un DONNADV. Les séries plus anciennes qui apparaissent à La Tène D2a ou un peu avant et qui constituent l'essentiel du numéraire au moment de la guerre des Gaules sont représentées par sept bronzes du type ADCANAVNOS, un CICIIDV.BRI/EPAD et un potin au long cou.

Le reste du monnayage gaulois, soit cinq monnaies, provient de cités du centre, centre-est et nord de la Gaule (tabl. 2). Le monnayage d'or est représenté par 1/8^{e} de statère se rattachant à la classe XVβ du type aux segments de cercle, à l'esse et au A (Doyen, 1987). Présente chez les Rèmes, cette variété précise est attribuée aux Sénons (J.-M. Doyen, information orale). Les analyses montrent que ces monnaies contiennent de l'or allié d'argent et de cuivre en quantité variable, qu'elles étaient également dorées et considérées par les utilisateurs comme des monnaies d'or (Doyen, 2010, p. 74-75). C'est à notre connaissance la première mention de ce type de monnaie en Auvergne. Son contexte de découverte est sans grand intérêt car elle provient de la terre végétale.

L'unique monnaie d'argent est un quinaire à la légende TOGIRIX attribué aux Séquanes, type monétaire en circulation au moment de la guerre des Gaules. Le monnayage de bronze est illustré par trois pièces attribuées aux peuples du centre de la Gaule, les Bituriges cubes, les Carnutes et les Lémovices (tabl. 2). Si les bronzes ABVDOS des Bituriges et celui « aux oiseaux et au serpent » des Carnutes sont déjà représentés sur l'oppidum par plusieurs exemplaires, le bronze CONNOS EPILLOS SEDVLLUS est la première monnaie des Lémovices identifiée sur le site. Les monnaies lémovices sont par contre relativement fréquentes sur l'oppidum de Corent.
Une seule monnaie romaine compète ce lot, un *dupondius* de Nîmes de la première série, datée de 16/15 à 10 av. J.-C.

La plupart des monnaies proviennent de niveaux de circulation ou d'ensembles ouverts difficiles à dater par la numismatique. D'autres, qui pourraient apporter des éléments de datation sont hors contexte ou ont été découvertes dans des niveaux superficiels. La présence récurrente de monnaies émises durant La Tène D2b confirme la datation tardive de certains niveaux ou structures. C'est par exemple le cas de la cave FS 13 (US 665) qui a livré un EPAD au guerrier et où quatre autres EPAD au guerrier, sept VERCA, un BRIGIOS, un bronze au renard et un ¼ de *Dupondius* augustéen ont déjà été mis au jour. On peut noter la présence d'un VERCA dans le démantèlement du mur MR 33 (US 611). La fouille des US de la voie VO 10 apporte également des données intéressantes. Les niveaux de remblais et le gravier de la voie du secteur 40C (US 616 et 632) livrent des monnaies tardives, respectivement cinq et deux EPAD au guerrier. Les données du secteur 65 confirment la datation récente de cet aménagement puisque le gravier de la voie (US 713) contenait un VERCA. Le niveau situé sous la voie (US 680) a livré quant à lui deux bronzes de La Tène D2a, un ADCANAVNOS et le bronze carnute « aux oiseaux et au serpent ». Des monnaies de cette période (un ADCANAVNOS et une drachme de la série « au chien ») ont également été trouvées dans le sondage situé au nord du bâtiment 21 (US 701), ainsi qu'un autre ADCANAVNOS dans les blocs de F63 (US 672).

3.5.3 Les monnaies du secteur central

Les 27 monnaies mises au jour dans le secteur central sont là encore dominées par les espèces gauloises (tab. 11). La seule monnaie romaine est un denier (fourré ?) de César frappé en Afrique en 47-46 av. J.-C. et trouvé hors contexte. Les 19 exemplaires arvernes comptent trois monnaies d'argent et 16 bronzes frappés. Les monnaies d'argent se composent de deux EPAD au cavalier et d'un EPAD au guerrier fourré. Les bronzes arvernes sont ici encore dominés par les EPAD au guerrier et les VERCA (9 et 4 pièces), suivi par les ADCANAVNOS et les CICIIDV.BRI/EPAD (2 et 1 pièces). Les autres monnaies gauloises sont illustrées par une drachme fourrée du type AVIACOS des Lémovices, d'un quinaire du type VIIPOTAL des Séquanes et d'un quinaire fourré Q.DOCI/SAMF attribué aux Eduens (tabl. 3). Ces monnaies sont en circulation au moment de la guerre des Gaules.

	Arvernes	Eduens	Lémovices	Séquanes	At. Gaulois	Afrique	TOTAL	%
Drachme AVIACOS (DT 3682)			1				1	3,7
Drachme EPAD au cavalier (CMC I-244-250)	2						2	7,4
Quinaire EPAD au guerrier (CMC I-476-484)	1						1	3,7
Quinaire Q.DOCI/SAMF (LT 5405)				1			1	3,7
Quinaire VIIPOTAL (LT 4484)		1					1	3,7
Bronze ADCANAVNOS (CMC I-285-297)	2						2	7,4
Bronze CICIIDV.BRI/EPAD (CMC I-328-412)	1						1	3,7
Bronze EPAD au guerrier (CMC I-485-508)	9						9	33,3
Bronze VERCA (CMC I-509-526)	4						4	14,8
Gauloises indéterminées					4		4	14,8
République						1	1	3,7
TOTAL	19	1	1	1	4	1	27	100

Tabl. 11 - Répartition des monnaies du secteur central.

Les remarques faites sur le secteur de la porte valent également pour la zone centrale. Plusieurs monnaies intéressantes sont hors contexte ou dans des niveaux peu informatifs. Les fossés FO34 et FO 39 ont livré plusieurs monnaies de La Tène D2a, un quinaire EPAD au cavalier (US 654c), un bronze ADCANAVNOS (US 702c), un bronze CICIIDV.BRI/EPAD (US 620c), un quinaire Q.DOCI/SAMF (US 620c) et également un bronze EPAD au Guerrier (US 648c) plus tardif. Parmi les ensembles clos, le niveau de terre grise (US 687c) a livré un bronze EPAD au guerrier ainsi qu'un VERCA. Deux autres monnaies de ce type ont été découvertes dans une autre fosse (US 703c).

3.5.4 Conclusion

On constate un vieillissement du faciès monétaire marqué par une augmentation des frappes émises durant La Tène D2a et une diminution des monnaies romaines. Si les frappes tardives de La Tène D2b restent majoritaires, le numéraire d'argent et de bronze, voire d'or en circulation au moment de la guerre des Gaules, qu'il soit arverne ou d'autres cités, est bien représenté. On notera par exemple que l'effectif des quinaires EPAD au cavalier découverts sur le site passe de 1 à 4. On observe également une meilleure représentation des autres cités gauloises (6 cette année contre 2 à 4 les années précédentes) avec des types émis durant La Tène D2a.

3.5.5 Catalogue des monnaies

Les monnaies sont classées par métal (or, argent, bronze), puis par autorité émettrice et par type. Au sein de chaque type la présentation suit la numérotation croissante des US en commençant par le secteur de la porte sud puis celle su secteur central (monnaies dont le n° d'US est suivi d'un « c »). Les monnaies dont le numéro est en gras sont illustrées (Planche 19).

Monnaies gauloises d'or allié
Senons
1/8 de statère aux segments de cercle, à l'esse et au A
A) Quatre segments bouletés parallèles. Le segment de gauche est accosté d'un grand S horizontal aux extrémités bouletées. Le segment de droite se termine par un retour à angle droit dont l'extrémité est bouletée. A un annelet centré d'un globule, encadré par trois globules.
R) Cheval à crinière perlée courant à gauche. Au-dessus une sorte de A. Entre les pattes, trois globules posés en triangle.
LT 8030, Doyen classe XVβ, DT 183. Datation : LT D2a.
- **Monnaie 2018-95**, US 677. Pds 0,77 ; axe 6 ; diam. 8,9. Monnaie non usée.

Monnaies gauloises d'argent
Arvernes
Drachme au chien
A) Tête nue à droite ou à gauche; cheveux en forme de petits grains disposés régulièrement.
R) Cheval à droite ou à gauche ; au-dessus, volute ; au-dessous, quadrupède -type chien- tourné vers le droite.
CMC I-177-190. Datation : 80-50.
- **Monnaie 2018-110**, US 701. Pds 2,09 ; axe - ; diam. 12,6. Monnaie légèrement usée.

Drachme à l'oiseau et à la roue
A) Tête nue à gauche avec favoris ; coupe du cou perlée ou avec une encoche.
R) Cheval à gauche ; au-dessus, roue perlée ou lisse ; au-dessous, oiseau tourné vers la gauche.
LT 3794, CMC I-192-211. Datation : 80-50.
- **Monnaie 2018-55**, US 600. Pds 2,19 ; axe 8 ; diam. 10,8. Monnaie légèrement usée.

Drachme EPAD au cavalier
A) Buste à droite ; diadème dans les cheveux ; collier perlé autour du cou. Le personnage porte un vêtement (peut-être un *paludamentum*) et un motif, sorte de volute, part du manteau et se déroule devant le visage.
R) Cavalier au galop à droite ; un vêtement ou un étendard flotte derrière sa tête ; à l'exergue, inscription EPAD.
CMC I-244-250, LT 3885. Datation : LTD2a.
- **Monnaie 2018-81**, US 677. Pds 2,23 ; axe 9 ; diam. 15,2. Monnaie non usée.
- **Monnaie 2018-83**, US 624c. Pds 1,9 ; axe 3 ; diam. 16,9. Monnaie non usée.
- **Monnaie 2018-44**, US 654c. Pds 2,3 ; axe 12 ; diam. 15,5. Monnaie non usée.

Quinaire EPAD au guerrier

A) Buste à droite avec casque lauré à panache ; collier perlé autour du cou et possible *paludamentum*. Devant le visage, inscription EPAD.
R) Guerrier debout tête à gauche, tenant de la main droite une enseigne militaire ornée de deux ailes et de la gauche, une haste, un bouclier rond et une épée. A gauche, aux pieds du guerrier, un casque.
CMC I-476-484, LT 3900, Nash 423, Lyon 409-411. Datation : 50-25.
- **Monnaie 2018-97**, US 624c. Pds 1,41 ; axe 6 ; diam. 14,6. Monnaie fourrée non usée.

Lémovices
Drachme AVIACOS
A) Tête à droite, chevelure en petites mèches.
R) Cheval bondissant sur une ligne d'exergue ; un oiseau en guise d'aurige ; en-dessous sorte de foudre allongé centré d'un globule.
Nash 453-455, DT 3682. Datation : 100-50.
- **Monnaie 2018-56**, US 645c. Pds 3,05 ; axe 12 ; diam. 18,2. Monnaie fourrée oxydée.

Séquanes
Quinaire Q. DOCI/SAM F
A) Q. DOCI ; tête casquée à gauche.
R) Q. DOCI/SAM F ; cheval sanglé et bridé galopant à gauche.
LT 5405, Lyon 525. Datation : TD2a.
- **Monnaie 2018-37**, US 620c. Pds 0,78+ ; axe 6 ; diam. 14,2. Monnaie fourrée non usée, âme ferreuse corrodée.

Quinaire TOGIRIX
A) TOCIRIX ; tête à gauche.
R) TOCIRIX ; cheval bridé et sanglé galopant à gauche ; au-dessus la légende.
LT 5550, Lyon 495-509. Datation : 80-50.
- **Monnaie 2018-68**, US 679. Pds 0,81+ ; axe 6 ; diam. 14,1+. Monnaie incomplète et corrodée.

Eduens
Quinaire VIIPOTAL
A) Buste féminin diadémé et drapé à gauche.
R) VIIPOTAL ; guerrier gaulois debout de face, vêtu militairement, tenant de la main droite une lance et un sanglier enseigne et de la main gauche un bouclier oblong.
LT 4484, Lyon 858. Datation : 60-50.
- **Monnaie 2018-62**, US 675c. Pds 1,5 ; axe 1 ; diam. 14,6. Monnaie non usée.

Monnaies gauloises de bronze
Arvernes
Bronze ADCANAVNOS
Type I
A) Tête nue à gauche ; légende rétrograde A-DCANAVNOS ou A-DCANVANOS ou anépigraphe.
R) Cheval au pas à gauche ; au-dessus, S couché ; sous le ventre, entre les pattes, cercle pointé.
CMC I-285-297, LT 3868, Nash 426-428, Lyon 401-403, Dicomon ARV-3868. Datation : 75-50.

- **Monnaie 2018-2**, US 600. Pds 1,94 ; axe 7 ; diam. 17,3. Monnaie légèrement usée.
- **Monnaie 2018-32**, US 633. Pds 1,20+ ; axe 6 ; diam. 16 ;6. Monnaie usée et corrodée.
- Monnaie 2018-61, US 672. Pds 2,37 ; axe - ; diam. 19. Monnaie usée.
- Monnaie 2018-90, US 677. Pds 0,81+ ; axe - ; diam. 15,8+. Monnaie incomplète et corrodée.
- Monnaie 2018-78, US 680. Pds 2,22 ; axe - ; diam. 17,3. Monnaie corrodée.
- **Monnaie 2018-87**, US 693. Pds 1,60 ; axe 3 ; diam. 15,7. Monnaie non usée.
- Monnaie 2018-107, US 701. Pds 1,61+ ; axe - ; diam. 15,6+. Monnaie incomplète et corrodée.
- Monnaie 2018-33, US 642c. Pds 1,34 ; axe 6 ; diam. 19,4. Monnaie non usée.
- Monnaie 2018-100, US 702c. Pds 1,21+ ; axe - ; diam. 15,4+. Monnaie incomplète et corrodée.

Bronze CICIIDV.BRI/EPAD
A) Buste drapé à droite ; tête nue, les cheveux en mèches régulières ; pentagramme à l'arrière et inscription CICIIDV.BRI devant.
R) Cavalier casqué tenant une lance, au galop à droite ; un vêtement ou un étendard flotte derrière lui. Sous le cheval et sur une ligne d'exergue, deux rinceaux en S ; au-dessous la légende IIPAD.
CMC I-328-412, LT 3894, Nash 421-422, Lyon 406-408, Dicomon ARV-3894. Datation : 75-50.
- **Monnaie 2018-8**, US 620c. Pds 1,81 ; axe 6 ; diam. 19,3. Monnaie non usée.

Bronze DONNADV
A) Tête nue à gauche ; derrière, un anneau avec un point au centre ; devant, légende DONNADV ou DONIIDV.
R) Cheval au galop à droite monté par un cavalier à la tête casquée qui tient les rênes de la main droite et une sorte de draperie de la gauche. Sous le cheval, deux S couchés bout à bout.
CMC I-424-434, LT 3921, Dicomon ARV-3921. Datation : 90-50.
- **Monnaie 2018-98**, US 677. Pds 1,68+ ; axe 9 ; diam. 16,9. Monnaie incomplète non usée.

Bronze EPAD au guerrier
A) Buste à droite avec casque lauré à panache ; collier perlé autour du cou et possible *paludamentum*. Devant le visage, inscription EPAD.
R) Guerrier debout tête à gauche, tenant de la main droite une enseigne militaire ornée de deux ailes et de la gauche, une haste, un bouclier rond et une épée. A gauche, aux pieds du guerrier, un casque.
CMC I-485-508, LT 3900, Nash 423, Lyon 412-413, Dicomon ARV-3907. Datation : 50-25.
- Monnaie 2018-30, US 600. Pds 2,16 ; axe 3 ; diam. 16,7. Monnaie incomplète, non usée corrodée.
- Monnaie 2018-36, US 600. Pds 1,50+ ; axe 3 ; diam. 17,2. Monnaie non usée corrodée.
- Monnaie 2018-125, US 600. Pds 2,43+ ; axe 7 ; diam. 16,4. Monnaie non usée légèrement corrodée.
- **Monnaie 2018-130**, US 600. Pds 2,52 ; axe 9 ; diam. 17,9. Monnaie légèrement usée.
- Monnaie 2018-12, US 616. Pds 1,49+ ; axe - ; diam. -. Monnaie incomplète, fragmentée et corrodée.

- **Monnaie 2018-16**, US 616. Pds 1,26 ; axe 6 ; diam. 15,9. Monnaie non usée.
- Monnaie 2018-17, US 616. Pds 1,30 ; axe 3 ; diam. 16,5. Monnaie légèrement usée.
- Monnaie 2018-18, US 616. Pds 1,09+ ; axe 9 ; diam. 15,4. Monnaie incomplète non usée.
- Monnaie 2018-20, US 616. Pds 1,19+ ; axe 6 ; diam. 17,1. Monnaie corrodée.
- Monnaie 2018-9, US 621. Pds 2,39 ; axe 11 ; diam. 18,4. Monnaie non usée et corrodée.
- Monnaie 2018-13, US 626. Pds 1,56 ; axe 6 ; diam. 17,6. Monnaie corrodée.
- Monnaie 2018-23, US 627. Pds 2,18 ; axe - ; diam. 18,1. Monnaie très corrodée.
- Monnaie 2018-29, US 632. Pds 1,16+ ; axe 8 ; diam. 14,5. Monnaie incomplète non usée.
- Monnaie 2018-38, US 632. Pds 2,01 ; axe 6 ; diam. 16,2. Monnaie non usée corrodée.
- Monnaie 2018-40, US 636. Pds 1,71 ; axe - ; diam. 18. Monnaie très corrodée.
- Monnaie 2018-46, US 647. Pds 1,38+ ; axe 6 ; diam. 17,2. Monnaie non usée corrodée.
- Monnaie 2018-52, US 647. Pds 1,30 ; axe 6 ; diam. 18. Monnaie corrodée.
- Monnaie 2018-63, US 665. Pds 0,89+ ; axe 6 ; diam. 11,9+. Monnaie incomplète et corrodée.
- Monnaie 2018-99, US 677. Pds 0,81+ ; axe - ; diam. 16,3. Monnaie incomplète et corrodée.
- Monnaie 2018-88, US 693. Pds 0,87+ ; axe - ; diam. 14,9+. Monnaie incomplète et corrodée.
- Monnaie 2018-102, US 701. Pds 0,77+ ; axe 6 ; diam. 15,8. Monnaie incomplète non usée.
- Monnaie 2018-124, US 727. Pds 1,31 ; axe - ; diam. 17. Monnaie corrodée.
- **Monnaie 2018-106**, US 624c. Pds 2,20+ ; axe 6 ; diam. 15,9. Monnaie non usée.
- Monnaie 2018-50, US 645c. Pds 3,05 ; axe - ; diam. 17,1. Monnaie non usée corrodée.
- Monnaie 2018-58, US 645c. Pds 2,14 ; axe 7 ; diam. 17,9. Monnaie peu usée légèrement corrodée.
- Monnaie 2018-67, US 645c. Pds 2,62 ; axe 3 ; diam. 16,9. Monnaie non usée et corrodée.
- Monnaie 2018-42, US 648c. Pds 1,02 ; axe 6 ; diam. 16,3. Monnaie corrodée.
- Monnaie 2018-43, US 655c. Pds 0,55+ ; axe - ; diam. 10,9+. Monnaie incomplète et corrodée.
- Monnaie 2018-57, US 669c. Pds 0,81+ ; axe 6 ; diam. 14,1+. Monnaie incomplète et corrodée.
- Monnaie 2018-73B, US 687c. Pds 1,50+ ; axe 6 ; diam. 17,1. Monnaie incomplète et corrodée.
- Monnaie 2018-114, US 703c. Pds 1,17+ ; axe 7 ; diam. 17,8. Monnaie non usée, incomplète et corrodée.

Bronze VERCA

A) Buste drapé à gauche ; cordon perlé dans les cheveux. Devant le visage, légende VERCA (V et E en ligature).
R) Cheval à droite au pas ; au-dessus, un anneau perlé avec un point centré.
CMC I-509-526, LT 3943, Nash 437, Lyon 414-416, Dicomon ARV-3943. Datation : 40-10.

- Monnaie 2018-7, US 611. Pds 1,08 ; axe 12 ; diam. 15,6. Monnaie non usée, légèrement corrodée.
- Monnaie 2018-22, US 627. Pds 0,85 ; axe 2 ; diam. 15. Monnaie peu usée, corrodée.
- Monnaie 2018-27, US 627. Pds 0,71+ ; axe 9 ; diam. 13,3+. Monnaie corrodée.
- Monnaie 2018-120, US 713. Pds 0,72+ ; axe - ; diam. 11,7+. Monnaie corrodée.
- Monnaie 2018-126, US 728. Pds 1,02+ ; axe - ; diam. 14,7+. Monnaie corrodée.
- **Monnaie 2018-69**, US 624c. Pds 1,52+ ; axe 5 ; diam. 16,1. Monnaie non usée.

- Monnaie 2018-48, US 645c. Pds 1,42 ; axe 8 ; diam. 15,4. Monnaie corrodée.
- Monnaie 2018-85, US 687c. Pds 0,91+ ; axe - ; diam. 13,7+. Monnaie corrodée.
- Monnaie 2018-127, US 703c. Pds 0,52+ ; axe 3 ; diam. 13,4+. Monnaie corrodée.

Potin au long cou
A) Tête casquée stylisée à gauche
R) Quadrupède à long cou à gauche, tête représentée par deux globules, queue recourbée en esse au-dessus du dos, ligne de sol.
Nash 594-596 ; Lyon 434-435.
- Monnaie 2018-19, US 625. Pds 1,91+ ; axe - ; diam. 16,9. Monnaie incomplète et corrodée.

Bituriges Cubes
Bronze ABVDOS
A) Tête masculine à gauche, les cheveux distribués en grosses mèches, devant légende ABVDOS.
R) Cheval au galop à gauche ; au-dessus, trois annelets ; légende ABVDOS sous le poitrail.
Nash 473-487, Lyon 600. Datation : 90-50.
- **Monnaie 2018-119**, US 717. Pds 3,74 ; axe - ; diam. 17. Monnaie corrodée.

Carnutes
Bronze aux oiseaux et au serpent
A) Tête à droite, la chevelure schématisée sous forme de triangles pointés.
R) Aigle et aiglon à droite, ailes déployées ; devant leur tête, serpent ; de part et d'autre de l'aigle, étoile et croix cantonnée de points.
LT 6088, Lyon 764-767. Datation : LT D2a.
- **Monnaie 2018-70**, US 680. Pds 2,85 ; axe 3 ; diam. 17,7. Monnaie non usée légèrement corrodée.

Lémovices
Bronze CONNOS EPILLOS SEDVLLVS
A) Tête à droite les cheveux relevés et ornée d'un bandeau, collier ou torque autour du cou. Légende devant et derrière la tête.
R) Cavalier galopant à droite, tenant un carnyx. Deux sangliers au-dessus de la croupe du cheval. Dessous, petit personnage couché à droite sous lequel se trouve la légende SEDVLLVS.
LT 4578, DT 3713. Datation : LT D2b
- **Monnaie 2018-15**, US 617. Pds 2,56 ; axe 9 ; diam. 16,5. Monnaie non usée corrodée.

Monnaies gauloises indéterminées
- Monnaie 2018-3, US 600. Pds 0,30+ ; axe - ; diam. 14,1+. Monnaie incomplète et corrodée.
- Monnaie 2018-47, US 600. Pds 2,13 ; axe - ; diam. 19,9. Objet monétiforme en fer (âme) oxydée.
- Monnaie 2018-123, US 600. Pds 1,41 ; axe - ; diam. 16,1. Monnaie corrodée.
- Monnaie 2018-4, US 603. Pds 0,56+ ; axe - ; diam. 11,7+. Monnaie incomplète et corrodée.
- Monnaie 2018-5, US 618. Pds 0,62+ ; axe - ; diam. 13,8+. Monnaie incomplète et corrodée.

- Monnaie 2018-11, US 621. Pds 4,78 ; axe - ; diam. 17,6. Monnaie corrodée, flan épais.
- Monnaie 2018-53, US 647. Pds 2,50 ; axe - ; diam. 15,8. Objet monétiforme en plomb.
- Monnaie 2018-92, US 647. Pds 0,39+ ; axe - ; diam. 11,9+. Monnaie incomplète et corrodée.
- Monnaie 2018-43, US 655. Pds 0,55+ ; axe - ; diam. 10,9+. Ame de monnaie très corrodée.
- Monnaie 2018-104, US 677. Pds 1,01 ; axe - ; diam. 10,2. Monnaie corrodée.
- Monnaie 2018-74, US 683. Pds 0,18+ ; axe - ; diam. -. Fragment de monnaie.
- Monnaie 2018-103, US 701. Pds 0,82+ ; axe - ; diam. 14,6. Monnaie incomplète et corrodée.
- Monnaie 2018-121, US 727. Pds 1,61 ; axe - ; diam. 15,1. Monnaie corrodée.
- Monnaie 2018-72, US 645c. Pds 0,92+ ; axe - ; diam. 16,7. Monnaie incomplète et corrodée.
- Monnaie 2018-86, US 667c. Pds 1,19+ ; axe - ; diam. 16,3. Monnaie corrodée.
- Monnaie 2018-80, US 669c. Pds 1,21+ ; axe - ; diam. 16,3+. Monnaie incomplète et corrodée.
- Monnaie 2018-122, US 714c. Pds 1,38 ; axe - ; diam. 18,4. Monnaie corrodée.

Monnaies romaines
République
Jules César
Denier, Afrique, argent, 47-46 av. J.-C.
A) Tête diadémée de Vénus à droite, portant boucle d'oreille et collier.
R) [CA]ESAR verticalement dans le champ. Enée nu marchant à gauche, tenant de la main droite le *palladium* et portant sur son épaule son père Anchise.
- **Monnaie 2018-112**, US 624c. Pds 2,73 ; axe 6 ; diam. 19. RRC 458/1 ; LT 2943. Monnaie fourrée oxydée.

Auguste (27 av. J.-C. - 14 ap. J.-C.)
- **Monnaie 2018-1** US 610.
D*upondius*, Nîmes, 1ère émission, 16/15-10 av. J.-C.
A) [IMP DIVI F] ; têtes adossées d'Agrippa, à gauche et d'Auguste, à droite.
R) [COL NEM] ; crocodile enchaîné à un palmier.
Pds 5,89 ; axe 6 ; diam. 25. RPC 523. Monnaie très corrodée.

4) Synthèse sur les vestiges découverts entre 2013 et 2018

Un certain nombre de structures archéologiques a été fouillé par portions au fil des campagnes annuelles. Ils seront présentées dans ce chapitre d'une façon synthétique, en réunissant toutes les informations accumulées année après année. Une attention particulière sera accordée aux relations stratigraphiques, afin de préparer la synthèse sur le phasage du chapitre 4.7.

La présentation de chacune des deux zones de fouille, porte sud et centre, est précédé par un paragraphe sur la stratigraphie générale du secteur. Les vestiges sont présentés ensuite dans leur ordre chronologique.

4.1 Les vestiges du secteur de la porte sud

4.1.1 La stratigraphie générale du secteur de la porte sud

Sur le plateau de Gergovie, l'épaisseur des couches archéologiques semble être très inégale selon les variations du relief. Tandis que l'érosion a été plus intense sur les parties les plus élevées à l'est et à l'ouest, les sédiments se sont accumulés dans la "dépression centrale" qui traverse le milieu du plateau dans le sens nord-sud (fig. 107).

Le secteur de la porte sud se trouve au bout du talweg qui relie le centre et le bord sud du plateau, sur une altitude de 712 m environ. L'emprise de la fouille 2013-2018 de 1000 m^2 environ occupe le fond de la petite vallée et la partie basse de la pente qui remonte vers l'est. A l'est, l'emprise est limitée par les vestiges du mur en pierre sèche moderne qui longe le Chemin de la Croix.

Entre 2013 et 2018, 18 coupes stratigraphiques ont été réalisées dans le secteur de la porte sud (fig. 108). Les coupes sont identifiées par un numéro d'ordre (C 1 à C 18, voir annexe 8). Toutes ces coupes ont déjà été présentées dans les rapports annuaires, et les coupes de 2018 dans le cadre du chapitre 2 de ce rapport.

La tranchée de 2013

La tranchée réalisée en 2013 dans le sens est-ouest à l'aide d'une pelle mécanique a permis d'observer la stratigraphie générale du secteur sur une longueur de 30 m (coupe C 1, fig. 109). Sur le bord de la tranchée, la surface actuelle du pré descend de 711,88 m près du mur parcellaire moderne à l'est à 711,64 m au milieu du sondage, pour remonter à 711,90 m.

Dans la partie est de la coupe, le terrain naturel US 50 affleure directement sous la couche de terre végétale (US 83), à une profondeur de 25 à 30 cm. Il se présente sous la forme d'un cailloutis de couleur jaunâtre, pris dans une argile de la même couleur. Cette couche comporte également quelques grands blocs de basalte de surface très arrondie. La surface du TN descend de 711,49 m à l'est vers 710,88 m dans le centre et la partie ouest de la coupe. Le relief naturel de la pente orientale du talweg est donc un peu plus

accentué que la surface actuelle. Les couches archéologiques qui égalisent le terrain atteignent une épaisseur de 60 cm au milieu de la coupe.

La stratigraphie générale du secteur de la porte sud repose sur l'identification de trois couches qui occupent une large partie de la coupe C 1:

La **couche US 51** d'une épaisseur qui ne dépasse pas une dizaine de centimètres est formée d'une argile sableuse de couleur rougeâtre. Elle repose directement sur le toit du terrain naturel. L'absence quasi totale de mobilier archéologique montre qu'il s'agit d'une couche d'origine naturelle. Il s'agit d'un reste d'une nappe de sable à chailles, formation géologique bien connue par les géologues régionales.[2]

La **"couche grise" US 52**, composée d'une argile grise assez compacte d'une épaisseur de 10 à 15 cm, s'étend sur une largeur de plus de 8 m. A l'ouest du sondage de 2013, elle est recoupée par les fosses FS 3 et FS 4. A l'est, au delà du fossé FO 20 qui recoupe à son tour la couche US 52, elle semble être présent sous le mur MR 1. La couche US 53 qui s'arrête juste à l'est du mur MR 1 est très probablement identique à la couche grise US 52.

A plusieurs reprises, nous avons eu l'occasion de fouiller une partie de la "couche grise" et de délimiter son étendue (fig. 8).

Dans le secteur 25 de 2014, situé sur le bord nord du sondage de 2013, la "couche grise" a été fouillée sur une emprise de 2,5 x 2,5 m. La "couche grise" (US 160) est recouverte par une couche de grosses pierres, déposées sans aucune organisation reconnaissable (US 148) et une couche d'argile brun-gris (US 142) comportant quelques pierres décimétriques. La fosse FS 13 recoupe toutes les trois couches (fig. 110).

En 2014 également, une autre partie de la "couche grise" a été fouillée au bout nord du mur MR 1. La coupe C 4 documentée après la fouille du secteur 19 à l'est du MR 1 confirme la présence de la "couche grise" sous le mur MR 1 et à l'est de cette structures (fig. 111 et 112).

En 2018, plusieurs lambeaux de la "couche grise" conservés sous la voie VO 10 à l'est du mur MR 1 ont été fouillés (US 650, 605, 680 et 651).

L'ensemble de ces observations prouve que la "couche grise" s'étend de la limite ouest de l'emprise jusqu'à l'est du mur MR 1, ou elle meurt sur la légère pente du talweg (fig. 8). Cette couche représente sans doute la première phase de l'occupation laténienne du secteur de la porte sud.

La troisième des couches principales identifiées en 2013 correspond à un remblai important d'une épaisseur de 40 cm environ (US 63 => F 18). La fouille du secteur 25 a permis de confirmer la nature de remblai de ce paquet de strates, qui s'étend jusqu'au pied de la plateforme du bâtiment 21 (voir coupes C 6, 15 et 14). La fouille de 2018 et l'étude des coupes C 16 e 17 ont montrées que le remblai US 63 comporte plusieurs

[2] Michel 1948. Je remercie Denis Tourlonias pour ses renseignements précieuses sur les chailles.

couches accumulées derrière le mur de fortification MR 33, regroupées sous la dénomination F 18. Plusieurs structures en creux, comme le puits PT 7, la cave FS 13, le caniveau CN 22 et la fosse FS 23 sont creusées dans le remblais F 18, d'autres reposent sur la surface de cette couche.

Conclusions

Les observations stratigraphiques présentées dans ce chapitre permettent de retracer les différentes étapes du développement de l'occupation dans le secteur de la porte sud :

- La "couche grise" représente le tout début de l'occupation

- Le fossé FO 20 est ensuite creusé dans la "couche grise"

- Le mur MR 1 est installé sur la "couche grise" et longe le fossé FO 20, son front ouest est posé dans le creusement. La voie VO 10 est également installée directement sur la "couche grise", son tracé suit celui du fossé FO 20

- Le mur de fortification MR 33 et la tour TR 26/27 ont été construites sur les ruines des éléments de fortification qui sont très vraisemblablement liés au mur MR 1. La tour TR 26/27 recouvre une partie du fossé FO 20

- Les remblais F 18 sont contemporains de la mise en place du mur MR 33

- Les éléments de la dernière phase d'occupation sont postérieurs du dépôt des remblais F 18

La présentation synthétique des vestiges identifiés entre 2013 et 2018 va suivre le phasage que nous venons d'esquisser.

4.1.2 Le fossé FO 20

Quatre tronçons du fossé FO 20 ont été identifiés au cours des fouilles 2013-2018 (plan général 2): au sud de la tour TR 26/27, à l'ouest du mur MR 1, à la hauteur de la citerne CT 11 et finalement sur la limite nord de l'emprise.

La coupe C 11 situé sur la bordure sud du mur de fortification (fig. 113) montre qu'à cet endroit le fossé possède un profil en U, avec des parois peu évasées. La largeur est de 70 cm dans la partie basse et de 1 m environ dans la partie haute. La profondeur du creusement dans le TN est de 70 cm, le fonds est à 1,30 m en dessous du niveau actuel.

Le remplissage a été effectué en deux étapes. La partie inférieure du fossé comporte un mélange de gravier basaltique jaunâtre (issu du substrat), d'argile brun-gris et de pierres grises anguleuses (fig. 113, couche 2). La couche 3 est composée de pierres dans une matrix d'argile grise. Les grands blocs de la première assise de la tour TR 26/27 passent sur le fossé rebouché (couche 4). Il est à noter qu'aucun affaissement de la ligne des grands blocs n'est visible, ce qui indique que le remplissage du fossé a été compacté

de façon délibérée. A noter également l'absence d'un dépôt de sédiment fin sur le fond du fossé, typique pour les fossés de drainage.

Dans la partie du fossé qui longe le mur MR 1, les bords creusés dans le substrat étaient cachés par les murs en pierre sèche du caniveau CN 2. Au bout nord de cette section, les coupes C 6 et C 7 ont été réalisées (fig. 114).

La coupe C 6 montre que le gravier basaltique extrait du fossé FO 20 avait été déposé sur le bord ouest du fossé (fig. 114, couche 2). Ce dépôt correspond donc à l'US 13 enregistré en 2013 sur le bord ouest du FO 20 (fig. 109). Le caniveau CN 22 est aménagé en surface de la couche 4, qui fait peut-être partie du large remblai F 18 déposé derrière le mur de fortification MR 33. La petite fosse FS 23 a été creusée dans la couche 4, mais également dans le remplissage supérieur du FO 20.
La coupe C 7 dans le fossé lui-même et malheureusement incomplète, le bord est du creusement est résté caché derrière un amas de très grands blocs, apparemment issus de la démolition du mur MR 1 (fig. 114). Le fossé est de faible profondeur, le fond est plat et régulier. Le remplissage sur le fond (couche 3) comporte beaucoup de petites pierres comprises dans une argile noire. Le remplissage principal du fossé (couche 5) est composé d'un amas de grands blocs de basalte (fig. 115). Il est évident que le fossé FO 20 a été rebouché au moment du démantèlement du mur MR 1.

Dans un secteur juste à l'ouest de la citerne CT 11, le fossé FO 20 a été dégagé sur le niveau du substrat (fig. 116). Par manque de temps nous avons cependant renoncé à la fouille de ce tronçon. Le remplissage supérieur du fossé est formé d'un amas de grands blocs.

Un autre tronçon du fossé FO 20 a été fouillé sur la limite nord de l'emprise, entre la plateforme du bâtiment 21 et la voie VO 10 (fig. 12, coupe C 8). Sur le niveau de la surface du substrat, le fossé atteint une largeur de 1,25 m. Les parois sont évasées, le fond plat large de 60 cm se trouve à 1,10 m sous le niveau actuel. Une partie du gravier extrait par le creusement du fossé a été déposé sur son bord est (couche 3).
La partie inférieure du remplissage est formée, comme dans la coupe C 7, par un mélange de terre grise et de gravier jaune (couche 7). La deuxième couche de remplissage (couche 8) comporte beaucoup de blocs basaltiques. Cette couche est posée contre le bloc de la plateforme du bâtiment 21 (couche 4); la plateforme était donc déjà en place au moment du rebouchage du fossé. Le gravier de la voie VO 10 (couche (5) repose sur le gravier extrait du fossé (couche3), la voie a donc été construite après le creusement du fossé.

Résumé :

Le fossé FO 20 traverse le secteur de la porte sud du nord au sud, sur une longueur de 35 m. Le fond creusé dans le substrat montre un pendage assez considérable, en descendant de 711,32 m NGF sur la limite nord de l'emprise à 709,86 m au sud.
Les coupes montrent un profil trapézoïdal avec un fond plat dans la partie nord du secteur, et un profil plus flou en U au sud.
Le fossé a été rebouché complètement sur une longueur de 5 m au moment de la construction de la tour TR 26/27. La partie au nord de ce bouchon semble être rebouché

complètement avec les débris du mur MR 1. Le fossé est rebouché au moment du creusement de la fosse FS 23.

Au début de son existence, le fossé FO 20 a certainement rempli la fonction d'un fossé de drainage. Le revêtement d'un tronçon de 12 m avec un parement en pierre sèche a protégé les constructions sur le bord du fossé de l'érosion par l'eau coulant.
Le fossé n'a cependant pas été installé au fond du talweg, mais sur le bas de la pente qui remonte vers l'est. Le rebouchage d'une section du fossé à l'occasion de la construction de la tour TR 26/27 a définitivement mis fin à la fonction de drainage. Les couches déposées sur le fond du fossé ne ressemblent d'ailleurs pas aux sédiments fins déposés normalement au fond des fossés de drainage.

Le plan général évoque la possibilité que le fossé FO 20 est identique au fossé FO 34 au centre du plateau, à 200 m de la porte sud (plan général 1). Il est donc possible que le fossé FO 20 fait partie d'un système de fossés parcellaires très étendu, installé au tout début de l'occupation laténienne.

4.1.3 Les éléments de la première fortification

4.1.3.1 Le mur MR 1

Le mur MR 1 a été installé sur la bordure est du fossé FO 20 sur une longueur de 12 m (fig. 117). Le front ouest (interne) du mur a été posé dans le fossé et forme ainsi le parement oriental du caniveau CN 2 (voir le paragraphe suivant). Du reste du mur seulement la première assise est conservée. Elle est composée de larges blocs mis souvent dans le sens de la longueur du mur. Les blocs du parement oriental forment une façade bien droite. La taille des blocs est sensiblement moins importante dans la moitié ouest (interne) du mur.
Le mur est un peu plus large au nord, ce qui lui donne la forme d'un trapèze allongé. La largeur du mur est comprise entre 2,30 m au sud et 2,90 m au nord. Sur sa limite sud-ouest, le mur a visiblement été grignoté à l'occasion de la construction de la tour TR 26/27.

La largeur du mur MR 1 ne laisse peu de doute qu'il s'agit d'un mur de fortification. Orienté dans le sens nord-sud, il forme un angle droit avec le mur de fortification sur le rebord sud du plateau. La voie VO 10 longe la façade orientale du mur MR 1. La présence d'une large construction sur poteaux porteurs sur la voie montre que le mur MR 1 fait partie d'un aménagement de porte. Le mur MR 1 représente sans doute le flanc ouest du bâtiment de porche.

4.1.3.2 Le caniveau CN 2

Le tronçon du fossé FO 20 qui longe le mur MR 1 a été aménagé en caniveau (CN 2). Le front ouest du mur MR 1 posé dans le fossé en représente le parement est, et le rebord opposé est également protégé par un petit mur en pierre sèche (fig. 118 - 119). Le petit

chenal compris entre les deux murs est large de 60 cm, avec une profondeur de 60 à 70 cm.

La partie sud du caniveau CN 2 est encore recouverte par les vestiges de la tour TR 26/27. A la hauteur du parement nord de la tour, le fossé a été obstrué par un remplissage en pierre (fig. 120), afin de permettre la construction de la tour sur l'ancien caniveau.

Au nord de ce bouchon, le parement ouest du CN 2 est conservé sur une longueur de 5,2 m. Il a disparu au sud de la coupe C 6. Entre ce mur et le rebord du fossé FO 20 sont apparus les vestiges d'un premier état de ce parement (US 280). Ce mur est recouvert par les murs du bâtiment 29.

4.1.3.3 Les vestiges découverts en 2018 (MR 61, MR 64, MR 62, F 63)

Les éléments de la première fortification découvert en 2018 sous le mur MR 33 et la tour TR 26/27 ont été présenté dans les chapitres 2.1.10 et 2.1.11. Leur attribution hypothétique au premier état de la fortification repose sur leur position stratigraphique et leur orientation, qui reprenne celle du mur MR 1.
Seul la fouille de la tour TR 26/27 peut nous renseigner sur la nature exacte de ces constructions.

4.1.4 La voie VO 10

La voie VO 10 traverse la partie orientale de l'emprise de fouille sur une longueur de 35 m (fig. 17). Elle est matérialisée par une couche de gravier de basalte, qui se distingue facilement par sa couleur grise du basalte orangeâtre du terrain naturel sous-jacent (fig. 14 et 122).
Dans la partie sud de l'emprise, la voie VO 10 passe d'abord à l'est du mur MR 1, pour se rapprocher ensuite du fossé FO 20. La voie VO 10 occupe la pente orientale du talweg, qui remonte doucement vers l'est. La couche de gravier compacté repose à l'est du mur MR 1 sur la "couche grise" (US 52), et encore plus vers l'est directement sur le terrain naturel.

La surface de la voie VO 10 a été découverte partout directement en dessous de la terre végétale, à une profondeur de 5 à 30 cm sous le niveau actuel. La voie a subi des dégradations importantes à l'époque augustéenne (voir chapitre 4.1.10). En raison de sa position haute, elle a également souffert des labours de l'époque moderne.
Sur la limite sud de la fouille, le gravier de la voie a été documenté sur une largeur de 8,40 m. La voie se rétrécie dans le couloir de la porte à une largeur de 6 à 7 m. Sur la limite nord de l'emprise, elle atteint une largeur qui dépasse 11,30 m (la limite est n'a pas été atteint). La voie VO 10 serait donc à cet endroit nettement plus large que dans le passage de la porte. Il est cependant possible que nous soyons en présence d'une bifurcation de la voie vers l'est.

La coupe C 5 aménagé dans le gravier de la voie à l'est de la citerne CT 11 a révélé la présence de deux couches de pierres (US 157 et 159), séparées par une mince couche argileuse de couleur brun-gris (fig. 121 et 123). La couche inférieure comporte

cependant des blocs qui dépassent l'épaisseur de cette strate et s'étendent jusqu'à la surface de la couche supérieure US 159. Il semble donc que les trois couches visibles dans la coupe font partie du même remblai.
Dans tous les autres secteurs ou nous avons fouillé une partie de la voie, la couche de gravier présente un aspect homogène, et aucune recharge n'a été découverte.

L'épaisseur de la couche de gravier est plutôt faible, elle ne dépasse guère 10 cm dans la coupe C 18 (fig. 12), et atteint à peine 15 cm dans la coupe C 5 (fig. 121). L'épaisseur de la couche de gravier est à peu près égale sur toute la largeur de la voie. L'épaisseur de la couche de gravier semble trop mince pour supporter à elle seule l'impacte de la circulation des roues de char. Aucune trace d'ornières n'a été observée malgré la bonne conservation de la surface de la couche de gravier dans certains secteurs.

Très vraisemblablement, la couche de gravier ne représente donc pas la bande de roulement de la voie, mais l'assise de base supportant un dallage. Ce dallage était partiellement conservé sur la limite nord de l'emprise (US 733, fig. 15), et aussi au nord de la citerne CT 11 (US 164, fig. 124). La couche de gravier et le dallage auraient donc fonctionné ensemble, et seraient en conséquence contemporains.

La construction des citernes CT 11 et CT 5 à l'époque augustéenne a déjà entraînée le démantèlement partielle du dallage. La destruction a été sans doute achevée par les paysans de l'époque moderne.

4.1.5 Le bâtiment de la porte BAT 25

La présence d'un bâtiment de porche installé sur la voie VO 10 a été révélé par la découverte de deux rangées à trois trous de poteau (US 229, 274, 276, 237, 275 et 278), disposé perpendiculairement au mur MR 1 (fig. 125). La disposition des poteaux porteurs en lignes de trois est très caractéristique des bâtiments de porche des oppida gauloises (Fichtl 2014, 245 s.).
L'achèvement de la fouille de la voie VO 10 à l'est du mur MR 1 a permis de porter à 14 le nombre des trous de poteau attribuables à ce bâtiment. D'autres trous de poteau ont sans aucun doute disparu à cause des interventions de l'époque augustéenne (arrachement du dallage de la voie et constructions hydrauliques). Le sondage réalisé à la pelle mécanique en 2013 s'ajoute encore aux perturbations dans ce secteur.

La première ligne toute au sud comporte trois TP (fig. 125 et tab. 2). Le premier TP 229 se trouve à 50 cm du front du mur MR 1, le troisième TP 276 sur la bordure est de la voie VO 10. La distance entre les TP est de 2,70 m et de 3,50 m (distance entre les centres des creusements).

Les trois TP de la deuxième ligne, 2,90 m plus au nord, reprennent l'organisation de la première ligne. Les deux TP au milieu des deux premières lignes (TP 274 et TP 275/507) ont été endommagé par le creusement du caniveau CN 52.

Le TP 237, d'un diamètre impressionnant de 70 cm, a été creusé entre les deux premières lignes.

Le milieu des lignes 3 et 4 est occupé par la citerne CT 5, et seul les TP sur le rebord de la voie ont été conservés. Le TP 732 de la troisième ligne est légèrement déplacé vers l'est.

Les trois TP isolés situé au nord de la quatrième ligne sont difficile à interpréter. Le TP 457 est situé à 1,20 m devant le front du mur MR 1, à peu près comme le TP 732. Les deux TP 683 et 684 se trouvent sur la bordure du gravier de la voie.

Il semble que le plan du bâtiment de porche se compose de quatre lignes à trois poteaux. La disposition légèrement irrégulière des poteaux s'explique par l'hétérogénéité du terrain naturel: de très grand blocs de basalte gisent parfois exactement aux endroits où les TP auraient du être placé (fig. 18).

Tous les TP identifié dans le couloir de la porte comportaient du mobilier laténien, l'attribution au BAT 25 est donc possible.

Le diamètre des trous de poteau varie entre 39 et 81 cm, leur profondeur conservée entre 10 et 54 cm (voir tableau 2). La faible profondeur de certains TP s'explique par la mauvaise conservation d'une part, et par la nature difficile du substrat d'autre part.

Deux autres creusements s'ajoute à la liste des TP du bâtiment BAT 25 à cause de leurs dimensions et de leur emplacement. Les TP 258 et 360 se trouvent entre le fossé FO 20 et la voie VO 10, juste en dehors du passage de la porte (fig. 125 et 130).

Ligne	US TP	Diamètre	Profondeur conservée
1	229	55 cm	54 cm
1	274	40 cm	33 cm
1	276	48 cm	33 cm
?	237	55 cm	34 cm
2	659	60 cm	34 cm
2	275/507	44 cm	(17 cm)
2	278/328	81 cm	38 cm
3	732	49 cm	21 cm
3	686	49 cm	10 cm
4	509	48 cm	28 cm
4	685	42 cm	14 cm
?	457	50 cm	26 cm
?	684	39 cm	17 cm
?	683	44 cm	10 cm
	258	52 cm	37 cm
	360	53 cm	34 cm

Tableau 2 : Diamètre et profondeur des TP du BAT 25.

Le bâtiment de porche BAT 25 se compose donc d'une construction en bois sur quatre rangées de poteaux porteurs qui forment un rectangle de 7,50 m sur 6,50 m environ (fig.

130). Cette structure en bois a été posée entre deux murs massifs, le mur MR 1 à l'ouest de la voie et un autre mur symétrique sur la bordure est de la voie (fig. 125, MR 35). Placé plus haut sur la pente est du talweg, ce mur a été démantelé complètement et a ainsi disparu sans laisser de traces.

Les poteaux de la construction en bois plantés dans la voie VO 10 laissent deux passages larges de 2, 40 m et de 4,60 m. L'existence de quatre lignes de poteaux dans le sens transversal montre qu'il s'agit d'une porte double, avec des vantaux attachés aux poteaux de la première et de la troisième rangée (fig. 131).

Les poteaux ont portés deux passerelles transversales reliant les deux murs de fortification sur le niveau du premier étage. Les passerelles transversales et les plateformes installés latéralement sur les murs de fortifications forment ainsi une galerie rectangulaire qui contourne une petite cours intérieure. L'aménagement permet aux défenseurs de circuler librement et de protéger les portes par le haut. Il est tout à fait possible que la galerie possédait un deuxième étage (fig. 131).

Le bâtiment de porche de la porte sud de Gergovie correspond à l'architecture des portes des *oppida* gauloises mise en évidence par les fouilles (Fichtl 2000, 54s). Les constructions en bois encadrés par les murs de fortification parallèles se composent souvent de trois rangées de poteaux, avec une rangée médiane qui divise la chaussée en deux voies. Les poteaux médians permettent également de réduire la largeur des vantaux de la porte et d'augmenter ainsi leur stabilité.

Les bâtiments de porche des *oppidas* se trouvent souvent au fond du couloir de la porte. Des porches occupant le passage entier, comme il est le cas à Gergovie, sont connues de La Chaussée-Tirancour (état 1) et de la porte Est de Manching. Cette dernière est marquée également, dans son état 1 et 2, par une construction sur poteaux à l'extérieur de la porte (Fichtl 2000, 57).

Notre restitution de la partie supérieure du bâtiment de la porte sud de Gergovie suit les propositions présentées récemment par Stéphane Fichtl pour la porte Est de Manching (Fichtl 2014, 255s).

4.1.6 L'état récent de la fortification : MR 33 et TR 26/27

4.1.6.1 Le mur de courtine MR 33

Le mur MR 33 a été dégagé en 2016 à l'ouest de la tour TR 26/27, sur une longueur de 10 environ (fig. 132). Une douzaine de mètres plus à l'ouest, un autre tronçon de ce mur est apparu dans le sondage 63 effectué en 2017 (plan général 2).

Le parement extérieur du mur MR 33 est matérialisé par une enfilade de grands blocs, posés avec un pan plat vers l'extérieur. Le front du mur reprend exactement l'orientation du parement sud de la tour TR 26/27. Le parement externe de la

fortification se déroule parallèlement au rebord du plateau. Avec le mur MR 1 et le fossé FO 20, il forme un angle de 120°.

Le parement extérieur du mur MR 33 est matérialisé par une enfilade de grands blocs, posés avec un pan plat vers l'extérieur. Le parement interne est nettement moins visible sur les photos zénithales. La fouille du secteur 66 a révélé que le parement intérieur du rempart se compose de grandes pierres plates posées de chant (fig. 66).
A une distance de 1,75 m du parement externe, un deuxième parement est visible sur toute la longueur du tronçon dégagé en 2016. Le front de ce parement interne est également tourné vers l'extérieur. Le mur MR 33 correspond donc à un mur à parements multiples. Les murs de fortification en pierre sèche à parements multiples sont biens connus dans le Midi et sur la péninsule ibérique (Moret 1996, 80; Py et al. 2008; Arcelin et Dedet 1985, 17).

Le remplissage à l'intérieur du mur se constitue de moellons basaltiques en étroite imbrication. On remarque une zone, situé entre le parement interne et le front extérieur, qui comporte de blocs d'une taille nettement plus importante (fig. 132).

Le mur MR 33 représente sans doute un mur de courtine qui relie la porte sud au rempart principal installé sur le rebord du plateau.

La situation stratigraphique du mur MR 33 est présentée en détail dans le chapitre 2.1.10. Le mur repose sur les éléments de la première fortification. Le parement interne est posé contre un remblai important, qui correspond *grosso modo* à l'US 63 identifiée dans la coupe C 1 de 2013 (F 18).

La coupe C 12 relevé dans le secteur 63 montre que la première assise du mur MR 33 repose sur une stratigraphie complexe d'une épaisseur de 30 cm environ (fig. 134). Elle confirme que le mur MR 33 a été construit à un stade évolué de l'occupation laténienne du secteur.

4.1.6.2 La construction en bois F 38

Située directement derrière le mur MR 33, la construction sur poteaux F 38 se trouve à 6 de la tour en pierre TR 26/27 (fig. 132 et 133). Il est évident que les es sept TP font partie d'un même édifice qui présente un plan rectangulaire assez irrégulier de 3,6 m x 2,4 m. Les TP ont été creusés dans le sol SL 36, dont la surface se situe entre 711.26 et 711. 33 m NGF (voir tableau 3). Ce niveau se trouve sur les couches de remblai F 18 déposées contre le parement interne du mur MR 33. Du point de vue de la stratigraphie, la construction semble donc être contemporaine du mur MR 33.

US		diamètre	profondeur	photos
357	fond en U	66 cm	25 cm	59 62 71
359	subrectangulaire	73 cm	31 cm	56 69 75 83
363		45 cm	30 cm	56 65 71 73
367	partie N abandonnée	64/67 cm	37 cm	70 78 90
368		60 cm	25 cm	74 82
374		59 cm	25 cm	86 93
378		72 cm	39 cm	92 95

Tableau 3 : Les TP de l'édifice F 38.

Dans le sol SL 36, les TP ont été identifiés grâce à la présence de pierres de calage. La fouille a révélé qu'aucun des creusements n'ait atteint le substrat. Ils s'arrêtent sur un niveau de grands blocs qui font très vraisemblablement partie du mur de fortification MR 64. Le plan assez irrégulier de la construction et le doublement TP 367 s'expliquent peut être par l'aspect très inhomogène du sous-sol.

Les poteaux posés assez proche les uns des autres ne laissent pratiquement pas d'espace à l'intérieur. Pour construire un petit bâtiment à cet endroit, il aurait été plus simple de le poser contre le mur MR 33 et de choisir un toit en appentis. Il faut conclure que l'édifice F 38 correspond à une construction assez haute, avec un plancher élevé à la façon des greniers très fréquents sur les fermes gauloises. L'emplacement de l'édifice F 38 en milieu urbain et directement derrière le mur de fortification est cependant un argument à l'encontre de cette interprétation. Il s'agit plutôt d'une construction en relation fonctionnelle avec le mur de courtine MR 33. L'interprétation la plus simple est celle d'une construction qui permet de monter sur la courtine. Il est cependant possible que nous soyons en présence d'une tour en bois.

En Gaule, les tours en bois apparaissent pour la première fois vers la fin du IIIe s. av. n. è. dans la résidence aristocratique de Paule (Côtes d'Armor). Il s'agit d'une tour sur quatre poteaux, formant un carré de 5 x 5 m, située dans l'angle de l'enclos qui protège l'habitat de La Tène moyenne (Menez 2008, fig. 123 et 124). Une construction similaire a été découverte récemment dans l'angle de l'enclos laténien de Mably (Loire). L'emprise au sol des cinq poteaux organisés en quinconce atteint l'ordre de 18 m2 (4,7 x 3,9 m). Le mobilier récupéré dans les TP date cet édifice dans la deuxième moitié du IIe s. av. n. è. (Delhoofs 2016, 67).

Sur les fortifications des oppida gaulois, les tours en bois sont très rares. Les exemples connus à ce jour ont été découverts sur l'oppidum du Mont Vully en Suisse (canton de Vaud), à Zavist (république tchèque) et sur la fortification du petit site de l'Altburg près de Bundenbach en Allmagne (Rhénanie-Palatinat).

Deux tours ont été découvertes de part et d'autre de la porte nord de l'oppidum du Mont Vully, à une distance de 30 m de cette entrée (Kaenel et al. 2004, fig. 214; Fichtl 2000, 65). Les deux tours, installées sur le rempart à poteaux fronteaux, sont de plan carré (8 m de largeur et 7 m de profondeur), et reposent sur trois rangées de trois poteaux, en utilisant les deux rangées de poteau du rempart. La fouille partielle de la porte sud a

révélé la présence d'une tour similaire immédiatement au sud de la porte. Les tours font partie de la deuxième fortification laténienne construite en LT D1b.

La tour au sud de la porte D de Zavist est de forme trapézoïdale, d'une largeur de 8 m à sa base (Fichtl 2000, 63). Elle appartient à la cinquième et dernière phase de la porte principale (LT finale).

Sur le site de Bundenbach, une tour a été identifiée derrière l'extrémité sud du rempart, à l'endroit ou il débouche sur une falaise. Trois trous de poteaux creusés dans la roche formant un angle correspondent très vraisemblablement à une structure carré de 2,20 m x 2,40 m, interprétée comme une tour (Fichtl 2000, 67). Malheureusement, la construction de la tour ne peut être attribuée à une phase spécifique de l'occupation du site, qui commence vers le milieu du IVe s. av. n. è. et se termine au Ier s. av. n. é.

Compte tenu de la rareté des tours sur les oppida gaulois, il est possible que la tour de Gergovie a été construite sous l'influence romaine. Les tours en bois sont une partie constituante des fortifications des camps romains, mais aussi des installations de siège. Les tours de bois romaines d'Alésia situées derrières les remparts mesurent environ 3 x 3 m (Reddé, von Schnurbein 2001, 527).
Pour contrecarrer l'attaque romaine, les défenseurs d'Avaricum construisaient des tours défensives très performantes (César BG VII, 22).

A la lumière des comparaisons l'interprétation de la structure F 38 comme tour défensive en bois semble tout à fait possible. Une tour toute seule, située en plus tout proche de la tour en pierre, ne fait toutefois pas de sens. Ce n'est que la découverte d'autres constructions du même type derrière le mur de fortification qui pourrait valider l'interprétation de la structure F 38 comme tour défensive.

4.1.6.3 La tour en pierre sèche TR 26/27

La construction massive en pierre sèche qui occupe l'espace entre le mur de courtine MR 33 et le mur MR 1 de la porte forme un trapèze large de 8,5 m dans le sens est-ouest, avec une profondeur maximale de 6,25 m (fig. 135). Les dimensions impressionnantes de la base de la construction indiquent qu'il s'agit d'un bâtiment d'une hauteur importante. L'édifice peut être interprété comme une tour qui protège la porte.

Le parement externe composé de grands blocs prolonge le parement externe du mur MR 33. La tour TR 26/27 est séparé du mur MR 33 par le caniveau CN 32, bordé à son tour par des blocs de la même taille. Sur le côté nord, la construction est limitée par une double rangée de blocs, qui suit un tracé en zigzag. L'angle nord-ouest découpé ainsi est rempli d'un hérisson de pierres. Avec ça façade est, la construction s'appuie sur le mur MR 1.

Le blocage de pierres à l'intérieur des parements est structuré par un parement interne, orienté vers l'extérieur. Ce parement qui est le mieux visible sur la limite est du bâtiment se développe parallèlement au front sud, à une distance de 1,70 m. Par cette position, ce parement interne correspond parfaitement au parement interne du mur MR 33. La partie de l'édifice au sud porte le numéro de fait 26, celle au nord le 27.

Les bastions et tours sont très fréquents sur les fortifications en pierre sèche du midi de la Gaule, au point que l'on peu dire que les fortifications dont les courtines étaient dépourvu de bastions/tours sont rares (Arcelin et Dedet 1985, 22). La plupart des bastions et tours sont de forme quadrangulaires ou arrondis. Assez souvent, ils sont placés à des points névralgiques de l'ouvrage défensif, comme aux angles de la courtine ou à proximité des portes. Normalement, les tours se trouvent à l'extérieur des courtines en formant un saillant. Des tours rentrantes à côté des deux portes sont connu pour le petit site d'Auron-Nabinas à Saint-Etienne-de-Tinée (Alpes-Maritimes) (Nùria Nin 1985, 139).

La forme trapézoïdale de la tour TR 26/27 est extrêmement inhabituelle. Elle s'explique très vraisemblablement par la reprise de la limite nord de la fortification primitive.

On ne dispose que de très peu d'indices archéologiques pour déterminer la hauteur initiale des tours du Midi gaulois. Michel Py estime que les tours de Nages ont eu la même hauteur que les courtines, qui serait de l'ordre de 5,80 m (Py 1992, 118). Pour la tour monumentale E1, beaucoup plus vaste à sa base que les tours ordinaires, on peu estimer une hauteur d'une dizaine ou d'une douzaine de mètres.
La Tour Magne de Nîmes, construite au IIIe/IIe s. av. n. è. et rhabillée à l'époque augustéenne par une tour maçonnée, est restituable sur une hauteur de 18 m (pour un diamètre de 17 m à la base), et dépasse largement le rempart haut de 11 m (Py 1992, 119) (fig. 51). La gravure d'une fortification avec des tours dépassant l'hauteur des courtines a été décelé sur un bloc trouvé sur l'habitat gaulois du Verduron (Bouches-du-Rhône) (Chausserie-Laprée 2000, 33, fig. 4).

La tour TR 26/27, beaucoup plus large à sa base que la courtine MR 33, a certainement dépassé la hauteur du mur de fortification, et très vraisemblablement aussi celle du bâtiment de la porte. Une hauteur initiale de la tour TR 26/27 de 7 à 8 m nous semble tout à fait possible (fig. 131).

Les tours et bastions des fortifications gauloises du Midi sont pleins, on ne peut donc pas monter par l'intérieur. Le système d'accès des tours dépassant en hauteur les courtines n'est pas connu. Il faut penser à des structures en bois, ajoutées sur le côté arrière des tours. La cage d'escalier de la tour TR 26/27 était peut-être aménagée dans le coin nord-ouest de l'édifice (fig. 136). Une probable cage d'escalier intégrée dans le corps de la tour, comme nous le proposons pour la tour TR 26/27, se trouve sur la tour de la porte du Mas Castellar de Pontós (Gérone, Espagne) (Asensio, Pons 2015, 224). Cette tour massive de 11,7 m x 7 m est intégrée dans une courtine large de 2,60 m, et date de la période entre 425 et 375 av. n. è.

4.1.6.4 Le caniveau CN 32

Le caniveau CN 32 formé de grands blocs sépare la courtine MR 33 et la tour TR 26/27 (fig. 133 et 135). Il se prolonge jusqu'à la limite nord de la tour TR 26/27. En remplaçant le fossé FO 20, rebouché à l'occasion de la construction de la tour TR 26/27, elle permet l'évacuation des eaux de surface vers l'extérieur.

Le deuxième rempart d'Entremont (Bouches-du-Rhône) datant du 2e s. av. n. è. montre un dispositif très similaires, avec des rigoles qui travers la courtine à côte de chaque tour (fig. 137) (Benoit 1968, 2 fig. 1 et 17, fig. 17 et 18).

4.1.7 Le bâtiment sur plateforme BAT 21

Le dallage US 202 située sur le bord ouest du fossé FO 20 correspond à un rectangle de 12,8 m sur 9,40 m environ (fig. 31 et 32). La surface plane de la plateforme est légèrement inclinée vers le fossé FO 20 qui longe le côté est du dallage, mais presque horizontale dans le sens perpendiculaire. Le bord sud du dallage, qui est installé sur un terrain légèrement en pente vers le sud, surplombe le terrain plus au sud de 50 à 70 cm. Vu du sud, le dallage se présente ainsi comme une plateforme élevée. Le dallage parfaitement plat indique que la surface de la plateforme a été utilisée comme aire de circulation.

La plateforme supportait un bâtiment (BAT 21) dont les angles sont marqués par trois ouvertures dans le dallage, qui représentent sans doute des trous de poteau (TP 225, 226, 227). Un quatrième TP US 690 a été découvert en 2018 (fig. 43) (voir chapitre 2.1.6). Le bâtiment défini par les quatre TP forme un rectangle assez régulier de 6,90 m sur 5,30 m. Un cinquième TP à l'intérieur pourrait indiqué la présence d'une cloison.

La plateforme US 202 dépasse le bâtiment dans tout les sens. L'espace de circulation créé ainsi est large de 1,25 m à 2,70 m. Il est possible que cet espace contournant le bâtiment était recouvert par un avant-toit en saillie, soutenu par des piliers posés sur les dalles.

Le plan concentrique qui résulte de la disposition du bâtiment au milieu de la plateforme évoque le plan typique d'un *fanum*, constitué d'une cella centrale entourée d'une galerie (Fauduet 1993 et 2010). Les dimension du bâtiment BAT 21, avec un portique de 10 x 9 m et une *cella* de 6,9 x 5,3 m, ne sont pas loin de ceux des deux temples du sanctuaire gallo-romain de Gergovie, avec des portiques larges de 16 m et de 14,30 m, et des *cellae* carrés larges de 7,30 m et de 7,40 m (Brogan, Desforges 1940, 20-22).

La découverte d'un crochet de *simpulum* sur le dallage US 202 confirme l'hypothèse d'une fonction religieuse du bâtiment BAT 25 (Jud Rapport 2017, 29). Un autre objet attribuable aux instruments pontificaux, le *thymiaterion* ou autel portatif 2015-150, a été découvert dans la fosse FS 15, à quelques mètres de la plateforme du bâtiment BAT 25 (Jud, rapport 2017, 27).

Le bâtiment sur plateforme serait cependant le *fanum* le plus ancien connu à ce jour. L'hypothèse qu'il s'agit d'un bâtiment public permet d'autres interprétations, par exemple celle d'une petite halle ouverte utilisée par le commerce.

4.1.8 Le bâtiment BAT 29

Le secteur situé dans l'angle entre le caniveau CN 2 et le sondage de 2013 se présentait après le décapage de la couche végétale comme un chaos de blocs basaltiques. En dessous de cette couche, qui correspond sans doute aux débris du mur de fortification MR 1, un angle de mur en blocs basaltiques est apparu (US 266 et 285), installé sur un lambeau de sol en argile rouge (US 288) (fig. 138 – 140 et 143).

Le sol rouge US 288 composé d'une argile sableuse rougeâtre est assez mal conservé, et aucune limite rectiligne n'est reconnaissable. Le lambeau conservé est long de 2,80 m et large d' 1,20 m. Le niveau de la surface est très inégal, avec une partie haute à l'ouest et un dénivellement de 40 cm vers l'est. La fouille nous a appris que cette situation résulte de l'effondrement du premier état du parement occidental du caniveau CN 2 (US 280), dont nous avons retrouvé les vestiges juste à l'est du sol rouge (fig. 140).

Après l'effondrement du premier mur, le parement du caniveau a été reconstruit un demi mètre plus à l'est (US 287, fig. 140). A l'ouest de ce nouveau parement, un mur en pierre sèche a été installé dans le sens est-ouest sur les restes du sol rouge éffondré (US 266). Un deuxième mur (US 285) le rejoint en angle droit (fig. 138 - 140). Les deux murs sont composés de grands blocs plus ou moins rectangulaires. Le tronçon est-ouest (US 266) était encore conservé sur deux assises (fig. 139).

Il est évident que les murs US 266 et 285 représentent une fondation installée pour égaliser le terrain après l'effondrement, permettant ainsi la construction d'un bâtiment à l'ouest du caniveau CN 2 (BAT 29). La partie supérieure de ce bâtiment, posée sur le remblai F 18 derrière le mur MR 33, a été arasée complètement.

La chronologie relative des vestiges peut être établi sans ambiguïté. La mise en place du sol rouge est postérieure au creusement du fossé FO 20 et à l'installation du premier parement ouest du caniveau CN 2. La construction des fondations du BAT 29 est postérieure à l'effondrement de la paroi du caniveau, et antérieur au démantèlement du mur MR 1. Le bâtiment 29, dont l'orientation reprend celle du mur MR 1, appartient donc à la phase d'occupation entre la construction du mur MR 33 et la démolition du mur MR 1.

4.1.9 Les fosses FS 3 et FS 4

Les deux fosses FS 3 et FS 4 découvertes au fond du sondage à la pelle mécanique en 2013 ressemblent aux fosses que l'on trouve fréquemment dans les habitats gaulois (fig. 53 – 56). Leur fonction exacte ne peut être identifiée avec plus de précision.

La coupe C 1 documenté en 2013 (voir chapitre 4.1.1 et fig. 109) laisse des doutes sur l'attribution stratigraphique de ces structures qui semble être contemporains. Ils ont été creusées sans aucun doute dans la couche grise, et ils recoupent également une couche qui semble passer sur la ruine de la première fortification (US 17). Ces fosses ont donc très vraisemblablement été creusées après la destruction du premier état de la fortification.

4.1.10 Les constructions de la dernière phase d'occupation

La dernière phase d'occupation du secteur de la porte sud est marquée par un remaniement général de l'organisation spatiale des vestiges. Le fossé FO 20 vient d'être rebouché complètement, en utilisant les débris du mur de fortification démantelé activement. Le secteur derrière la courtine MR 33 et maintenant occupé par plusieurs petits bâtiments et leurs annexes (puits, cave). La voie publique est privée de son dallage et grignote par l'installation de plusieurs citernes. La réalisation de ces constructions s'étale sur une vingtaine ou une trentaine d'années, ils ne sont donc pas strictement contemporaines. D'une façon générale ont peut dire que la dernière phase d'occupation est caractérisée par l'abandon des constructions urbains (porte, fortification) et la récupération de l'espace publique par des constructions privées.

4.1.10.1 Les installations hydrauliques sur la voie VO 10

La citerne CT 11, creusée sur la bordure ouest de la voie VO 10 (fig. 121), a été fouillée partiellement en 2014. Pour des raisons de sécurité, la fouille a été arrêtée à la cote 710.35 m NGF, ça veut dire à 1,30 m en dessous de la hauteur conservé du rebord.

Les quatre murs en pierre sèche qui revête la fosse creusée dans la voie VO 10 et le substrat forment un rectangle légèrement trapézoïdale, large de 1,66 m au nord et de 1,78 m au sud, sur une longueur de 2,36 m environ (4 m^2) (fig. 141). L'espace entre le creusement et l'arrière des parois a été colmaté avec des petites pierres (US 173).

Dans les quatre murs de la citerne, ont distingue nettement deux phases de construction (fig. 142). La limite entre les deux phases se situe entre 710,97 m NGF au nord et 711,08 m NGF à l'ouest.

Le caniveau CN 51 qui part du mur sud de la citerne CT 11 a évacué les eaux superflues vers la citerne CT 11 (fig. 141).

La deuxième citerne CT 5 a été construite à 9 m environ au sud de la citerne CT 11. Le caniveau CN 51 rejoint l'angle nord-est de la CT 5.

L'angle SW de la citerne CT 5 a été recoupé par le sondage de 2013 (US 16) (fig. 17). En 2016, la moitié sud de la cavité a été vidée jusqu'à une profondeur de 1,10 m, sans toucher le fond (US 369). En 2018, la reprise de la fouille du remplissage a été abandonnée à cause de la remontée de l'eau stagnante et l'instabilité des parois (fig. 26 et 27).

La citerne CT 5 montre la même orientation que la citerne CT 11 situé en amont. Elle a été creusée dans la couche de gravier de la voie VO 10 et dans le TN sous-jacent (US 734) (fig. 25 et 27). Les murs en pierre sèche (US 735) se composent de pierres plus ou moins plates, avec leur côté droit tourné vers l'intérieur. L'espace entre les parois et la fosse creusée dans le TN a été remplie avec un mélange de terre et de petites pierres (US 736) (fig. 25 et 27).
La fosse creusée dans le TN est large de 2,45 m, pour une longueur de 3,90 m environ. L'espace intérieur défini par les parois en pierre sèche mesure 1,45 m sur 2,85 m (4 m^2 environ).

La rigole CN 52 creusée dans le gravier de la voie VO 10 part sans doute de l'angle SW de la citerne CT 5. L'eau débordant de la CT 11 a donc coulé vers la CT 5, et de là par le CN 52 vers le rebord du plateau.

Une autre rigole creusée dans le gravier de la voie VO 10 a été découverte dans secteur 65 sur la limite nord de l'emprise (fig. 13 et 16). La stratigraphie montre qu'elle a été creusée après le démantèlement du dallage recouvrant la couche de gravier (fig. 12).

La construction des citernes et des caniveaux a certainement causé des dégâts importants sur la voie VO 10. Il est même possible que ces constructions aient engendré la disparition du dallage de la voie dans le passage de la porte.

4.1.10.2 Le bâtiment BAT 12

Les premiers éléments de ce bâtiment probable ont été dégagés en 2014 dans le secteur derrière le mur MR 33 (fig. 143). Deux rangées de pierres posées à plat forment un angle presque droit. Ces solins reposent sur un sol sableux brun-rouge (US 676). Un autre angle formé par des alignements de pierres représente très probablement l'angle SE du même bâtiment (US 290 et 291).

Un caniveau formé par les alignements US 292 et US 293 part de l'angle SW du bâtiment présumé, et rejoint peut-être le caniveau CN 31 au nord du mur MR 33. Il est possible que le caniveau CN 22 soit également lié au bâtiment BAT 12.

La fosse FS 15 se trouve à moitié dans l'emprise de ce bâtiment. Elle appartient peut-être à un état antérieur à la construction du bâtiment BAT 12 (voir infra).

Tous ces éléments ont été découverts directement en dessous de la terre végétale, à une profondeur comprise entre 10 et 20 cm seulement. Le mauvais état de conservation ne permet pas d'affirmer la présence d'un bâtiment avec certitude. Les deux angles du bâtiment présumé définissent une superficie de 24 m² (3,6 x 6,7 m.

4.1.10.3 La fosse FS 15

La fosse FS 15 a été fouillée en 2014 et 2015 (US 128 et 235) (fig. 143). La partie transversale de cette fosse en forme de T est longue de 3,20 m, l'extension nord-sud atteint 1,10 m. Les deux bras sont large de 60 cm environ pour une profondeur qui ne dépasse pas 25 cm. Le remplissage était riche en charbons de bois, et les parois de la fosse étaient rubéfiées. La fosse appartient peut-être à un état antérieur à la construction du bâtiment BAT 12.

4.1.10.4 La cave FS 13

La fouille de cette structure, entamé en 2014 et reprise en 2015 et 2017, a été achevée en 2018 (fig. 46, 49 et 50). Il s'agit d'une structure très allongée avec des bouts arrondis,

d'une longueur totale de 4,8 m pour une largeur maximale de 0,85 m. Le fond plat est à une profondeur de 1 m environ sous le niveau d'apparition. Le creusement de la fosse s'est arrêté sur un niveau de pierres compris dans l'argile basaltique (terrain naturel). Les parois droites sont légèrement évasées vers le haut.

La fosse a été creusée dans les couches de remblai F 18 quasiment stérile déposées derrière le mur MR 33 (fig. 51 et 52). Le creusement de la fosse recoupe l'US 167, qui correspond au gravier basaltique sortie lors du creusement du puits PT 7. La cave est donc postérieure à la construction du puits PT 7 (fig. 145)

La fosse FS 13 très allongée ressemble à la fosse 30 fouillée à Gondole en 2005 (Mennessier-Juannet et Deberge 2017, 489). Long de 7,5 m et large de 1,20 m seulement, cette fosse profond de 70 cm seulement date de LT D2a (entre 80/70 et 50 av. n. è.). On retrouve les mêmes proportions entre longueur et largeur chez les fosses 1 et 2 de la fouille Leguet/Tourlonias au nord de la zone dallée au centre du plateau de Gergovie (voir infra).

La cave de la "taverne" de Corent est bien plus grande, avec plus de 18 mètres de longueur pour 2 mètres de largeur et autant de profondeur, mais les proportions sont les mêmes (Poux et Pranyies 2009).

L'interprétation de ces fosses allongées comme cave est concevable, mais pas assurée. Autour de la fosse FS 13, aucune trace d'un bâtiment n'a été révélée.

4.1.10.5 Le puits PT 7

La partie supérieure du puits PT 7, grignoté par la tranchée de sondage de 2013, a été dégagée en 2014 (fig. 144).

Pour des raisons de sécurité, nous avons du arrêter le vidange du puits à la cote 710.10 NGF, ça veut dire à 1,50 m en dessous de l'embouchure du puits, sans atteindre son fond.

La fosse ronde d'un diamètre de 1,5 m creusée au début de la construction du puits (US 165) a été cuvelée avec des petits blocs plats (US 166), en laissant au milieu une ouverture quasi carrée de 50 à 55 cm de coté (fig. 142). Le colmatage entre la fosse et le parement comporte beaucoup d'amphores (US 175).

Une partie du substrat excavé a été étendue autour de l'embouchure du puits (US 167). Ce niveau de construction du puits est entamé au nord par la cave FS 13.

Le PT 7 est creusé dans le remblai US 63 / F 18 (voir coupe C 1 de 2013, fig. 109) et appartient donc à la dernière phase d'occupation. La construction du puits est cependant antérieure au creusement de la cave FS 13 (fig. 145).

Plusieurs puits avec des parois en pierre sèche ont été découverts sur le site du Pâtural (Deberge et al. 2007a, 92, fig. 74). Dans cette agglomération située dans la plaine, le cuvelage ne concerne souvent que la partie supérieure des puits. A Gondole, la majorité

des puits ont été muni d'un cuvelage en bois, et les revêtements en pierre sèche semble être rare (Deberge et al. 2009, 30).

4.1.10.6 Le bâtiment BAT 28

Les vestiges du bâtiment BAT 28 sont apparus directement sous la terre végétale, sous la forme d'un rectangle constitué de grands blocs de basalte (fig. 146). En dessous de ces blocs, mais seulement sur les côtés est et sud, est apparue ensuite une couche de pierres plus petites (fig. 143 et 147). L'espace intérieur de 2,60 m sur 1,80 m est très étroit (5 m^2 environ).
La largeur du radier de fondation et la présence de grands blocs montre qu'il ne s'agit pas d'un solin qui porte une construction en bois, mais qu'il représente plutôt la partie basse d'un mur en pierre sèche. L'étroitesse de l'espace intérieur laisse également penser à une construction en pierre sèche à fausse coupole. Des constructions de ce type sont bien connues pour l'époque moderne partout dans la région et même sur le plateau de Gergovie (Fournier 1933).

Le radier de fondation du bâtiment BAT 28 recouvre une partie de la fosse FS 23. Il est aussi plus récent que le caniveau CN 22 qui passe juste au sud du bâtiment BAT 28. La position stratigraphique ne livre pas d'arguments contre une datation moderne du bâtiment BAT 28.

4.1.10.7 Le mur US 353

Dans la partie nord du passage de la porte, le dégagement de la surface de la voie a mené en 2016 à la découverte d'un alignement de blocs (US 353), que nous avons interprété dans un premier temps comme la bordure orientale de la voie VO 10. Le front très rectiligne de ce mur, que nous avons dégagé sur une longueur de 5 m, est effectivement orienté vers l'est. La poursuite de la fouille a cependant démontré qu'il s'agit d'un aménagement récent, installé en dessus du gravier de la voie (fig. 143 et 148).

L'aménagement ressemble beaucoup à un solin d'un bâtiment sur sablière basse. L'absence de murs en angle droit ou d'un mur parallèle plus à l'ouest incitent toutefois à la prudence quant à cette interprétation.

4.2 Le phasage des vestiges du secteur de la porte sud

Le phasage des vestiges s'appui principalement sur les relation stratigraphiques révélées dans le secteur de la porte, ça veut dire sur les 18 coupes relevées (fig. 108). En second lieu on intègre les indices qui peuvent être dérivés de l'organisation spatiale des vestiges.

La découverte d'un état ancien de la courtine à l'ouest de la porte sud nécessite une modification du phasage des vestiges établi en 2014 (Jud 2014, 21). En reconsidérant le phasage en quatre phases proposé en 2014, nous avons décidé de passer à la distinction de trois étapes de l'occupation (fig. 150) :

Phase 1 : La première phase se termine avec la construction de la porte sud et des éléments de la premières fortification (fig. 188). Elle comprend également les vestiges précédents ces constructions.

Phase 2 : La deuxième phase est marqué par la reconstruction de la courtine (état deux de la fortification), et le dépôt des couches de remblai F 18 à l'intérieur de la fortification (fig. 189).

Phase 3 : La troisième phase est caractérisé par une occupation qui s'installe sur les couches de remblai F 18 derrière la courtine de la fortification et sur la voie VO 10 (fig. 190 et 191). Elle comporte également le démantèlement au moins partielle de la porte et de la fortification. La troisième phase se termine par l'abandon de la ville.

La première phase

La "couche grise" peut être identifié comme l'entité la plus ancienne présente dans le secteur de la porte sud. Reposant directement sur le terrain naturel, elle s'étend de la limite ouest de l'emprise jusqu'à la voie VO 10 à l'est (fig. 8). La "couche grise" se trouve sur les deux côtés du fossé FO 20, il est donc fort probable que le fossé est plus récent que la "couche grise".
Le mur MR 1 qui représente la paroi ouest de la porte est construit sur la couche grise. Son parement ouest a été posé dans le fossé FO 20. Le mur installé sur l'autre côté du fossé est très vraisemblablement contemporain du mur MR 1. Les deux murs constituent le premier état du caniveau CN 2.

La voie VO 10 repose sur la "couche grise", et sa construction est certainement postérieure à la construction du mur MR 1. Il est cependant possible que la couche de gravier de la voie a été renouvelée plusieurs fois pendant son existence. Le bâtiment de porche BAT 25 a été installé sur la voie VO 10. Sa construction est sans doute liée à celle du mur MR 1. L'appartenance de tous les TP du bâtiment à cette première phase de son existence n'est pas assurée.

Les éléments de la fortification MR 61, MR 65, MR 62 et F 63 reposent également sur la couche grise. Ils ont la même orientation que le mur MR 1 et sont recouverts par les vestiges de la phase 2.

La deuxième phase

La deuxième phase voit la démolition des éléments de la fortification à l'ouest de la porte et la construction de la courtine MR 33 et de la tour TR 26/27. Un remblai assez important (F 18) est déposé sur l'arrière de la nouvelle fortification. La construction en bois F 38 a été érigé sur le remblai, mais fonctionne apparemment avec le mur MR 33.
Le parement ouest du caniveau CN 2 s'écroule, et avec lui le sol rouge US 288. Le mur ouest du caniveau est reconstruit plus à l'est.
A l'est du fossé FO 20, la situation reste inchangée : le mur MR 1 et le bâtiment de porche BAT 25 subsistent dans leur état de la première phase.

La troisième phase

Les structures de la troisième phase ont été construites sur le remblai F 18 et, après l'enlèvement du dallage, sur la voie VO 10.
Sur le remblai F 18 on trouve le bâtiment 12 et la fosse FS 15. Le puits PT 7 a été creusé avant l'aménagement de la cave FS 13. Le bâtiment 29 est postérieur à l'aménagement du sol rouge US 288 et de l'écroulement du premier état du CN 2. La fosse FS 23 recoupe le fossé FO 20, rebouché à ce moment.

Le bâtiment 28, dont les vestiges recouvrent la fosse 23, appartient probablement à la période moderne.

Les relations stratigraphiques ne permettent pas d'intégrer toutes les structures dans le phasage. Le bâtiment 21 sur plateforme se trouve au nord du remblai F 18. Il respecte le fossé FO 20. Les fosses FS 3 et 4 découvertes sur le fond de la tranchée de sondage de 2013 recoupent la couche grise et appartiennent très vraisemblablement à la phase 1 ou 2. Le dallage DA 65 n'a pas été fouillé et par conséquent ne peut être intégré dans le phasage.

4.3 L'organisation spatiale des vestiges du secteur de la porte sud

4.3.1 Le rempart sur le rebord du plateau et le mur MR 33

La porte sud fait partie intégrante de la fortification de la ville gauloise, qui a été étudié en dernier lieu par l'équipe de Thomas Pertlwieser entre 2000 et 2008 (Pertlwieser et al. 2010).

Les vestiges du mur de fortification sont encore visibles sur une grande partie du rebord sud du plateau. La présence du mur a été confirmée sur plusieurs endroits par les fouilles (fig. 151, points 1 à 5). Son tracé n'est cependant pas assuré à l'est de la porte ouest, ou la construction de la route départementale a causé de destructions importantes. Le bourrelet formé par les débris du mur de fortification réapparaisse à l'endroit où la route quitte le rebord du plateau et commence un virage. Le bout oriental de ce tronçon du mur, juste en face des vestiges du "quartier artisanal", a été dégagé par notre équipe en 2017 (voir infra, MR 50).

Le sondage n° 6 de Th. Pertlwieser sur le flanc ouest du plateau a donné un résultat négatif (fig. 151). Il est possible que la pente naturelle très raide et très haute de la face ouest du plateau ait rendu superflu la construction d'un mur, ou que le mur s'est écroulé du fait de l'érosion. Sur les côtés nord et est du plateau, aucune fouille n'a été réalisé sur le tracé possible du rempart. Un mur en pierre sèche de dimensions importantes est visible à certains endroits sur le flanc nord. Dans la partie orientale du site, un bourrelet bien visible suit le rebord du plateau au moins jusqu'à la Hutte gauloise.

La datation des murs sur les côtés nord et est n'est cependant pas assurée. A l'état actuel de la recherche, le rempart est donc connu sur une longueur de 1,5 km environ.

Le mur de fortification de Gergovie est construit en pierre sèche, en utilisant exclusivement des pierres non équarries issues du substrat local. Il s'agit d'un mur à deux parements externes, avec un blocage en vrac au milieu. Le remplissage interne du MR 33 est structuré par un parement supplémentaire, avec le front orienté vers l'extérieur (fig. 59-64). Le mur 33 correspond donc à un mur à parement interne, mode de construction très répandu dans le Languedoc oriental à partir du IVe s. av. n. è. (Arcelin, Dedet 1985, 19; Gailledrat, Janin 2009). Ce mode de construction n'a pas été identifié dans les parties du mur fouillées par Th. Pertlwieser.

Le mur installé sur le rebord du plateau s'appui sur un à-pic vertical aménagé sur le front de la couche basaltique qui recouvre le plateau (Pertlwieser et al. 2010). Le surhaussement de l'obstacle par l'aménagement d'un à-pic explique l'épaisseur relativement faible du mur, qui varie entre 2,20 m à l'est et 2,50 à l'ouest. Les murs de courtine MR 64 (premier état) et MR 33 (deuxième état), ne s'appuient pas sur le rebord du plateau et ne sont donc pas protégé par un à-pic. Aucune trace d'un fossé aménagé devant les courtines n'a été découverte à ce jour. L'absence d'une protection supplémentaire explique la largeur accrue de 3 m des courtines de la porte sud.

Les murs de fortification reconnus en fouille à l'est et à l'ouest du plateau sont équipés de petits murs perpendiculaires (Pertlwieser et al. 2010). Dans un article paru

récemment, Pierre Moret propose que ces murs perpendiculaires aient permis de construire une sorte de chemin de ronde longeant le mur, à la façon de certaines fortifications hellénistiques (Moret 2017). Les murs perpendiculaires sont absents sur la courtine du deuxième état (MR 33).

Selon le récit de César, le rempart principal sur le rebord du plateau a été doublé par un avant-mur à mi-pente du côté sud de la montagne. Construit également en pierre sèche (*ex grandibus saxis*), il atteint une hauteur de 1,80 m (6 pieds) (Caesar, bg VII, 46, 3). A ce jour, aucune trace de ce mur n'a été découverte en fouille archéologique.

Les remparts en pierre sèche du Midi nous donnent une idée sur la hauteur initiale du mur de fortification de Gergovie. Un des seuls remparts qui a été conservé à sa hauteur initiale, au moins sur un endroit, c'est le mur de Nîmes qui, derrière la Tour Magne, atteint une hauteur de 11 m, avec un parapet de 1,67 m (Dedet, Py 2008, 23). Ce mur comporte deux parements internes et mesure 5,40 m à sa base. La courtine de l'enceinte 2 de Nages, construit après 250 av. n. è, est faite d'un mur double large de 6 m à la base. Sa hauteur conservé atteignait 5 m derrière la tour monumentale et comportait un chemin de ronde (Arcelin/Dedet 1985 p. 21 et 83). Sa hauteur initiale est estimé à 6 m environ (Py 1992, 118). Au site de La Courtine, la hauteur conservée du rempart atteint par endroit 4 à 5 mètres pour une largeur presque uniforme de 3 mètres (Ribot 1985, 132). Au Castellar de Cadenet (Vaucluse), le rempart atteint, à un endroit où le sommet avec son chemin de ronde est conservé, une hauteur de 3,2 m, pour une largeur de 1,5 à 1,8 m seulement (Isoardi et al. 2009, 127).
Pour le rempart de Gergovie, nous estimons qu'il a atteint aux abords de la porte une hauteur de 3,5 m environ.

Le mur de fortification construit en pierre sèche de Gergovie ne présente pas du tout la physionomie normale des remparts des oppida de la Gaule tempérée. Si certains éléments, comme les parements internes, le caniveau bordant la tour ou les murs perpendiculaires révèlent une certaine influence du Midi gaulois, il est toutefois vraisemblable que l'architecture de la fortification de Gergovie s'appuie sur une tradition régionale

Les remparts en pierre sèche ont une longue histoire en Auvergne. Située très proche de Gergovie, ont peut mentionner le rempart sur le Puy-Saint-Romain (Saint-Maurice, Puy-de-Dôme), large de 2,20 m, qui remonte au moins à la période La Tène ancienne, mais date peut-être du Bronze final 3b (Couderc 2016).

4.3.2 La disposition générale de la porte

La porte sud est située à 50 environ du rebord du plateau, juste en face d'une discontinuité dans le mur de fortification large de 100 m environ (fig. 151 et 152). Cette disposition pose alors la question comment la porte était liée au mur de fortification qui suit le rebord du plateau.

Les deux courtines contournent très vraisemblablement la zone du "quartier artisanal", parce que aucune trace d'un mur de fortification n'a été découverte à l'occasion des fouilles anciennes réalisées dans ce secteur (fig. 158 et 159).

La courtine orientale (MR 35) a très vraisemblablement suivi un tracé tout droit, et il est à craindre que les vestiges de ce mur aient été gravement atteints lors de la construction de la route moderne et de l'entrée au parking.

L'extrémité du rempart ouest (MR 50) a été dégagée dans le cadre de la campagne 2017 (fig. 152, n° 2). Le débroussaillage du secteur par une équipe du CG du Puy-de-Dôme a révélé la micro-topographie assez surprenante de ce secteur. Le bourrelet formé par les vestiges du mur de fortification installé sur le rebord de la coulée de basalte, s'arrête nettement en haut d'un talus, qui surplombe de deux mètres les vestiges du "quartier artisanal" (fig. 153, 154 et 155). Les fondations des murs du "quartier artisanal" visibles en bas du talus indiquent sans aucun doute le niveau de circulation à l'époque gauloise.

Ce talus surplombant le "quartier artisanal" marque l'extrémité sud du bord d'une terrasse installé sur la pente douce du talweg dans lequel se trouve la porte sud. Il n'y a aucun doute sur l'origine anthropique de cette terrasse, qui est retenu par les vestiges d'un mur en pierre sèche qui apparaît à certains endroits. Le bord de cette terrasse se prolonge vers le nord au delà de la route moderne (fig. 152).
Il nous semble possible que la terrasse ait été formée à l'arrière du mur de courtine qui relie l'extrémité du rempart MR 50 à la porte sud.

De la courtine à l'ouest de la porte, nous connaissons maintenant deux états différents.
La courtine du premier état MR 64 (fig. 152, n° 10) se dirige droit vers le mur de terrasse moderne installé sur la pente ouest du talweg. La courtine de l'état récent MR 33 (fig. 152, n° 9) se développe sur une ligne parallèle au tracé du rempart principal sur le rebord du plateau et rejoint très vraisemblablement le même mur de terrasse orienté nord-sud.

Il semble donc que la porte sud ait été installée à l'arrière d'une sorte d'avant-cour de plan trapézoïdal, large de 60 m environ. La position excentrique de la porte dans l'angle nord-est de l'avant-cour suggère que la voie d'accès suivait la courtine orientale. Ainsi, un ennemi s'approchant de la porte serait obligé à exposer aux défenseurs présents sur le rempart son côté droit, non protégé par le bouclier. Sur son côté gauche, la porte a été protégée au deuxième état par une tour construite de façon massive en pierres sèches (TR 26/27).

La fortification de l'entrée sud de Gergovie ne ressemble à aucune des portes à ailes rentrantes des oppida de la Gaule septentrionale, dont la forme est conditionnée par la nature des remparts en terre et bois (fig. 156) (Fichtl 2000, 54s; Fichtl 2014).
Les enceintes protohistoriques méridionales en pierre sèche présentent souvent des portes frontales assez simples. Parmi les constructions plus complexes dominent les portes "à recouvrement", formées par deux courtines parallèles qui encadrent un couloir de longueur variable. L'exemple le mieux connu est celui de la porte est de l'agglomération antique de Murviel-lès-Montpellier (Hérault), fouillée partiellement en 1863 par Agénor de Montgravier (Raux, Thollard 2003 : fig. 5 et 14). La courtine sud large de 4,20 m forme un redan de 18 m vers l'intérieur et se termine par une tour (fig. 156). L'aile nord du rempart continue tout droit et recouvre la courtine sud sur plus de 20 m. La porte se trouve donc sur le côté d'une petite avant-cour d'une largeur de 25 m. Le tracé de la voie, non révélé par les fouilles anciennes, a été très vraisemblablement

aménagée entre le fossé et la courtine nord. Ainsi, comme à Gergovie, l'attaquant était forcé d'exposer son côté droit aux défenseurs de la porte.

La porte principale du petit site fortifié de La Courtine à Ollioules (Var) se trouve au fond d'une cour en forme de hémicycle, large de 25 m (Ribot 1985) (fig. 156). L'entrée de cette avant-cour est gardée par deux tours massives.

La porte sud d'Ambrussum (Hérault) est gardée sur son côté gauche par un redan saillant, et à la droite par un bastion allongé et une tour (Fiches 1987, fig. 1) (fig. 156). La porte est installée au fond d'un couloir long de 17 m.

Aucune des portes du Midi de la Gaule ne montre des dimensions aussi généreuses que celle de Gergovie. Ce n'est que la porte la plus grande et la plus majestueuse d'Athènes, la fameuse porte Dipylon, qui développe des dimensions comparables (Fields 2006). La porte double, érigée dans sa forme finale vers la fin du IVe s. av; n. è., occupe le fond d'une cour large de 22 m et long de 41 m, gardé sur les quatre coins par des tours impressionnantes (fig. 157). La voie qui passe par cette porte mène directement à l'Agorá, la place centrale. Cependant, il ne faut pas oublier que l'architecture de la porte d'Athènes est d'une toute autre qualité que celle de Gergovie, et que les tours ont été dotées de puissantes machines de guerre.

4.3.3 Le "quartier artisanal"

Le "quartier artisanal", fouillé à plusieurs reprises par C. Aucler, O. Brogan, J.-J. Hatt et M. Labrousse, trouve enfin sa position juste sur le plan de la ville gauloise (fig. 152, plan général 2). Ces bâtiments n'ont pas été érigés, comme le croirait encore J.-J. Hatt (Hatt 1947), sur les ruines du rempart gaulois, mais à l'extérieur de celui-ci. Situé directement sur le rebord du plateau basaltique, ces bâtiments s'inscrivent parfaitement dans le cadre de l'avant-cour de la porte selon notre reconstitution. L'occupation se limite très vraisemblablement au secteur à l'ouest de la voie d'accès. Le bâtiment le plus à l'ouest se situe juste en contrebas du talus sur lequel se trouve l'extrémité du mur de fortification MR 50.

Les bâtiments construits sur des assises de fondation en pierre sèche occupent une bande de terrain large de 14 m environ (fig. 158 et 159). La limite nord de la zone bâtie est marquée par le mur A, appelé "mur de soutènement" par M. Labrousse (Labrousse 1950, 17). En effet, un sondage au nord de ce mur a montré que celui-ci s'appuie contre une couche de gros blocs, qui forment une sorte de terrasse (Labrousse 1950, 23). Plusieurs sondages effectués à travers cette zone ont été entièrement négatifs : la zone bâtie ne débordait pas le mur A.

Le secteur orientale du rebord du plateau, entre les bâtiments et le bout du rempart oriental, est occupée par deux murs maçonnés parallèles (M1 et M2), implantés à l'endroit où devrait passer la voie qui mène directement à la porte sud. Cette construction, sans doute tardive, rappelle les constructions maçonnées de la porte ouest, et avait comme fonction d'obstruer le passage. Ces murs parallèles représentent d'ailleurs les seules constructions maçonnées du secteur de la porte sud.

Les recoupements des murs indiqués sur le plan publié par M. Labrousse en 1950 permettent de distinguer cinq phases de construction (fig. 159). L'occupation de ce secteur s'étale sans doute sur plusieurs décennies, mais il est impossible de caler l'évolution des constructions avec le phasage développé pour le secteur de la porte sud. Il serait cependant logique d'attribuer la dernière construction, celle des murs parallèles en maçonnerie qui bloquent l'espace où doit passer la voie, à la troisième phase qui est marqué dans le secteur de la porte par la construction des citernes sur la voie publique (fig. 191).

4.4 Les vestiges du secteur central

4.4.1 La stratigraphie générale du secteur central

Cinq coupes ont été documentées dans le centre du plateau, dont trois sur le fossé FO 39 (C 33, 34 et 35), deux sur le fossé FO 3 (C 30 et 31) et une au milieu du dallage DA 40 (fig. 160). Les coupes sur le fossé FO 39 sont discuté dans le paragraphe 2.2.1 (fig. 81, 85, 91). La fouille de plusieurs ouvertures dans les dallages (FS 37, F 46 et 47) et celle des secteurs avoisinant les dallages (secteurs 61/68 et sondage 41) ont permis de compléter les observations stratigraphiques (plan général 3).

Dans la zone fouillée au centre du plateau, la stratigraphie est beaucoup moins complexe que celle du secteur de la porte sud. La situation topographique sur une faible crête entraîne une érosion lente mais permanente (fig. 107). Dans plusieurs secteurs en dehors des dallages, le terrain naturel est apparu directement en dessous de la terre végétale.

Les dallages n'ont pas été posés directement sur le terrain naturel, mais reposent partout sur une couche archéologique d'une épaisseur variable (par exemple la couche 2 de la coupe C 35, fig. 94). Conservée parfois dans la proximité immédiate des dallages, cette couche a normalement disparu dans les zones plus éloignées des pavements. Il semble donc que les dallages aient protégé cette couche archéologique contre l'érosion et surtout contre l'impact des travaux agricoles modernes.

4.4.2 Le fossé parcellaire FO 34

La partie plus septentrionale du fossé FO 39 a été dégagée en 2018 dans le secteur 69 (voir chapitre 2.2.1. et fig. 79, 88, 95 et 96). Plus au sud, après le passage sous les vestiges du mur de parcelle modern, le fossé a été saisi entre les dallages DA 40 à l'ouest et DA 49 à l'est (fig. 161, 162). Le dallage DA 40 forme une ligne droite sur le bord occidentale du fossé, à l'exception d'une lacune dans la partie sud. Sur l'autre côté du fossé, le dallage DA 49, bien que moins bien conservé, permet d'identifier le tracé du fossé sans ambiguïté (fig. 101, 161, 162).

Dans la partie nord de cette section du fossé, juste au sud du mur moderne limitant la parcelle, l'espace entre les deux dallages est occupé, sur une longueur de 2,50 m environ, par des dalles inclinées vers le milieu du fossé (US 740; fig. 161, 162, 163). Plus vers le sud, un pavement en galets en forme U remplace les dalles (US 741). L'inclinaison des dalles et la forme de la couche de galets sont sans doute le résultat de l'affaissement du remplissage du fossé sous-jacent.
Les dalles de l'US 740 représentent une sorte de passage entre les dallages DA 40 et DA 49. Les dalles posées sur le fossé ne s'intègrent pas dans les deux dallages qui longent le fossé : aucune dalle n'a été posée sur la limite du fossé. Plusieurs dalles de l'US 740 sont orientées dans le sens de la longueur du fossé. Il est évident que l'installation des dalles du passage est postérieure à la construction des dallages larges DA 40 et DA 49.

Au sud de la couche de galets US 741, le fossé a été fouillé complètement sur une longueur de 2,40 m (fig. 163 - 165). La coupe C 30 établi au nord du secteur fouillé montre que les dallages ont été installés aux rebords du fossé (fig. 163). Le fond du fossé forme une rigole étroite d'une largeur de 25 cm seulement (fig. 164, 165). Le fossé atteint une profondeur d'un mètre environ par rapport au niveau du dallage. La coupe sud C 31 permet de distinguer plusieurs phases de creusement et rebouchage (fig. 165). Le premier creusement coupe la couche 3, sur laquelle s'installe après le dallage DA 40 (4). Après un premier rebouchage complet, jusqu'au niveau des dallages (couches 5 à 8), le fossé a été recreusé. La couche déposée au fond du deuxième creusement (couche 10), comporte des nodules de mortier. Le fossé est rebouché de façon définitive par un blocage de pierres (11) et de la terre (12). Ce deuxième rebouchage est clairement plus récent que la mise en place du dallage DA 40.
La dernière couche 12, qui était également présent sur le "passage" dallé US 740, comportait des nodules de mortier et des fragments d'enduit peint (US 308).

Le fond étroit suggère que le fossé FO 34 a été creusé pour y installer une palissade. Le remplissage au fond (couche 5) comporte des pierres et ne correspond pas à un dépôt typique dans un fossé de drainage.

Les deux coupes C 30 et C 31 révèlent l'historique complexe du fossé : premier creusement, installation des dallages, premier rebouchage, recreusement, rebouchage finale et installation des dalles de l'US 740 et le pavement en galets US 741 afin d'établir un passage entre les dallages DA 40 et DA 49, dépôt final comportant des fragments d'enduit peint.

Au sud du secteur fouillé en 2016, deux autres sondages ont été réalisés sur le tracé du fossé en 2017 (fig. 162 et 166). Le fossé FO 34 garde toujours la même direction droite et la même forme avec un fond très étroit. Dans le sondage le plus au sud, deux trous de poteau creusés sur les deux côtés du fond du fossé confirment l'installation d'une structure en bois dans le fossé (fig. 165).

Le tracé du fossé FO 34 est ainsi connu sur une longueur de 40 m au total. Le fossé suit un tracé rectiligne, mais le tronçon fouillé au nord (secteur 69) est légèrement décalé vers l'ouest. Sa largeur est de 1,10 sur le niveau d'apparition. Le fond du fossé est pratiquement horizontal, les altitudes mesurées aux extrémités nord et sud ne diffèrent que de quelques centimètres. Le fond du fossé FO 34 est à un cote de 713,79 m NGF au point le plus au nord, reste quasiment égale jusqu'à la coupe C 31 (713,80 m) et descend à une altitude de 713, 72 m au point le plus au sud.

Le plan général des vestiges suggère que le fossé FO 34 est identique au fossé FO 20 découvert dans le secteur de la porte sud (plan général 1). Le bout sud du fossé FO 20 et à 220 m du bout nord du fossé FO34. Il est possible que ce fossé traverse le plateau tout entier dans le sens nord-sud. Prospection géophysique

4.4.3 Le fossé parcellaire FO 39

Sur la limite nord du secteur central, des tronçons d'un fossé ont été découverts dans les secteurs 50, 52, 64, 61 et 69 (plan général 3). Toutes ces sections de fossé se situent sur le même tracé rectiligne du fossé FO 39. Du secteur 50 sur la limite ouest de l'emprise, il parcourt une distance de 100 m environ jusqu'à sa jonction avec le fossé FO 34.

Les tronçons fouillés dans les secteurs 50, 64, 61 et 69 ont été présenté dans le paragraphe 2.2.2.

Le premier tronçon du fossé FO 39 a été découvert dans le secteur 52, juste en dessous du mur moderne (US 433) qui marque la limite occidentale de l'ancienne parcelle 908 (fig. 167). Large de 1,30 m environ, il se distingue de l'encaissant par la couleur grise de son remplissage. On remarque donc la présence d'une couche de faible épaisseur, reposant directement sur le TN, qui a été recoupé par le creusement du fossé FS 39.
La coupe révèle un profil en V, avec des parois inclinées à 45° environ (fig. 168). La partie basse creusée dans le terrain naturel est large de 30 cm pour une profondeur de 20 cm, le fond est arrondi (fig. 169). Le toit du TN se trouve à 714,15 m, le fond du fossé à 713,98/99 m.
Le fossé FO 39, traversant le sondage 52 en diagonale, a été suivi à cet endroit sur une longueur de 7 m. Vers l'est, il est interrompu par la fosse FS 16. Il s'agit peut-être d'un puisard comparable à la fosse FS 17 découverte sur le tracé du fossé 34 dans le secteur 69 (fig. 96).

Son fond montre un pendage vers l'est qui correspond à l'inclinaison du terrain. Les traces d'une structure en bois posée dans le fossé découvertes dans le secteur 64 suggèrent cependant qu'il ne s'agit pas d'un fossé de drainage. Le fait que le fossé FO 39 s'arrête sur le fossé FO 34 montre que les deux structures ont fonctionné ensemble. Le tracé long, droit et ininterrompu des deux fossés favorise une interprétation comme fossés parcellaires. Les dallages de la zone centrale et les éléments de la fortification dans le secteur de la porte respectent les fossés parcellaires, qui représentent selon les indices stratigraphiques l'élément le plus ancien de l'occupation gaulois du plateau.

Les dallages DA 42, DA 41 et DA 40 respectent le fossé 39. Le fossé était apparemment déjà en place au moment de la construction des dallages.

4.4.4 Les dallages et les structures liés

4.4.4.1 Le dallage DA 42

Le dallage DA 42 a été découvert en 2016 dans le sondage 37 (US 399). Les décapages de 2017 permettent de définir les limites de ce pavement sur tous les quatre côtés (fig. 170). Très vraisemblablement, il s'agit d'une structure rectangulaire de 13,6 x 5,6 m (76 m^2), orientée dans le sens NW-SE, perpendiculaire au fossé FO 39 qui limite l'espace dallé vers le sud.
La coupe C 34 sur le fossé FO 39 indique la présence d'une couche entre le dallage DA 42 et le terrain naturel (fig. 81, couche 3).

4.4.4.2 Le dallage DA 41

Les limites du vaste dallage DA 41 situé au sud du fossé FO 39 sont encore mal connues. Les zones dégagées s'inscrivent dans un rectangle très large de 64 x 31 m (1984 m^2) (fig. 171 et 172).

La limite ouest s'aligne exactement avec celle du dallage DA 42 plus au nord, séparé du dallage DA 41 par le fossé FO 39. La tranchée de sondage creusée vers le sud montre que le dallage s'étend dans cette direction sur une vingtaine de mètres au moins, et qu'il s'arrête sur le bord d'un hérisson de blocs (fig. 173). Le dallage continue à l'est de celui-ci.

La partie centrale du dallage DA 41 est seulement connue grâce à une tranchée d'exploration aménagée entre un énorme pierrier au nord et les vestiges d'un large mur de parcelle au sud (fig. 172).

La partie est du dallage a été dégagée largement en 2016. Vers l'est, la limite nord de la zone dallée s'éloigne du fossé FO 39, l'angle NE se trouve à 3,50 m au sud du fossé. Le bord oriental du dallage un peu irrégulier forme un angle droit avec le fossé FO 39.

De façon très surprenante, le dallage s'arrête nettement au début du sondage 52 qui part vers l'ouest. L'énorme pierrier haut de plus de 2 m située au sud du fossé FO 39 témoigne peut-être de la destruction d'une partie importante du dallage DA 41.
La partie sud du dallage est recouverte par les vestiges d'un mur de parcellaire très large. Des dalles sont visibles en surface au sud du mur.

4.4.4.3 Le dallage DA 40 et les faits F 46 et F 47

Le dallage DA 40, séparé du dallage DA 41 plus à l'ouest par une lacune large de 8 m environ, est actuellement dégagé sur trois quarts de son étendue présumée (fig. 174 et 175). Au nord et à l'est, il s'inscrive dans l'angle formé par les fossés FO 39 et FO 34. La limite nord du dallage a été saisie directement au sud du fossé FO 39 (fig. 90 et 91).

Le bord ouest de la zone dallée est marquée par une un petit ressaut vers l'ouest, au niveau de la fosse FS 37. La limite sud du dallage a été dégagée sous le mur de parcelle moderne. Une lacune de forme irrégulière sépare cette partie du dallage du corps principal (F 47).

La limite est du dallage DA 40 suit le fossé FO 34 sur toute sa longueur. Les limites reconnues du DA 40 définissent un rectangle assez régulier de 28 x 20 m environ (560 m^2).

Le sondage réalisé dans la discontinuité du dallage a donné un résultat négatif : aucun creusement n'a été repéré dans le substrat qui a été atteint à une profondeur de 50 cm en dessous de la surface des dalles (fig. 176). Il semble que la discontinuité dans le dallage F 47 est le simple résultat de l'arrachage des dalles.

Une autre ouverture dans le dallage présente la forme d'un rectangle allongé, de 1,80 x 0,70 m (F 46). La fouille a été portée jusqu'au niveau du terrain naturel, atteint à 50 cm environ en dessous du niveau de surface du dallage (fig. 177). Aucun creusement n'est

visible dans le toit du terrain naturel. La fouille de l'ouverture F 46 a cependant permis de mieux comprendre le mode de construction du dallage DA 40. Les dalles reposent sur une couche de terre grise, le reliquat de la terre végétale recouvrant le terrain naturel avant la mise en place du dallage. Cette couche permet d'égaliser les blocs qui n'ont pas exactement la même épaisseur. Des pierres de calage ont été posées sous les blocs pour assurer leur position horizontale (fig. 178).

4.4.4.4 La fosse FS 37 et le dépôt d'un bœuf

Située près du bord ouest du dallage DA 40, la fosse FS 37 se présente sous la forme d'une ouverture en demi-cercle assez régulier qui s'ouvre vers l'est (fig. 174 et 175). Long de 2,1 m dans le sens nord-sud, elle est large de 1,5 m environ.
La partie supérieure de l'ouverture, jusqu'au bord inférieur des dalles, était remplie d'un mélange de terre grise, de pierres et de quelques blocs plus importants (fouille 2016, US 340, 345) (fig. 179). En dessous de ce niveau gisait une couche grise avec des pierres décimétriques (US 508), d'une épaisseur de 25 cm environ. Une fosse creusée dans le substrat reprend la forme de l'ouverture dans le dallage (US 347). Dans une profondeur d'un mètre environ sous la surface des dalles, nous avons repérés les restes osseux d'un bœuf déposé sur le fond de la fosse (fig. 180).

La reprise de la fouille en 2017 a permis de saisir plus clairement les limites du creusement et la disposition du bœuf (US 409). La forme générale de la fosse correspond à celle de l'ouverture dans le dallage. Les parois sont plus ou moins verticales au sud et à l'est, plus arrondies à l'ouest et au nord. Le fond en cuvette se trouve à une profondeur d'un mètre environ par rapport à la surface du dallage. Le dallage DA 40 repose sur une couche de terre grise d'une épaisseur de 25 cm qui comporte du mobilier archéologique (fig. 181).

Le squelette du bœuf repose directement sur le fond du creusement, et semble quasi complet. L'animal a été déposé sur son côté gauche, avec la tête au sud, le cou recourbé vers la poitrine (fig. 180). La mise à plat du volume de la cage thoracique s'est effectuée sans provoquer de désordres particuliers dans la disposition des côtes, ce qui indique un colmatage rapide de la fosse. Les extrémités ont été posées contre la paroi ouest de la fosse, les pattes arrivent juste au bord inférieur des dalles. Le crâne manque plus ou moins complètement, toutefois quelques éléments des mâchoires ont été découverts en dessous de l'épaule gauche.

La forme assez régulière de l'ouverture dans le dallage suggère qu'elle a été aménagée au moment même de la construction du pavement. Autrement dit, on n'a pas l'impression que des dalles aient été arrachées pour le creusement de la fosse. En plus, aucune fonction primaire de la fosse FS 37 ne se dégage du contexte général ou de sa forme. Le remplissage de la fosse ne comportait malheureusement aucune monnaie, et aucun objet particulier. Le mobilier céramique ne comporte aucun élément non-laténien.

A l'état actuel de l'étude, aucun élément ne contredise une datation laténienne du dépôt d'un cadavre bovin dans la fosse FS 37, colmatée tout de suite après cet événement.

L'étude des ossements n'étant pas encore terminée, il n'y a aucun élément tangible qui permette de préciser la cause de la mort de cet animal. La petite taille du bœuf de la

fosse FS 37 n'exclue pas qu'il s'agit d'un individu adulte : la hauteur au garrot des bœufs de Gergovie est de l'ordre de 100 cm (Argant, dans Jud 2014, 43).

Le contexte urbain du dépôt n'exclue pas à priori qu'il s'agisse de l'enfouissement d'un animal mort naturellement ou abattu parce que malade, donc impropre à la consommation alimentaire, dans une fosse choisie de manière occasionnelle.

Le dépôt d'un bœuf complet pourrait également être lié à l'activité de découpe bouchère localisée dans le voisinage: l'étude des restes fauniques ramassés sur les dalles et dans le fossé FO 34 (US 303 et 308) a révélé une prépondérance très nette du bœuf dans ces ensembles (plus de 85 % des restes déterminés au lieu des 32 % dans les autres US) (Argant, dans Jud 2016, 53). On note en plus une large surreprésentation des têtes et des extrémités des pattes, indiquant un traitement des carcasses sur place, dans le cadre d'une distribution centralisée de la viande de bovidés. Des activités semblables ont été repérées sur plusieurs oppida de la région (Foucras 2011, 146), et également sur l'espace publique de l'oppidum du Titelberg (Metzler et al. 2016, 1, 116).

Pour toutes les périodes, l'enfouissement d'animaux impropres à la consommation alimentaire sur la ferme est un fait très récurrent. Dans le cas de la fosse FS 37, l'enfouissement d'un cadavre bovin au milieu d'une vaste aire de circulation publique, ainsi que le prélèvement possible du crâne s'oppose cependant à une explication de ce genre, et invite à examiner également la possibilité d'une origine non profane de ce dépôt, ça veut dire d'une interprétation comme relique d'un sacrifice. Si le sacrifice d'animaux est bien connu des sanctuaires laténiens, il faut admettre qu'il n'y a que très peux de cas où les animaux ont été déposé entièrement après la mise à mort. Dans la fosse FS 37 manquent également certaines indices d'un sacrifice, comme l'offrande de céramiques ou le dépôt d'un couteau (Lepetz, Méniel 2008, 156).

4.4.4.5 Le dallage DA 49

Séparé du dallage DA 40 par le fossé FO 34, le dallage DA 49 s'étend vers l'est au-delà du chemin de la Croix (fig. 182). Une tranchée de sondage qui traverse le mur de parcelle moderne a permis d'établir le lien entre le dallage qui longe le fossé (US 394) et le dallage découvert sur le Chemin de la Croix (US 281). Les limites vers le nord et vers le sud ont été saisies sur le Chemin de la Croix, il est cependant possible que le dallage ne soit plus complet dans ce secteur. Le sondage 41 effectué sur le côté oriental du Chemin de la Croix confirme l'absence d'un pavement à cet endroit.
Les vestiges encore en place suggèrent que le dallage DA 49 a la forme d'un rectangle de 26 x 24 m (624 m^2).

4.4.4.6 Le dallage DA 43

La présence d'un autre dallage a été révélée par le sondage 42. Le vide entre le dallage DA 43 et le pavement DA 49 à l'ouest est large de 10 m environ. La tranchée de sondage a permis de saisir les limites à l'ouest et vers le nord (fig. 182). L'extension de la zone pavée DA 43 peut être estimé à 20 x 20 m (400 m^2).

4.4.5 Les fouilles Hatt/Labrousse du secteur central

Plusieurs fouilles et sondages ont été réalisés dans les années 1944-1946 sous la direction de J.-J. Hatt et M. Labrousse dans une vaste zone au nord-est des dallages découverts récemment (fig. 183) (Labrousse 1948).

A moins de 15 m au nord du dallage DA 43, un autre dallage DA 55 est apparu dans un sondage en forme de croix (fig. 184). Selon le plan publié par M. Labrousse, le dallage s'étend au moins sur 12 x 14 m (Labrousse 1948, 56). Vers l'est, ce dallage est limité par un fossé encadré de deux murettes en pierre sèche (FO 59), qui suit une orientation nord-sud.

Une dizaine de mètres à l'est de ce fossé, le dallage DA 56 a été dégagé très partiellement sur une emprise de 5 x 4 m.
La petite fouille sur la limite des anciennes parcelles 882 et 849 a permis la découverte d'un ensemble remarquable. Le dallage DA 57 orientée est-ouest est large de 4,9 m et long de 11 m a été aménagé au nord d'un bâtiment en pierre sèche. Deux caniveaux qui aliment des citernes complètent l'ensemble.

Un autre petit dallage DA 58 qui mesure 5,5 m sur 13,4 m est orienté nord-sud. Il recouvre un fossé plus ancien (FO 60) qui était déjà rebouché au moment de la construction du dallage DA 58 (Labrousse 1948, 45, fig. 7). La paroi orientale de ce fossé a été soutenue par un mur en pierre sèche.

Il est possible que les deux dallages DA 57 et DA 58 ont formé initialement une unité constructive, et qu'ils ont été séparés plus tard par l'aménagement du caniveau qui alimente la citerne 2.

Suite à l'affaissement du fossé rebouché, les dalles posées sur le fossé se sont inclinées. La dépression linéaire formée ainsi a été égalisée par des amphores concassées et des fragments d'un *opus incertum*. Nous sommes donc en présence d'un ensemble très semblable à celui du fossé 34 entre les dallages DA 40 et DA 49.

Un petit tronçon d'un troisième fossé large de 1 m à 1,30 m et orienté nord-sud a été dégagé juste au sud du "bâtiment à mosaïque" sur une longueur d'environ 6 m (Labrousse 1948, 54). Très vraisemblablement, ce fossé passe en dessous du bâtiment maçonné.

On retient de la documentation assez sommaire des fouilles des années 1940 la présence d'une série de dallages et de trois fossés orientés nord-sud. Dans plusieurs cas, le recoupement des structures indique l'antériorité des fossés.

4.4.6 La fouille de D. Leguet et D. Toulonias en 1982/85

"fosses de la Chemin de la Croix"

La fouille de D. Leguet et D. Tourlonias en 1982-85 a occasionnée la découverte de six structures en creux, sur une emprise de 23 x 7 m environ (fig. 185 et 186). Les 7 "fosses" sont connues dans la littérature archéologique sous le nom des "fosses du Chemin de la

Croix". Nous avons déjà conclu que la fosse 3 correspond à un tronçon du FO 39 qui longe le bord nord de la zone dallée (voir chapitre 2.2.1.3).

La fosse 1 correspond à un creusement très allongé, long de 11 m pour une largeur de 1,8 m. Les parois sont presque verticales, le fond plat se trouve à une profondeur de 2,20 à 3,25 m. Allongée et assez étroite (9 x 1,6 x 1,40/1,60 m), la fosse 2 reprend les proportions de la fosse 1.

Ces deux fosses allongées, étroites et profondes, rappellent la morphologie de la fosse FS 13 située près de la porte sud. Avec une longueur de 4,75 m pour une largeur inférieur à 1 m, celle-ci est cependant plus petite que les fosses 1 et 2 de Leguet/Tourlonias. Ces structures, d'une forme inhabituelle parmi les fosses domestiques, pourraient correspondre à des caves. On retrouve la même forme très allongée chez la cave de la "taverne" de Corent, avec une longueur de 18 m et deux mètres de largeur et autant de profondeur (Poux et Pranyies 2009).

Les caves 1 et 2 de la fouille Leguet/Tourlonias étaient certainement recouvert par des bâtiments, orientés dans le même sens, ça veut dire le long du fossé n° 3 (= FO 39). Aucune trace de ces bâtiments n'a cependant survécu aux labours et à l'aménagement du mur de parcellaire moderne. Ces bâtiments étaient très vraisemblablement érigés sur des sablières basses, qui ne causent aucun impacte dans le sous-sol.

Les fosses 4 et 5 correspondent à des creusements peu profonds. La fosse étroite n° 7, recoupée par la fosse moderne (?) n° 6, comportait entre autre des morceaux d'argile cuite qui pourraient correspondre aux vestiges d'un four de potier. La fosse 6 comportait entre autre un dépôt de 21 monnaies à la légende VERCA.

Les recoupements des structures nous donnent une première idée de la chronologie relative de cette occupation sur la marge nord des dallages. Le mur de parcellaire moderne recouvre les fosses 1, 2 et le fossé 3. La fosse 2 recoupe à son tour le fossé 3, et la fosse 6, peut-être moderne, recoupe la fosse 7.

Les ensembles mobiliers issus des fosses/fossés 3,5 et 7 ont été retenus comme ensembles de référence dans le cadre de l'étude de la chronologie du mobilier archéologique de l'âge du Fer en Auvergne (Guichard et al. 2001). L'ensemble issu de la fosse 3 semble un peu plus ancien que celui de la fosse 5, et date du milieu du dernier siècle av. n. è. (-60/-50). Les quatre monnaies appartiennent au faciès connu pour la période avant la guerre des Gaules (une monnaie à la légende ADCANAVNOS, deux EPAD au cavalier, et une bronze de Nîmes NAMA SAT). Le lot céramique ne comporte aucune céramique sigillée, mais plusieurs tessons de campanienne B. La fosse 7 a livrée une vingtaine de fragments de la céramique arétine et une monnaie à la légende T.POM.SEX.F appartenant à la période après la guerre des Gaules. Il est possible que le petit dépôt monétaire de la fosse 6 avec 21 monnaies VERCA, qui datent de la période après la guerre des Gaules, vienne initialement de la fosse 7 (Malacher, Rémy 1990).

Dans la publication définitive de ces ensembles de référence en 2017, une datation dans l'étape 11 (LT D2b) est proposé pour les fosses 1, 3 et 5, pendant que la fosse 7 est daté de l'étape 12 (Mennessier-Jouannet/Deberge 2017, note 73 p. 521 et note 86 p. 600).

La chronologie se présente alors de façon suivante : Le rebouchage du fossé FO 39 remonte au milieu du premier siècle av. n. è (-60/-50). Peu après la guerre des Gaules, on creuse les caves (fosse 1 et 2), que l'on rebouche avant -30. La fosse 7 représente le facies le plus récent de l'occupation de l'oppidum, entre -30 et -10.

La date précoce pour la construction du fossé FO 39 nous donne un premier indice sur la chronologie des dallages 40 et 41, délimités vers le nord par ce fossé : il est bien probable que les dallages ont été installés également avant ou pendant la guerre des Gaules.

4.5 Synthèse sur les dallages

Les huit ou neuf espaces dallés du secteur central que nous venons de décrire s'inscrivent dans un rectangle de 220 m x 100 m , ça veut dire sur une étendue de 2 ha (fig. 187).
La distance maximale entre les différents dallages ne dépasse jamais les 25 m. Les dallages reconnus à ce jour recouvrent à peu près la moitié de la superficie de la zone des fouilles (3800 m^2 environ). Il est tout à fait probable que d'autres dallages existent dans ce secteur, en dehors des espaces fouillés à ce jour.

La découverte d'un dallage juste au nord du secteur de la porte sud (DA 65, voir paragraphe 2.1.5) montre que les aménagement de ce type n'était pas limité au secteur central du plateau.

Les dallages sont tous construits de la même façon, en utilisant des blocs du basalte local dans leur état brut. Les blocs reposent sur une couche de terre qui permet d'égaliser leur épaisseur inégale. Des pierres de calage servent à contrôler la position horizontale des dalles.

La couche en dessous des dallages repose sur le terrain naturel et comporte du mobilier archéologique laténien. A côté des dallages, cette couche n'est malheureusement mal conservée. Des restes intacts ont été découvert dans le secteur 61 et 68 entre les dallages DA 41 et DA 40. Dans ces secteurs, le dernier décapage en dessus du terrain naturel a livré une quantité remarquable de tessons de la céramique campanienne B.

Les dimensions importantes des surfaces dallées laisse peu de doutes sur le caractère public de ces aires de circulation. L'état de nos connaissances ne permet cependant pas d'identifier clairement les activités qui ont eu lieu sur les dallages.

Pour les espaces publics des agglomérations gauloises, la documentation archéologique révèle surtout des activités économiques et religieuses (Fichtl 2012). A Gergovie, les premières observations vont dans le même sens : l'étude des ossements indique une activité bouchère importante à côté du fossé Fo 34, et le dépôt d'un bœuf au milieu du dallage DA 40 pourrait relever une activité religieuse.

La fouille Leguet/Tourlonias a révélé la présence de caves (fosse 2 et 3) et donc de bâtiments sur le bord des dallages. La fosse 6 a livré le seul trésor monétaire de Gergovie connu (Malacher, Rémy 1990). Des constructions sur solin en pierre sèche longent certains des dallages dégagés dans les années 1940 (Labrousse 1948).

La comparaison des dallages de Gergovie avec les places publiques du monde celtique connues actuellement révèle avant tout l'originalité de la construction arverne. Par ses dimensions, ils se distinguent également des petites places aménagées devant les bâtiments communautaires des agglomération indigènes de la Gaule méridionale (Jud 2016, 30). Aucun lien direct ne semble exister avec les places tardo-hellénistiques ou romaines entourées de bâtiments publics très spécifiques.

4.6 L'organisation spatiale des vestiges du secteur central

La fouille de 2018 a montré que le fossé FO 39 orienté est-ouest rejoint le fossé FO 34, et que les deux structures linéaires font partie du même réseau (fig. 187). Les coupes réalisées dans les deux fossés suggèrent que des palissades en bois ont été posées sur leur fond très étroit.

Trois autres bouts de fossés nord-sud (FO 59, 60 et 19) ont été identifiés par J.-J. Hatt et M. Labrousse à l'est du FO 34. Malgré l'espace limité des fouilles, on devine que ces trois fossés sont orientés nord-sud et donc parallèles au fossé FO 34.

Il est évident que les fossés font partie de la même trame, et que ce sont des fossés parcellaires organisant l'espace intérieure de la ville fortifiée. Le plan général suggère que le fossé FO 34 traversant les dallages du centre est identique au fossé FO 20 repéré dans le secteur de la porte sud. Nous serions donc en présence d'un fossé traversant au moins la moitié du plateau. , qui aurait été installé avant même la construction de la fortification.

Dans la plupart des cas, les dallages se calent sur les fossés parcellaires. Le dallage DA 58 est le seul qui recouvre un fossé.

4.7 Le phasage des vestiges du secteur central

L'organisation spatiale des vestiges du secteur central donne déjà un premier indice sur la chronologie relative : les fossés parcellaires semble être les structures les plus anciens, et la construction des dalles semble être postérieure à l'installation de la trame parcellaire. Les dalles sont cependant posées sur une couche qui comporte du mobilier laténien et qui témoigne ainsi d'une occupation précédant la construction des dallages.

Les donnés stratigraphiques sont encore rares pour le secteur central. Les coupes C 30 et C 31 réalisées sur le fossé FO 34 révèlent l'historique complexe de l'occupation dans ce secteur. Ils indiquent que le fossé a été rebouché après la construction du dallage DA

40. On arrive ainsi à la séquence suivante : creusement initial du fossé, occupation à côté du fossé, installation des dallages, premier rebouchage du fossé, recreusement éventuel, rebouchage finale et installation des dalles d'un passage entre les dallages DA 40 et DA 49, dépôt final sur le passage comportant des fragments d'enduit peint (voir paragraphe 4.4.2).

Il est très intéressant que la fouille ancienne sur la limite entre les parcelles 883 et 849 a révélé un développement très similaire à celui du secteur du FO 34 (paragraphe 4.4.5) :
Le dallage DA 58 recouvre le fossé FO 60. La dépression formée par l'inclinaison des dalles après l'affaissement du remblai déposé dans le fossé a été égalisée à l'époque augustéenne (présence d'un morceau d'un sol en *opus incertum*). Le creusement du fossé FO 60 représente donc la première étape de plusieurs états successifs.

Le plan général suggère que le fossé FO 34 traversant les dallages du centre soit identique au fossé FO 20 repéré dans le secteur de la porte sud. La stratigraphie prouve sans aucun doute que le creusement du fossé FO 20 est antérieur à la construction du premier rempart, et qu'il remonte donc au début de l'occupation de ce secteur.

Il est donc justifié de voir les fossés parcellaires au début de l'occupation du secteur central, et de supposer que leur creusement appartient est contemporain de la première phase défini pour le secteur de la porte sud. La construction des dallages est certainement postérieure à l'aménagement des fossés parcellaires. Les couches d'abandon déposé sur certains dallages et le "bâtiment à mosaïque" construit sur le fossé FO 19 appartiennent à la troisième phase de l'occupation de la porte sud. On peut conclure que les dallages ont été construits pendant la phase 1 ou 2. On serait donc en présence d'un développent de l'occupation très similaire à celui dans le secteur de la porte sud : lotissement du terrain par l'installation d'un système de fossés parcellaires et réalisation d'un grand projet urbain juste après.

Toutes ces réflexions ne donne que des indications générales pour le phasage des vestiges du secteur central. Rien ne confirme cependant la contemporanéité de tous les dallages, il est bien possible qu'ils aient été construits pendant une longue période. La chronologie relative doit être revue cas par cas.

5) Les études du mobilier en cours et la chronologie de l'occupation

5.1 La datation générale de l'occupation de Gergovie

Par manque d'ensembles clos, l'étude le l'ensemble des collections anciennes des mobiliers archéologiques de Gergovie paru dans les CAG en 1994 a du se limiter à un examen du mobilier "en vrac". L'article parvient à la conclusion que l'abandon du site se place dans la décennie qui précède le changement d'ère (Guichard et al. 1994, 288). Les débuts de l'occupation, moins faciles à cerner, remontent selon les auteurs à la période entre 70 et 40 av. n. è. Les ensembles datant de la période avant l'époque augustéenne sont caractérisé, selon les CAG, par la présence de céramique campanienne B, de céramiques à parois fines républicaines et la prédominance d'amphores Dressel 1.
Le début de l'occupation à Gergovie avant la guerre des Gaules n'était donc pas confirmé selon l'article de la CAG.

On s'étonne que les riches collections de monnaies n'aient pas été prises en considération pour la datation de l'occupation de Gergovie dans cet article, d'autant plus qu'un autre article paru peu avant avait démontré le potentiel de cette catégorie de mobilier pour la chronologie absolue de Gergovie (Guichard et. al. 1993)

L'importance des monnaies pour la datation des ensembles mobiliers de Gergovie se fonde d'abord sur leur nombre important : La liste certainement incomplète publié en 1993 comporte déjà plus de 200 exemplaires (Guichard et al. 1993, 53). Le dernier bilan publié tout récemment a été établi sur la base de 720 monnaies déterminées (Deberge et al. 2018, 89, fig. 10).

Pour la chronologie des émissions du premier siècle av. n. è, la numismatique arverne peut s'appuyer sur la présence importante de monnaies arvernes parmi les monnaies gauloises retrouvées dans les fossés d'Alésia. L'article de 1993 renonce malheureusement à examiner le taux des monnaies "anciens" par rapport l'ensemble des découvertes monétaires de Gergovie.

Parmi les 276 monnaies identifiables découverts de 2014 à 2017, les types présent dans les fossés d'Alésia représente un taux de 13,4 % (37 exemplaires; voir contributions Pasty dans Jud 2015, 2016 et 2017). Si on ajoute au monnaies présent à Alésia d'autres types appartenant également à la première moitié du Ier s. av. n. è, comme les monnaies à la légende BRIGIOS ou DONADV, on peut conclure que les monnaies circulant avant la guerre des Gaules représente un taux de l'ensemble monétaire de Gergovie qui approche les 15 %. Etant donné que la monétarisation de l'économie arverne était plus avancé dans la deuxième moitié du Ier s. av. n. è, ça veut dire que les émissions tardives sont plus nombreuses, ils semble évident que le site de Gergovie était occupé pendant une bonne partie de la première moitié du Ier s. av. n. è.

Les fibules, autre catégorie clé pour la datation des ensembles mobilier laténiens, ne sont que peu représentées dans les collection anciennes de Gergovie (Guichard et al. 1994, 302). Parmi la cinquantaine de fibules, le bilan des CAG mentionne 3 fibules Nauheim, fossile directeur de LT D1b (-125/-75). Un de ces trois exemplaires, la fibule de Nauheim en cours de fabrication (Roanne, Musée Déchelette, inv. 1668) retrouve son

pendant sous la forme d'une autre fibule Nauheim semi-fini découverte dans la citerne 20130 près de la porte ouest de Gergovie (Mennessier-Juannet/Deberge 2017, 583, pl. II, 6). Les fouilles actuelles ont livré une autre fibule Nauheim en contexte archéologique (2016-181, US 362, voie VO 10) (Jud 2017, fig. 68). La fouille de Gondole confirme d'ailleurs que les fibules Nauheim étaient déjà très rares dans le deuxième quart du premier siècle av. n. è : seulement deux exemplaires de ce type ont été identifiés dans le lot des 27 fibules identifiables (Deberge 2009, 111).

Parmi la céramique d'importation découverte à Gergovie, on note la présence assez régulier de la campanienne B (Guichard et al. 1994, 283). Importé en Gaule jusqu'aux années -30 (Py 1993, 151), ces céramiques sont clairement plus fréquents dans les contextes LT D2A et nous aident à distinguer les occupations de Gergovie avant et après la Guerre des Gaule. A Gondole, la campanienne B est toujours bien représentée dans la deuxième phase de l'occupation (LT D2b), mais clairement moins nombreuse que dans la phase précédente (Deberge 2009, fig. 55).

La morphologie des amphores Dressel 1, type majoritaire à Gergovie, connaît une évolution continue. Le lot des Dressel 1 de Gergovie se montre plus évolué que celui de Gondole, et se place près des amphores de l'horizon 6 de Roanne. La datation globale du lot amphorique le place dans une fourchette englobant LT D2 et l'époque augustéenne (Loughton dans Jud 2016, 46).

5.2 Les datations par ensembles clos

Le PCR sur la "Chronologie du mobilier archéologique du second âge du Fer en Auvergne" dirigé par Christine Mennessier-Jouannet a abouti en 2017 à la publication d'un premier volume présentant les ensembles de référence selectionnés (Mennessier-Jouannet/Deberge 2017). Les sept ensembles de Gergovie sont attribués aux étapes chronologiques 11, 12 et 13. Aucun ensemble représentant la période précédant la guerre des Gaule n'est présenté dans cette compilation.

Etape 11 (vers 50-30/20 avant notre ère):

- la notice 73 (Chemin de la Croix, fosses 1, 3 et 5)
- la notice 82 (Remblais 10013 et 10014 de la porte ouest)
- la notice 83 (Citerne 20130 de la porte ouest)

Etape 12 (vers 30/20 – changement d'ère):

- la notice 86 (Chemin de la Croix, fosse 7)
- la notice 87 (Couche dépotoir 20170 de la porte ouest)

Etape 13 (changement d'ère – 15 après notre ère):

- la notice 90 (Remblai 20166 de la porte ouest)
- la notice 92 (Citerne 20213 à la porte ouest)

Nous avons démontré que la "fosse 3" dite du "Chemin de la croix" correspond bien à un tronçon de notre fossé parcellaire FO 39 (paragraphes 4.4.3 et 4.4.6). La "fosse 3" a livré un lot de mobiliers assez important, qui a été étudié et publié a plusieurs reprises. Elle comportait 5 petits fragments de campanienne B, mais pas de la céramique sigillée. Les 4 monnaies collectées dans cette structure appartiennent toutes à des types qui circulaient déjà avant la guerre des Gaules (Guichard et al. 2001, 195). L'absence d'amphores autres que les Dressel 1 confirme la datation de la céramique indigène dans le milieu du Ier s. avant n. è. (Guichard et al. 2001, 198).

Il nous semble donc justifié d'attribuer la "fosse 3" et ainsi le fossé FO 39 à l'étape chronologique 10 (vers 80/70-50 avant notre ère). L'étude du mobilier archéologique issu de la "fosse 3" de la fouille Leguet/Tourlonias indique donc que le fossé FO 39 appartient également à notre phase 1, et qu'il est contemporain du fossé FO 20 qui est attribué à la même phase sur des argument stratigraphiques.

En 2014, nous avons étudié la céramique d'une série d'US attribuables à la "couche grise", découverte en dessous de la fortification dans le secteur de la porte sud (US 141, 156, 160, 161) (Jud 2014, 23). Cet ensemble céramique, caractérise par la dominance des formes hautes en grise fine, des coupes qui imitent la forme Lamboglia 6 ainsi que par la présence de campanienne B, correspond à ceux appartenant à l'étape 10 du PCR (LT D2a) et ainsi au faciès céramique de la première phase de Gondole (Deberge 2009, 85, fig. 41). Les deux monnaies identifiables découverts dans ce contexte font partie des types présents dans les fossés d'Alésia.

5.3 Les études du mobilier en cours

5.3.1 Céramique

L'ensemble céramique collecté depuis 2013 est assez considérable (58 caisses Alibert, sans la TCA). Une première étude a été présentée dans le rapport de 2014 (Jud 2014). La publication très attendue de l'étude sur "La chronologie du mobilier archéologique du second âge du Fer en Auvergne" (Jouannet/Deberge 2017) nous a incité à harmoniser notre typologie avec celle du PCR. Nous avons cependant réalisé que le répertoire morphologique représenté à Gergovie mérite d'être complété. Il nous semble également nécessaire de reprendre l'étude des céramiques à parois fines, importées ou issues de la production locale.

5.3.2 Amphores

Les amphores ont été étudiées années après années par M. Loughton (Jud 2014-2018). La révision du phasage des vestiges de la porte sud demande cependant une reprise de ces données et de leur interprétation.

5.3.3 Monnaies

Depuis 2015, la totalité des monnaies issues des fouilles ont été étudiées par J.-F. Pasty (Jud 2015-2018). Une synthèse sur les découvertes monétaires avant 2017 a été publiée

récemment (J.-F. Pasty dans Deberge et al. 2018). La révision du phasage des vestiges de la porte sud permet de reprendre une étude chronologique basée sur cette nouvelle interprétation.

5.3.4 Le mobilier métallique

Morgan MILLET (Archeodunum SA)

L'inventaire préliminaire réalisé sur la base du mobilier isolé lors de la fouille présente un total provisoire de 207 individus depuis la campagne de 2013. A cela s'ajoute une quantité importante (7 caisses Alibert) d'artefacts métalliques ferreux non isolés. L'étude et la détermination de ce lot devraient naturellement engendrer une révision à la hausse du nombre d'individus isolés. La mise en base de données, la photographie, le dessin et la vectorisation sont en partie réalisés. L'étude complète de ce corpus sera présentée dans le cadre du prochain rapport d'intervention de la campagne à venir.

Cet ensemble présente, à ce stade de l'étude, une répartition fonctionnelle similaire à celle observée pour le corpus d'habitat étudié précédemment sur le plateau, avec une prédominance du domaine personnel et un intervalle chronologique centré sur le principat d'Auguste (Millet 2014).

5.3.5 La faune

Des études préliminaires des restes fauniques réalisées par Th. Argent (Eveha) ont été présenté dans les rapports de 2014 et 2016 (Jud 2014 et 2015). L'étude de l'ensemble de découvertes, le plus important jamais récolté à Gergovie, va être poursuivi. Elle inclura également les restes du bœuf découvert dans la fosse FS 37.

5.3.6 Les ossements humains

Au trois fragments d'un crâne humain découvert dans le couloir de la porte (US 219) s'ajoute un quatrième fragment identifié en 2017 (US 463). Une étude préliminaire a été présenté dans le rapport de 2016 (Jud 2016, 55).

5.4 La datation absolue des phase d'occupation

La datation absolue proposée pour la première phase d'occupation (fig. 188) s'appuie sur la datation du mobilier issu de la "couche grise". Les monnaies, la céramique d'importation et la céramique indigène suggèrent que cette a été déposée en LT D2a (vers 80/70-50 avant notre ère) (paragraphe 5.2 et Jud 2014, 47). Le mobilier issu du fossé FO 39 du secteur central peut être attribué à la même période.

La première phase se termine avec la construction de la porte sud et de la première fortification. Nous proposons d'identifier la fortification dans son premier état avec l'ouvrage défensif en place au moment de l'attaque romaine en 52 av. n. è.

La datation 'haute" de la première phase d'occupation s'accorde avec la datation du mobilier des anciennes collections (paragraphe 5.1).

Le début de la deuxième phase d'occupation (fig. 189) coïncide donc avec la conquête. Le mobilier est caractérisé par l'apparition de nouveau types de monnaies, la disparition progressive de la céramique campanienne et un développement rapide du facies de la céramique indigène.

La troisième phase (fig. 190) correspond à la période augustéenne. Elle est marquée par un remaniement de l'occupation, la démolition de la fortification et des constructions sur la voie publique. Nous attribuons à cette phase la seule structure maçonnée découvert dans le secteur de la porte sud (fig. 191). L'abandon du site se passe vers le changement de l'ère ou au cours dans la décennie suivante.

6) Synthèse : Les premières traces d'une histoire urbaine

Les campagnes de fouilles réalisées entre 2013 et 2016 ont permis la découverte de la porte principale de la ville, élément clé pour la compréhension de l'organisation spatiale de la ville gauloise.

Situé en arrière de la seule discontinuité dans le tracé continu du rempart, il s'agit sans doute de la seule porte sur le flanc sud de la ville (fig. 193). L'emplacement de la porte au milieu de la face sud du plateau et les dimensions monumentales de l'aménagement suggèrent qu'il s'agit de la porte principale de la ville, qui serait identique à la porte attaquée par les Romains en -52.

Le mur de fortification construit en pierre sèche ne présente pas du tout la physionomie normale des remparts des oppida de la Gaule tempérée. Certaines caractéristiques de ce mur, comme les parements internes et le caniveau bordant la tour en pierre sèche, révèlent une certaine influence des fortifications du midi de la Gaule (Jud 2016, 25). Dans un article paru récemment, Pierre Moret a identifié les petits murs perpendiculaires, attestés à plusieurs endroits du rempart de Gergovie, comme un système hellénistique d'élargissement du chemin de ronde (Moret 2017).
Dans le Massif central, les remparts en pierre sèche ont toutefois une longue histoire, qui remonte aux moins au premier âge du Fer. La plupart de ces remparts, installés sur les sommets des collines et montagnes, sont encore mal connus. Par sa longueur minimale de 1500 m ainsi que par la complexité de l'aménagement de la porte sud, le rempart de Gergovie se distingue nettement des constructions archaïques. L'architecture du bâtiment de la porte suit exactement le modèle standard appliqué partout dans le monde celtique.

La voie passant par la porte, initialement recouverte par un dallage, représente sans doute l'axe de circulation principal nord-sud de la ville. Un bâtiment public en bois construit sur une plateforme dallée complète l'aménagement de l'entrée principale de l'oppidum de Gergovie.

Les résultats des interventions de 2018 ont été très pertinents par rapport à la chronologie relative des vestiges. Dans le secteur de la porte, un état ancien du rempart a été découvert en dessous du mur de fortification dégagé en 2016. Ce dernier correspond, selon le mobilier archéologique découvert, à une reconstruction dans les années 40/30 av. n. è. Le premier rempart découvert en 2018 peut désormais être daté avec plus de certitude dans l'époque de la guerre des Gaules.
La fouille du passage de la porte avec le bâtiment de porche a été achevée complètement. Le bâtiment de la porte semble appartenir à la première phase du mur de fortification.

Une série de sondages a apporté des précisions sur l'architecture du bâtiment sur plateforme dallée. L'absence d'une relation stratigraphique entre cette construction très originale et la fortification gêne cependant l'attribution indubitable à une phase d'occupation

A l'époque augustéenne, le secteur de la porte a été remanié complètement, avec une occupation domestique installée en partie sur l'espace public de la voie, qui a été dépourvue de son dallage.

Le phasage établi pour les vestiges du secteur de la porte sud distingue trois étapes, qui correspondent en terme de la chronologie au derniers trois quarts du 1er s. av. n. è.

En 2016, un deuxième chantier entamé dans le milieu du plateau a révélé la présence de plusieurs espaces dallés, d'une superficie cumulée de 3000 m^2 environ. Ces aires de circulation publique, reliées très probablement avec la porte par la voie pavée, matérialisent sans doute le cœur du centre monumental de la ville.

Les dallages s'intègrent dans une trame de longs fossés parcellaires orientés est-ouest et nord-sud Il est possible que le fossé nord-sud traversant le secteur de la porte sud fait partie du réseau des fossés parcellaires. La stratigraphie montre que l'installation du système parcellaire remonte au tout début de l'occupation. La trame des fossés donne les grandes lignes de l'organisation de l'espace avant même la construction de la fortification.

L'étude de la chronologique et de l'organisation spatiale des vestiges découverts ces dernières années laisse apparaître les contours, encor vagues certes, de l'histoire urbaine de Gergovie.

Le début de l'occupation voit l'installation d'un système parcellaire, matérialisé par des fossés nord-sud et est-ouest. La construction de la première fortification et de la porte, achevée certainement avant les événements de 52 av. n. è, marque un pas décisif dans la réalisation d'un grand projet urbanistique. La voie dallée passant par la porte et les vastes dallages mis en place dans le centre du plateau confirment que ce projet ne se limitait pas à la construction d'une fortification.

La reconstruction d'une partie de la fortification dans les années 40/30 av. n. è. montre que la dynamique de ce projet urbain a survécu le choc de la conquête.

Les grandes surfaces dallées font certainement partie de ce projet urbain, il n'est cependant pas possible d'assurer leur appartenance à la phase d'occupation avant ou après la guerre des gaules.

L'époque augustéenne, phase finale de la ville gauloise, est caractérisée, au moins dans le secteur de la porte, par la réoccupation privée des espaces publics. L'installation de citernes sur la voie principale en dit long de l'abandon du grand projet urbain. La construction de plusieurs demeures de qualités, comme la "villa Aucler" ou le "bâtiment à mosaïque", indique cependant une dernière apogée de la ville, avec un accent sur l'habitation privée.

Tous ces éléments permettent de conclure qu'un projet urbain complexe était à l'origine de la création de la ville de Gergovie. Le site n'était pas, comme on l'a longtemps cru, un modeste village gaulois se développant peu à peu pour ne devenir une ville qu'au début de l'époque gallo-romaine. L'hypothèse que Gergovie n'était à l'époque de la guerre des Gaules qu'une fortification vide, peut également être abandonnée définitivement.

7) Le projet de fouille 2019

L'objectif de la campagne 2019 sera de fouiller l'état 2 du rempart (MR 33 et TR 26/27, voir fig. 193), de dégager l'état 1 du rempart et d'achever ainsi la fouille dans le secteur de la porte sud. La partie du fossé FO 20 recouvert par le mur de l'état 2 sera vidée afin de récupérer le mobilier nécessaire pour la datation de l'obstruction du fossé.

L'emprise de cette fouille sera de 150 m² environ. L'opération aura lieu entre le 22 juillet et le 30 août 2019. Après fouille, le terrain va être remis en état selon les demandes des MH et du SRA.

8) Bibliographie

8.1 Bibliographie générale

Arcelin, Dedet 1985 : ARCELIN (P.), DEDET (B.) - Les enceintes préhistoriques du midi méditerranéen des origines à la fin du IIe s. av. J.-C. In : DEDET (B.), PY (M.) (dir.) – Les enceintes protohistoriques de Gaule méridionale. Caveirac 1985 (Cahier ARALO 14), 11-37.

Benoit 1968 : BENOIT (F.) – Résultats historiques des fouilles d'Entremont 1946-1967. Gallia 26,1, 1-31.

Brogan, Desforges 1940: Olwen Brogan, Emile Desforges, Gergovia. Archeological Journal 97, 1940, 1-36.

Couderc 2016 : COUDERC (F.) – L'âge de Bronze et le premier âge du Fer dans le val d'Allier et la vallée de la Morge (Puy-de-Dôme) et sondages sur le site de hauteur protohistorique du Puy-Saint-Romain 5Saint-Maurice-ès-Allier, Puy-de-Dôme). DRAC

Deberge et al. 2007 : DEBERGE (Y.), COLLIS (J.) et DUNKLEY (J.)(dir.).- Le Pâtural (Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme), un établissement agricole gaulois en Limagne d'Auvergne, Lyon 2007 (DARA 30).

Deberge et al. 2009 : DEBERGE (Y.), CABEZUELO (U.), CABANIS (M.), FOUCRAS (S.), GARCIA (M.), GRUEL (K.), LOUGHTON (M.) BLONDEL (F.), CAILLAT (P.) - L'oppidum arverne de Gondole (Le Cendre, Puy-de-Dôme). Topographie de l'occupation protohistorique (La Tène D2) et fouille du quartier artisanal : un premier bilan. RACF 48, 2009, 33-130.

Deberge et al. 2018 : DEBERGE (Y.), FOUCRAS (S.), PASTY (J.-F.), HULIN (G.), JUD (P.), LEGUET (D.), MILLET (M.) et SIMON (F.-X.), Présences militaires romaines dans le bassin clermontois, In : REDDÉ (M.) dir. - L'armée romaine en Gaule à l'époque républicaine. Nouveaux témoignages archéologiques. Glux-en-Glenne: Bibracte, 2018, 73-112. (Bibracte ; 28).

Dedet, Py 1985 : DEDET (B.), PY (M.) (dir.) – Les enceintes protohistoriques de Gaule méridionale. Caveirac 1985 (Cahier ARALO 14).

Delhoofs 2016 : DELHOOFS (H.) – Mably (42) ZAC de Bonvert, Chemin du Merlin, Tranches 1 et 2. RFO, SRA Rhône-Alpes, 2016.

Fauduet 1993 : FAUDUET (I.) –Atlas des sanctuaires romano-celtiques de Gaule. Paris, 1993.

Fauduet 2010 : FAUDUET (I.) – Les temples de tradition celtique en Gaule romaine. Paris 2010.

Fiches 1987 : FICHES (J.-L.) – L'oppidum d'Ambrussum à Villetelle (Hérault). Etudes Héraultaises 1987, 25-30.

Fichtl 2000 : FICHTL (St.) - La ville celtique. Les oppida de 150 av. J.-C. à 15 ap. J.-C. Paris, 2000.

Fichtl 2012 : FICHTL (St.) - Places publiques et lieux de rassemblement à la fin de l'âge du Fer dans le monde celtique. In : BOUET (A.) (dir.), Le *forum* en Gaule et dans les régions voisines. Bordeaux, 2012.

Fichtl 2014 : FICHTL (St.) - Nouvelles réflexions sur la restitution de la porte est de Manching (Allemagne). In : GAENG (C.), FELIX (Ch.)(eds.) - Hommage à Jeannot Metzler. Archeologia Mosellana 9, Luxembourg 2014, 237-257.

Fields 2006 : FIELDS (N.) – Ancient Greek Fortifications 500-300 BC; Oxford, 2006.

Foucras 2011 : FOUCRAS (S.) - Animaux domestiques et faunes sauvages en territoire arverne, Montagnac : Mergoil, coll. « Archéologie des plantes et des animaux », 3.

Fournier 1933 : FOURNIER (P. –F.) - Les Ouvrages de pierre sèche des cultivateurs d'Auvergne et la prétendue découverte d'une ville aux Côtes-de-Clermont (Puy-de-Dôm). L'Auvergne littéraire et artistique, no 68, 10e année, 1933, 3e cahier, p. 3-79.

Gailledrat, Janin 2009 : GAILLEDRAT (E.), JANIN (Th.) (dir.) – Dossier : Les fortifications préromaines en France méridionale. Documents d'archéologie méridionale 32, 2009.

Guichard et al. 1993 : Guichard (V.), Pion (P.), Malacher (F.) et Collis (J.), A propos de la circulation monétaire en Gaule chevelue aux IIe et Ier siècles av. J.-C.. Revue Arch. Centre 32, 1993, 25-55.

Guichard et al. 1994 : GUICHARD (V.), LEGUET (D.), MALACHER (F.), TOURLONIAS (D.) - s.v. La Roche-Blanche, in PROVOST M., MENNESSIER-JOUANNET Chr. - Le Puy de Dôme-63, Carte archéologique de la Gaule, Paris, Académie des Inscriptions et Belles Lettres 267-290.

Guichard, Leguet et Tourlonias 2001 : V. Guichard, D. Leguet, D.Tourlonias, La Roche Blanche, oppidum de Gergovie, Chemin de La Croix, fosses 3, 5 et 7. In : Christine Mennessier-Jouannet (dir.), Chronotypologie des mobiliers du Second Age du Fer en Auvergne, 2001, 193- 208.

Hatt 1947 : HATT (J.-J.), Les fouilles de Gergovie, campagnes de 1942 et 1944. Gallia 5 (II), 1947, 271-300.

Isoardi et al. 2009 : ISOARDI (D.), MOCCI (F.), WALSH (K.) – Un rempart à agger dans le sud de la France ? L'oppidum du Castellar (Cadenet, Vaucluse). In : DAM 32, Les fortifications préromaines en France méridionale, 2009, 121-150.

Jud 2013 : JUD (P.) - Gergovie, La Roche-Blanche (63), Sondage 2013. Rapport de fouille programmée. SRA Auvergne.

Jud 2014 : JUD (P.) - avec des contributions de LOUGHTON (M. E.) et ARGANT (Th.), Gergovie, La Roche-Blanche (63), Rapport de fouille programmée. SRA Auvergne.

Jud 2015 : JUD (P.) - avec des contributions de LOUGHTON (M. E.) et PASTY (J.-F.), Gergovie, La Roche-Blanche (63), Rapport de fouille programmée. SRA Auvergne.

Jud 2016 : JUD (P.) - avec des contributions de LOUGHTON (M. E.) et PASTY (J.-F.), ARGANT (Th.), CHARBOUILLOT (S.), Gergovie, La Roche-Blanche (63), Rapport de fouille programmée. SRA Auvergne.

Jud 2017 : JUD (P.) - avec des contributions de LOUGHTON (M. E.) et PASTY (J.-F.), Gergovie, La Roche-Blanche (63), Rapport de fouille programmée. SRA Auvergne.

Kaenel et al. 2004 : KAENEL (G.), CURDY (PH.) et CARRARD (F.)- L'oppidum du Mont Vully. Fribourg, 2004 (Archéologie fribourgoise 20).

Labrousse 1948 : LABROUSSE (M.), Les fouilles de Gergovie. Gallia 6, 1948, 31-95.

Labrousse 1950 : LABROUSSE (M.), Les fouilles de Gergovie, campagnes de 1947 et 1949. Gallia 8, 1950, 14-53.

Leguet, Tourlonias 1997 : LEGUET (D.), TOURLONIAS (D.). – Les fossés près du Chemin de la Croix, Bull. de l'Association du site de Gergovie 14, 1997, p. 21-32.

Lepetz, Méniel 2008 : LEPETZ (S.), MENIEL (P.), Les dépôts d'animaux non consommés en Gaule romaine. In : Sébastien Lepetz, William Van Andringa (dir.), Archéologie du sacrifice animal en Gaule romaine; Rituels et pratiques alimentaires. Montagnac 2008, 155-164.

Malacher, Rémy 1990 : MALACHER (F.) et REMY (B.), Les trésors de monnaies antiques dans le Puy-de-Dôme, Fernand Malacher et Bernard Remy, 1990. "Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne", tome XCV, nº 707, Octobre-Décembre 1990, P. 215-237.

Menez 2008 : MENEZ (Y.) - Le camp de Saint-Symphorien à Paule (Côtes d'Armor) et les résidences de l'aristocratie du second âge du Fer en France septentrionale. Thèse de doctorat, Université de Paris I - Sorbonne, Panthéon, 2008.

Mennessier-Jouannet, Deberge 2017 : MENNESSIER-JOUANNET (Ch.), DEBERGE (Y.) (dir.), Chronologie du mobilier archéologique du second âge du Fer en Auvergne. 65e Supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France. Tours 2017.

Metzler et al. 2016 : METZLER (J.), GAENG (C.), MENIEL (P.) – L'espace public du Titelberg. Luxembourg, 2016.

Michel 1948 : MICHEL (Robert), Etude géologique du plateau de Gergovia. Roanne, 1948.

Millet 2014 : MILLET (M.). — Le petit mobilier métallique de Gergovie, Essai d'analyse et d'interprétation. Lyon : Université Louis Lumière Lyon 2, 2014, 3 vols (Mémoire de Master II).

Moret 1991 : MORET (P.) - Les fortifications de l'âge du fer dans la meseta espagnole: origine et diffusion des techniques de construction. In: Mélanges de la Casa de Velázquez, tome 27-1, 1991. Antiquité et Moyen-Age. pp. 5-42.

Moret 1996 : MORET (P.) - Les fortifications ibériques, de la fin de l'âge du bronze à la conquête romaine. Collection de la Casa de Velázquez, 56. Madrid, 1996.

Moret 2017 : MORET (P.), Le mur à éperons de Gergovie : échos hellénistiques sur un *oppidum* gaulois. Pallas, 105, 2017, 223-233.

Pertlwieser et al. 2010 : T. Pertlwieser, Y. Deberge, I. Ott, Das südliche Befestigungswerk des Oppidums von Gergovia (Puy-de-Dôme), dans S. Fichtl, Murus celticus : Architecture et fonction des remparts de l'âge du Fer, Actes de la table ronde du 11, 12 octobre 2006 à Glux-en-Glenne. Glux-en-Glenne 2010 (Bibracte, 19), 281-296.

Poux et Pranyies 2009 : POUX (M.) et PRANYIES (A.), Taverne à la gauloise à Corent (Puy-de-Dôme). L'archéologue n° 100, février-mars 2009, 3-5.

Py 1992 : PY (M.) - Les tours monumentales de la région nîmoise. In : Espaces et monuments publics protohistoriques de Gaule méridionale. Documents d'Archéologie Méridionale 15, 1992, 117-125.

Py 1993 : PY (M.), Campanienne B. In : PY (M.) (dir.), Dictionnaire des céramiques antiques (VIIe s. av. n. è.-VIIe s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan). Lattara 6, 1993, 151-152.

Py et al. 2008 : PY (M.), LOPEZ (J. B.), ASENSIO (D.) – L'enceinte protohistorique de Lattes. Gallia 65, 2008, 1-16.

Raux, Thollard 2003 : RAUX (St.), THOLLARD (P.) – L'agglomération antique du Castellas (Murviel-lès-Montpellier, Hérault). Nouveau programme de recherche, premiers résultats. RAN 36, 2003, 51-92.

Reddé, von Schnurbein 2001: REDDE (M.), VON SCHNURBEIN (S.) (dir.) - Fouilles et recherches franco-allemandes sur les travaux militaires romains autour du mont Auxois (1991-1997), Mémoire de l'académie des inscriptions, vol. 1, Paris, 2001, p. 345.

Ribot 1985 : RIBOT (H.), La Courtine, Ollioules, Var. In : DEDET (B.), PY (M.) (dir.) – Les enceintes protohistoriques de Gaule méridionale. Caveirac 1985 (Cahier ARALO 14), 132-134

8.2 Bibliographie amphores

Amar, G. and Liou, B. 1984. Les estampilles sur amphores du Golfe de Fos. *Archeonautica* 4, 145-211.

Benquet, L. and Mancino, C. 2006. Les amphores d'Albinia: première classification des productions. *SFECAG, Actes du Congrès de Pézenas*, 465-476.

Benquet, L. and Mancino, C. 2007. Le anfore di Albinia: primo saggio di classificazione. In Vitali, D. (eds.), *Albinia 1. Le fornaci e le anfore di Albinia. Primi dati su produzioni e scambi dalla costa tirrenica al mondo gallico*, 51-66. Bologna: Università di Bologna Dipartmento di Archeologia.

Bernal Casasola, D. and Sáez Romero, A.M. 2008. Opérculos y ánforas romanas en el Círculo del Estrecho. Precisiones tipológicas, cronológicas y funcionales. *RCRF Acta* 40, 455-472.

Berni Millet, P. 1998. *Las ánforas de aceite de la Bética y su presencia en la Cataluña Romana*. Barcelona: Col. lecció Instrumenta 4.

Bruno, B. 1995. *Aspetti di storia economica della Cisalpina Romana. Le anfore di tipo Lamboglia 2 rinvenute in Lombardia*. Rome: Quasar.

De Haas, T.C.A., Attema P.A.J. and Pape, H. 2007-2008. Amphorae from the coastal zone between Anzio and Torre Astura (Pontine region, central Italy): the GIA excavations at Le Grottacce a local amphora collection and material from surveys in the Nettuno area, *Palaeohistoria* 49/50, 2007-2008, 517-615.

Empereur, J-Y. and Hesnard, A. 1987. Les amphores hellénistiques. In Leveque, P. and Morel, J.-P. (eds.), *Céramiques hellénistiques et romaines II* (Centre de Recherches d'Histoire Ancienne volume 70), 9-72. Paris: Annales Littéraires de l'Université de Besançon.

Hesnard, A. 2012. L'épave La Madrague de Giens (Var) et la plaine de Fondi (Latium). Producteurs des vins, des amphores Dr. 1B et commerçants. *Archaeonautica* 17:70-93.

Hesnard, A., Ricq, M., Arthur, P., Picon, M. and Tchernia, A. 1989. Aires de production des gréco-italiques et des Dr1. In *Amphores Romaines et histoire économique: actes du colloque de Sienne 1986*, *CEFR* 114 (Rome 1989), 21-65.

Laubenheimer, F. 1991. *Les amphores de Bibracte. Le matériel des fouilles anciennes* (DAF 29). Paris: Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme.

Loughton, M.E. 2003. The distribution of Republican amphorae in France, *Oxford Journal of Archaeology* 22 (2), 2003, 177-207.

Loughton, M.E. 2014. *The Arverni and Roman wine. Roman amphorae from Iron Age sites in the Auvergne (central France): chronology, fabrics and stamps*. Oxford: Archaeopress, Roman Archaeology 2.

Loughton, M.E. 2015. Les amphores. In Jud, P. (ed.), *Gergovie. Raport de fouille 2014*. Éveha.

Loughton, M.E. 2016. Les amphores. In Jud, P. (ed.), *Gergovie. Rapport de fouille 2015*. Éveha.

Loughton, M.E. 2017. Les amphores. In Jud, P. (ed.), *Gergovie. Rapport de fouille 2016*. Éveha.

Loughton, M.E. 2018. Les amphores. In Jud, P. (ed.), *Gergovie. Rapport de fouille 2017*. Éveha.

Loughton, M.E. in prep. 1. Les amphores. In Deberge, Y. (ed.), *Un quartier de l'oppidum de Gondole (Le Cendre, Puy-de-Dôme) – Habitat, artisanat et société arvernes au temps de Vercingétorix*. RACF supplément.

Loughton, M.E. in prep. 2. Les amphores. Vieille-Toulouse 'La Planho' 2017.

Martin-Kilcher, S. 1983. Les amphores romaines à huile de Bétique (Dressel 20 et 23) d'Augst (Colonia Augusta Rauricorum) et Kaiseraugst (Castrum Rauracense). Un rapport préliminaire. In Blàzquez Martínez, J.M. and Remesal Rodríguez, J. (eds.), *Produccion y Comercio del Aceite en la Antigüedad. Segundo Congreso Internacional* (Sevilla, 1982), 337-347.

Martin-Kilcher, S. 2003. Fish-sauce amphorae from the Iberian peninsula: The forms and observations on trade with the north-west provinces. *Journal of Roman Pottery Studies* 10, 69-84.

Olmer, F. 2003. *Les amphores de Bibracte - 2. Le commerce du vin chez les Éduens d'après les timbres d'amphores. Catalogue des timbres de Bibracte de 1984 à 1998. Catalogue des timbres de Bourgogne*. Glux-en-Glenne: Collection Bibracte no. 7.

Py M. 1993. Céramique à pâte claire récente. In Py M. (dir.), *Lattara 6*, *DICOCER. Dictionnaire des Céramiques Antiques (VIIème s.av. n.è. - VIIème s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale,* 222-243. Lattes.

Tol, G. and De Haas, T. 2013. Pottery Production and Distribution in the Pontine Region: a Review of Data of the Pontine Region Project. In Olcese, G. (ed.) *Immensa Aequora Workshop. Ricerche archeologiche, archeometriche e informatiche per la ricostruzione dell'economia e dei commerci nel bacino occidentale del Mediterraneo* (metà IV sec. a. C.-I sec. d.C.) (Rome 2013), 147-177.

Vegas M. 1973. *Cerámica común romana del mediterráneo occidental*, Barcelona.

8.3 Bibliographie monnaies

BNF : Bibliothèque nationale de France
Muret et Chabouillet 1889
MURET (E.) et CHABOUILLET (A.) - *Catalogue des monnaies gauloises de la Bibliothèque Nationale*, E. Plon, Nourrit et Cie, imprimeurs-éditeurs, Paris.

Brenot, Scheers 1996
BRENOT (C.) et SCHEERS (S.) - Catalogue des monnaies massaliètes et monnaies celtiques du musée des beaux-arts de Lyon, Peeters, 182 p.

CMC I : Catalogue des monnaies celtiques I
Niéto-Pelletier 2014 : NIETO-PELLETIER (S.) - *Catalogue des monnaies celtiques. 1 : Les Arvernes (Centre de la gaule)*. Bibliothèque nationale de France / Musée d'Archéologie nationale, 319 p.

Crawford 1974 : CRAWFORD (M. H.). - *Roman Republican Coinage*, Cambridge.

Delestrée, Tache 2007 : DELESTREE (L.-P). et TACHE (M.) - *Nouvel Atlas des monnaies gauloises I, De la Seine au Rhin*, éditions Commios.

Doyen 1987 : DOYEN (J.-M.) avec la collaboration de LEMANT (J.-P.), PIETTE (J.), MATHIEU (F.) et SQUEVIN (B.) - Les subdivisions « aux segments de cercle » du type BN 8030 : état de la question. *Mélanges offerts au Docteur J.-B. Colbert de Beaulieu*, Paris, p. 315-330.

Doyen 2010 : DOYEN (J.-M.) - *Les monnaies du sanctuaire celtique et de l'agglomération romaine de Ville-sur-Lumes/Saint-Laurent*. Moneta 106, Wetteren, 408 p.

DICOMON
Feugère, Py 2011
FEUGERE (M.), PY (M.) - *Dictionnaire des monnaies découvertes en Gaule méditerranéenne : (530-27 av. notre ère)*, Montagnac.

La Tour II 2001
GOUET (S.), PRIEUR (M.), SCHMITT (L.) - *Atlas des monnaies gauloises*, réédition augmentée, Paris.

Nash 1978
NASH (D.) - *Settlement and Coinage in Central Gaul, c.200-50 B.C.*, Oxford, BAR Supplementary Series ; 39

RPC : *Roman Provincial Coinage* Vol. I : **Burnett, Amandry, Ripollès 1992 :** BURNETT (A.), AMANDRY (M.), RIPOLLES (P.-P.). - *From the death of Caesar to the death of Vitellius (44 B.C. - 69 A.D.)*, Londres.

Index des figures

Fig. 1 : Localisation du plateau de Gergovie. Extrait de la carte IGN 1 : 25'000.
Fig. 2 : Localisation des fouilles 2016 sur le plateau de Gergovie. Extrait de la carte IGN 1 : 10'000.
Fig. 3 : Localisation des fouilles 2016 sur la parcelle 000 ZA 01 – 112. Extrait du cadastre de la commune de La Roche-Blanche, octobre 2013.
Fig. 4 : Carte du plateau de Gergovie en courbes de niveau, avec l'emplacement des fouilles anciennes (Lewuillon 2013,41).
Fig. 5 : Emplacement des espaces fouillés 2013-2018 sur le fond du relevé Lidar de 2013.
Fig. 6 : Gergovie, porte sud. Localisation des interventions 2018.
Fig. 7 : Gergovie, centre du plateau. Localisation des interventions 2018.
Fig. 8 : Gergovie, porte sud. Extension approximative de la "couche grise" US 52.
Fig. 9 : Gergovie, porte sud. La voie VO 10 avec les secteurs fouillés en 2018.
Fig. 10 : Gergovie, porte sud, secteur 48. Bord est du gravier de la voie VO 10 reposant sur le TN.
Fig. 11 : Gergovie, porte sud, secteur 40. Gravier de la voie VO 10 à l'est de la citerne CT 5. Les grands blocs font partie du TN.
Fig. 12 : Gergovie, porte sud. Coupe du fossé FO 20 et de la voie VO 10 (secteur 65).
Fig. 13 : Gergovie, porte sud. Photo composée du gravier de la voie VO 10 dégagé dans le secteur 13.
Fig. 14 : Gergovie, porte sud. Gravier de la voie VO 10 dans le secteur 65.
Fig. 15 : Gergovie, porte sud. Reste du dallage de la voie VO 10 (US 733), installé sur la couche de gravier (US 713).
Fig. 16 : Gergovie, porte sud, secteur 65. La rigole CN 67 après le démantèlement du gravier de la voie VO 10.
Fig. 17 : Gergovie, porte sud. La voie VO 10, le bâtiment de porche BAT 25 entre les murs MR 1 et MR 35, et les installations hydrauliques.
Fig. 18 : Gergovie, porte sud. Le secteur 40, avec les TP du bâtiment de porche BAT 25, la citerne CT 5 et le caniveau CN 51.
Fig. 19 : Gergovie, porte sud. Le TP 659 du bâtiment de porche BAT 25 avant fouille (secteur 48).
Fig. 20 : Gergovie, porte sud. Le TP 659 du bâtiment de porche BAT 25 après la fouille.
Fig. 21 : TP 683
Fig. 22 : TP 684
Fig. 23 : TP 685
Fig. 24 : TP 686
Fig. 25 : Gergovie, porte sud. Le TP 732 du bâtiment de porche BAT 25, situé entre la citerne CT 5 (à gauche) et le mur MR 1 (à droite).
Fig. 26 : Gergovie, porte sud. La citerne CT 5 en cours de fouille.
Fig. 27 : Gergovie, porte sud. Vue zénithale sur la citerne CT 5.
Fig. 28 et 29 : Gergovie porte sud. A gauche, le caniveau CN 51 au nord de la citerne CT 5. A droite, la paroi de citerne CT 5 vue de l'extérieur. L'eau s'infiltre à travers du mur.
Fig. 30 : Gergovie, porte sud. Photo géoréférenciée du dallage DA 65, apparu sur le Chemin de la Croix a cause de la sécheresse estivale.
Fig. 31 : Gergovie, porte sud. Le dallage US 202 dégagé en 2015 avec le bâtiment BAT 21.
A droite le fossé FO 20 et le reste du dallage de la voie VO 10.
Fig. 32 : Gergovie, porte sud. Le dallage US 202 et les TP du bâtiment BAT 21, avec les secteurs fouillés en 2018.
Fig. 33 : Gergovie, porte sud. Secteur 67, coupe est au sud de la plateforme du bâtiment BAT 21.
Fig. 34 : Gergovie, porte sud. La partie nord de la coupe du secteur 67.
Fig. 35 : Gergovie, porte sud, secteur 67. Couche de fondation en cours de fouille.
Fig. 36 : Gergovie, porte sud, secteur 67. Mur de pierre limitant la couche de fondation.
Fig. 37 : Gergovie, porte sud, sondage 67. Vu sur la bordure sud du dallage US 202 et les pierres de calage.
Fig. 38 : Gergovie, porte sud, secteur 67. La rangée des pierres de calage dépasse la limite sud du dallage US 202.

Fig. 39 : Gergovie, porte sud. Coupe imaginaire de la plateforme du bâtiment BAT 21 et du terre-plein avancé.
Fig. 40 : Gergovie, porte sud. Couche de pierres au sud des dalles encore en place du secteur 72.
Fig. 41 : Gergovie, porte sud. Couche de pierres au nord des dalles encore en place du secteur 72.
Fig. 42 : Gergovie, porte sud. Dalles isolées du secteur 70; la couche de fondation commence à apparaître.
Fig. 43 : Gergovie, porte sud. Au milieu du sondage 70, des pierres de calage et une céramique écrasée sur place matérialise le fond du TP 690.
Fig. 44 : Gergovie, porte sud. Couche de fondation en dessous des dalles isolées du secteur 70.
Fig. 45 : Gergovie, porte sud. La fosse US 717 dans la partie nord du secteur 70 a été creusée après le démantèlement partiel du dallage de la plateforme.
Fig. 46 : Gergovie, porte sud. Le secteur au nord du sondage de 2013 avec les vestiges d'une occupation de l'époque augustéenne : BAT 28, BAT 29, BAT 12, la fosse FS 15, la cave FS 13 et le puits PT 7.
Fig. 47 : Gergovie, porte sud. Le sol US 676 du bâtiment BAT 12 au nord de la fosse FS 15 (secteur 71).
Fig. 48 : Gergovie, porte sud. Cailloutis US 688 en dessous du sol du bâtiment BAT 12.
Fig. 49 : Gergovie, porte sud. La fosse FS 13 en cours de fouille. Le creusement de la fosse s'est arrêté sur une couche de pierres géologique.
Fig. 50 : Gergovie, porte sud. Le bout nord de la fosse FS 13 en fin de fouille.
Fig. 51 : Gergovie, porte sud. La stratigraphie visible dans la paroi ouest de la fosse FS 13.
Fig. 52 : Gergovie, porte sud. Dessin de la stratigraphie visible dans la paroi ouest de la fosse FS 13.
Fig. 53 : Gergovie, porte sud. Les fosses FS 3 (au milieu) et FS 4 (à droite en bas) sur le fond du sondage de 2013.
Fig. 54 : Gergovie, porte sud. Le remplissage de la fosse FS 3.
Fig. 55 : Gergovie, porte sud. La fosse FS 3 en fin de fouille.
Fig. 56 : Gergovie, porte sud. La fosse FS 4 après la vidange. A gauche en bas, la fosse FS 3.
Fig. 57 : Gergovie, porte sud. Extrait du plan général avec l'emplacement du secteur 66 et des coupes G 8, G 23 et G 24.
Fig. 58 : Gergovie, porte sud. Le secteur 66 vu du sud. En avant-plan le rempart MR 33, à droite le caniveau CN 32 qui marque la limite avec la tour TR 26/27. En arrière-plan le caniveau CN 31.
Fig. 59 : Gergovie, porte sud. Fouille de la partie sud du rempart MR 33. Entre les grands blocs du parement extérieur et le parement interne, un blocage de pierres forment le cœur du rempart.
Fig. 60 : Gergovie, porte sud. Le parement interne du MR 33 repose sur une couche de pierres imbriquées dans une argile beige. La fosse FS 66 recouverte par le MR 33 apparaît dans la partie ouest du secteur fouillé.
Fig. 61 : Gergovie, porte sud. Vidange partielle de la fosse FS 66.
Fig. 62 : Gergovie, porte sud. Apparition de la couche d'argile beige (terrain naturel ?) à l'est de la fosse FS 66.
Fig. 63 : Gergovie, porte sud. Coupe sur la ligne du parement interne du mur MR 33.
Fig. 64 : Gergovie, porte sud. Coupe sur la ligne du parement interne du mur MR 33.
Fig. 65 : Gergovie, porte sud. Partie nord du rempart MR 33, entre le parement interne et le parement intérieur (sous l'échelle). A droite les blocs du parement extérieur et la fosse FS 66.
Fig. 66 : Gergovie, porte sud. Le parement intérieur du rempart MR 33, composé de grandes pierres posées de chant.
Fig. 67 : Gergovie, porte sud. Fin de fouille su rempart MR 33. La fosse FS 66 s'arrête au nord sur la ligne du parement intérieur du rempart, mais au sud elle passe sous le parement extérieur.
Fig. 68 : Gergovie, porte sud. Les blocs du caniveau CN 32 et le mur MR 44 (sous le fil blanc) au N du mur MR 33 après la fouille de la couche de remblais.
Fig. 69 : Gergovie, porte sud. Coupes Ouest (en haut) et Est du secteur 66, traversant les mur de fortification MR 33 et MR 64/61.
Fig. 70 : Gergovie, porte sud. Le tracé de la petite tranchée US 722 rempli de pierres et de fragments d'amphores au niveau de la couche 7. En premier plan, le MR 44.

Fig. 71 : Gergovie, porte sud. Le fond du TP 730 sur le blocage du mur MR 64. En arrière plan, la petite tranchée US 722 se dessigne dans la coupe Est.
Fig. 72 : Gergovie, porte sud. Assise de pierres au fond du secteur 66, en arrière du mur de fortification MR 33. Le mur MR 61 est orienté est-ouest.
Fig. 73 : Gergovie, porte sud. Le secteur 31A dégagé en 2017 au niveau inférieur des blocs du parement externe du MR 26/27. Apparition du blocage F 63 et du cailloutis US 737 à l'est.
Fig. 74 : Gergovie, porte sud. Les structures en pierres devant la tour TR 26/27. En premier plan le mur MR 62, en arrière plan la structure rectangulaire F 63. Les deux structures continuent sous le TR 26/27.
Fig. 75 : Gergovie, porte sud. A l'ouest du mur MR 62 la couche de gravier beige, à l'est apparaît le TN.
Fig. 76 : Gergovie, porte sud. La structure en pierres F 63 de forme rectangulaire se poursuit sous le front du TR 26/27.
Fig. 77 : Gergovie, porte sud. Relevé pierre-à-pierre de la première fortification (en bleu et vert) et de la deuxième fortification en rouge).
Fig. 78 : Gergovie, porte sud. Orientation des éléments de la fortification ancienne (lignes bleus) et de la reconstruction (lignes rouges).
Fig. 79 : Gergovie, centre du plateau. Les dallages (en vert) et les fossés parcellaires (en bleu), avec les secteurs d'intervention de 2018 (en rouge).
Fig. 80 : Gergovie, centre du plateau. Sondage sur le fossé FS 39 à l'ouest des dallages DA 41 (en bas) et DA 42 (en haut).
Fig. 81 : Gergovie, centre du plateau. Secteur 50, coupe C 34 sur le fossé FS 39.
Fig. 82 : Gergovie, centre du plateau. Secteur 50, coupe C 34 sur le fossé FS 39.
Fig. 83 : Gergovie, centre du plateau. Le sondage 64 sur le fossé FS 39, juste au N du dallage DA 41.
Fig. 84 : Gergovie, centre du plateau. Le fond du fossé FS 39 dans le secteur 64, avec les traces d'un élément en bois posé au milieu du fossé.
Fig. 85 : Gergovie, centre du plateau. Coupe est dans le fossé FS 39.
Fig. 86 : Gergovie, centre du plateau. Le secteur 68 avec le tracé du fossé FO 39 sur la limite N de l'emprise.
Fig. 87 : Gergovie, centre du plateau. Le fossé FO 39 dans le secteur 68 après vidange.
Fig. 88 : Gergovie, centre du plateau. Jonction entre les fossés FO 39 ET FO 34 dans le secteur 68.
Fig. 89 : Gergovie, centre du plateau. Le fossé FO 39 aparaît sous la terre végétale, au niveau du terrain naturel.
Fig. 90 : Gergovie, centre du plateau. Les premières dalles du dallage DA 40 au sud du fossé FO 39, posées sur une couche de terre grise.
Fig. 91 : Gergovie, centre du plateau. Le fond du fossé FO 39 rempli de pierres. Les plus grandes pierres dans la partie est forment une sorte de mur (voir fig. 92).
Fig. 92 : Gergovie, centre du plateau. Le remplissage du fond du fossé FO 39 après la fouille des petites pierres à l'ouest.
Fig. 93 : Gergovie, centre du plateau. Coupe sur le fossé FO 39 à l'est du secteur 68. A gauche les dalles du dallage DA 40, recouvertes par les éboulis du mur de parcelle moderne.
Fig. 94 : Gergovie, centre du plateau. Coupe sur le fossé FO 39 à l'est du secteur 68.
Fig. 95 : Gergovie, centre du plateau. Le secteur 69 vu du NE, avec le puisard et le fossé FO 34 en cours de fouille. Au fond à droite la section fouillée du FO 39 juste devant les dalles. A l'arrière plan à gauche, le dallage DA 49.
Fig. 96 : Gergovie, centre du plateau. Le puisard et le fossé FO 34 en fin de fouille.
Fig. 97 : Gergovie, centre du plateau. Fouille de 2017, secteur 61, dernier décapage: Apparition de deux blocs posés dans une fosse sur la coupe est. En bas de l'image, deux autres blocs posés sur la dernière couche sur le terrain naturel. A droite, l'angle NE du dallage DA 41.
Fig. 98 : Gergovie, centre du plateau. Les grands blocs à l'angle NE du dallage DA 41.
Fig. 99 : Gergovie, centre du plateau. Plan de la zone entre les dallages DA 41 et DA 40.
Fig. 100 : Gergovie, centre du plateau. Les pierres de calage du TP US 710 sur le bord ouest du secteur 68.

Fig. 101 : Gergovie, centre du plateau. Passage du fossé FO 34 entre les dallages DA 40 et DA 49, et les espaces fouillés en 2016 et 2018.
Fig. 102 : Gergovie fouille 2018 : Le contenue des amphores (NMI: 171).
Fig. 103 : Gergovie fouille 2018, morphologie des amphores Dressel 1.
Fig. 104 : Gergovie fouille 2018 : Les timbres d'amphore. 1-8 : Dressel 1, 9 : Lamboglia 2.
Fig. 105 : Gergovie fouille 2018 : bouchons d'amphores en céramique. 1 : FS 13 US 259 (Cadiz), 2 : US 271 (Cadiz) 3 : US 626 (Adriatique), 4 : FS 13 US 665 (Cadiz).
Fig. 106 : Gergovie fouille 2018 : Nombre de restes (nr) et poids des tessons d'amphore et nombre minimal d'individu (NMI) par phases chronologiques (La Tène D2b, époque augustéenne, indéterminé).
Fig. 107 : Gergovie, plan à courbes de niveau avec l'emplacement des zones fouillées entre 2013 et 2018. DAO Th. Pertlwieser, P. Jud.
Fig. 108 : Gergovie, porte sud. Localisation des coupes stratigraphiques C 1 – C 18.
Fig. 109 : Gergovie, porte sud. Sondage 2013, coupe sud (C 1).
Fig. 110 : Gergovie, porte sud. Le secteur 25 (2014) après fouille (coupe C 3). La fosse FS 13 recoupe les couches US 142, US 148 et la "couche grise" US 160. La couche de sable à chailles US 161 repose directement sur le terrain naturel US 50.
Fig. 111 : Gergovie, porte sud. Le secteur 19 devant le bout nord du mur MR 1 après fouille, avec la "couche grise" en dessous du mur de fortification.
Fig. 112 : Gergovie, porte sud. Coupe C 4 avec la "couche grise" US 156 et US 141 qui passe sous le mur MR 1.
Fig. 113 : Gergovie, porte sud. Coupe C 11 dans le fossé FO 20.
Fig. 114 : Gergovie, porte sud. Coupes C 6 et C 7 sur le fossé FO 20.
Fig. 115 : Gergovie, porte sud. Coupe C 7 dans le fossé FO 20.
Fig. 116 : Gergovie, porte sud. Le fossé FO 20 dégagé sur le niveau du TN, à l'ouest de la citerne CT 11.
Fig. 117 : Gergovie, porte sud. Vu zénithal sur le mur MR 1 (le nord est en bas).
Fig. 118 : Gergovie, porte sud. Vu du nord-ouest sur le caniveau CN 2 dégagé en 2013.
Fig. 119 : Gergovie, porte sud. Le parement ouest du caniveau CN 2, en amont du bouchon installé avant la construction de la tour TR 26/27.
Fig. 120 : Gergovie, porte sud. Le caniveau CN 2 bouché par un amas de pierres avant la construction de la tour Tr 26/27.
Fig. 121 : Gergovie, porte sud. La coupe C 5 dans la voie VO 10, à l'est de la citerne CT 11. L'US 173 correspond au colmatage derrière le parement de la citerne (US 122).
Fig. 122 : Gergovie, porte sud. La surface de la voie VO 10 (US 157) à l'est de la citerne CT 11.
Fig. 123 : Gergovie, porte sud. La couche inférieure de la voie VO 10 (US 159) dégagée à l'est de la citerne CT 11.
Fig. 124 : Gergovie, porte sud. Le dallage US 164 conservé sur la couche de gravier de la voie VO 10, au nord de la citerne CT 11.
Fig. 125 : Gergovie, porte sud. Les trous de poteau du bâtiment de porche BAT 25.
Fig. 126 : Gergovie, porte sud. Coupe dans le TP 278, vu du sud.
Fig. 127 : Gergovie, porte sud. Coupe dans le TP 278 (coupe C 10).
Fig. 128 : Gergovie, porte sud. Le TP 457 aménagé dans la voie VO 10.
Fig. 129 : Gergovie, porte sud. Le TP 360, situé à l'extérieur de la porte et à l'ouest de la voie VO 10.
Fig. 130 : Gergovie, porte sud. Restitution du plan du bâtiment de porche BAT 25.
Fig. 131 : Gergovie, porte sud. Restitution de la porte sud après la reconstruction du mur de fortification dans les années 40/30 av. n. è. Illustration Laurent Libessart.
Fig. 132 : Gergovie, porte sud. Vue zénithale sur le mur de courtine MR 33, la caniveau CN 32 et la structure en bois F 38.
Fig. 133 : Gergovie, porte sud. Plan de la structure en bois F 38 derrière le mur MR 33.
Fig. 134 : Gergovie, porte sud. Coupe C 12 sous le mur MR 33 dans le secteur 63.
Fig. 135 : Gergovie, porte sud. Vue zénithale sur la tour TR 26/27 et le caniveau CN 32.

Fig. 136 : Gergovie, porte sud. Restitution graphique de la porte sud et de la tour TR 26/27, vue de l'intérieur. La cage d'escalier est intégrée dans l'angle nord-ouest de la tour.
Fig. 137 : Détail du plan de la deuxième enceinte d'Entremont (13). A côté de chaque tour, un caniveau traverse la courtine (Benoit 1968, p. 2, fig. 1).
Fig. 138 : Gergovie, porte sud. Le sol rouge US 288 et les deux murs US 266 (au milieu de l'image) et US 285 (derrière la plaquette) du bâtiment BAT 29 vus de l'ouest.
Fig. 139 : Gergovie, porte sud. Le sol rouge US 288 et le mur US 266, construit sur les vestiges du parement effondré du caniveau CN 2 (US 280), vus du nord.
Fig. 140 : Gergovie, porte sud. Le sol rouge US 288 limité par le premier parement du caniveau CN 2 (US 280). Les deux murs du bâtiment BAT 29 (US 266 et 285) sont posés contre les vestiges du parement récent du caniveau CN 2 (US 287).
Fig. 141 : Gergovie, porte sud. La citerne CT 11 situé sur le rebord de la voie VO 10, avec le caniveau CN 51 qui conduit les eaux superflues vers la citerne CT 11. Le fossé FO 20 au sud de la citerne est recouvert par les débris du mur de fortification MR 1.
Fig. 142 : Gergovie, porte sud. Les parois de la citerne CT 11 montre deux phases de construction.
Fig. 143 : Gergovie, porte sud. Les indices de bâtiments en arrière de la fortification.
Fig. 144 : Gergovie, porte sud. Le puits PT 7 avant la fouille du remplissage central. Au nord du puits la couche US 167.
Fig. 145 : Gergovie, porte sud. Le puits PT 7, la couche de gravier jaunâtre US 167 et l'extrémité sud de la cave FS 13.
Fig. 146 : Gergovie, porte sud. Le bâtiment BAT 28 au début de la fouille, avec le caniveau CN 22 au sud du bâtiment.
Fig. 147 : Gergovie, porte sud. Le radier de fondation du bâtiment BAT 28 et le caniveau CN 22.
Fig. 148 : Gergovie, porte sud. Apparition d'une partie du solin US 353 installé sur le gravier de la voie VO 10 dans la partie nord du passage de la porte.
Fig. 149 : Gergovie, porte sud. Le solin US 353 après le dégagement de la surface de la voie VO 10.
Fig. 150 : Gergovie, porte sud. Phasage des vestiges sur la base des relations stratigraphiques.
Fig. 151 : Emplacement de la porte sud et du rempart sur le rebord du plateau de Gergovie.
Fig. 152 : Gergovie, porte sud. Plan schématique du secteur de la porte sud avec la restitution hypothétique des courtines qui lient la porte et le rempart sur le rebord du plateau. Le plan du "cartier artisanal" a été placé sur les vestiges encore visibles sur le terrain.
Fig. 153 : Gergovie, porte sud. Le bourrelet du rempart ouest (MR 50) au début de la fouille.
Fig. 154 : L'extrémité du rempart ouest (MR 50). A droite la pente abrupte du rebord du plateau, en haut le talus surplombant le "quartier artisanal".
Fig. 155 : L'extrémité du rempart ouest (MR 50) et la rupture de pente vers le "quartier artisanal.
Fig. 156 : La porte sud de Gergovie comparée avec les portes d'autres *oppida* gaulois.
Fig. 157 : La porte du Dipylon d'Athènes.
Fig. 158 : Gergovie, porte sud. Le plan du "quartier artisanal" publié par M. Labrousse en 1950.
Fig. 159 : Gergovie, porte sud. Phasage des vestiges du "quartier artisanal" sur la base des recoupements indiqué sur le plan de Labrousse de 1950 (DAO P. Jud).
Fig. 160 : Gergovie, secteur central. Le secteur des dallages avec l'emplacement des coupes C 30 à C 35.
Fig. 161 : Gergovie, secteur central. Photo zénithale du fossé FO 34 entre les dallages DA 40 à l'ouest et le dallage 49 à l'est.
Fig. 162 : Gergovie, secteur central. Plan du fossé F0 34 avec les trois secteurs fouillés en 2016 et 2017.
Fig. 163 : Gergovie, secteur central. Le secteur fouillé en 2016 avec la coupe C 30, la couche de galets US 741 et le passage dallé US 740.

Fig. 164 : Gergovie, secteur central. Le fond du fossé FO 34 avec la coupe sud C 31.
Fig. 165 : Gergovie, secteur central. Coupe C 31 dans le fossé FO 34.

Fig. 166 : Gergovie, secteur central. Le fond du fossé FO 34 avec un élargissement transversal et le fond des deux TP 448 et 451.
Fig. 167 : Gergovie, secteur central. Le fossé FO 39 apparaît en dessous du mur de parcelle moderne (US 433).
Fig. 168 : Gergovie, secteur central. Coupe à travers du fossé FO 39 en cours de fouille.
Fig. 169 : Le fossé FO 39 à l'est du mur de parcellaire US 433. A l'emplacement de la plaquette photo, il est interrompu par la fosse FS 16 (un puisard ?).
Fig. 170 : Gergovie, secteur central. Le dallage DA 42, séparé du dallage DA 41(en bas) par le fossé FO 39.
Fig. 171 : Gergovie, secteur central. Les dallages DA 42 et DA 41 sur les deux côtés du fossé FO 39.
Fig. 172 : Gergovie, secteur central. Photo drone des dallages DA 42 et DA 41. Un énorme pierrier occupe l'espace entre le fossé FO 39 et le dallage conservé.
Fig. 173 : Gergovie, secteur central. Hérisson de pierres dans la partie sud-ouest du dallage DA 41.
Fig. 174 : Gergovie, secteur central. Le dallage DA 40 dans l'angle entre les fossés FO 39 et FO 34.
Fig. 175 : Gergovie, secteur central. Le dallage DA 40 vu du nord.
Fig. 176 : Gergovie, secteur central. Ouverture F 47 dans le dallage DA 40. Les dalles reposent sur une couche d'égalisation. Aucun creusement dans le substrat n'est visible.
Fig. 177 : Gergovie, secteur central. Ouverture F 46 dans le dallage DA 40 après fouille.
Fig. 178 : Gergovie, secteur central. Calage des dalles dans l'ouverture F 46 dans le dallage DA 40.
Fig. 179 : Gergovie, secteur central. La fosse FS 37 aménagée dans le dallage DA 40 au début de la fouille en 2016.
Fig. 180 : Gergovie, secteur central. La fosse FS 37 dans le dallage DA 40 avec le squelette du bovin.
Fig. 181 : Gergovie, secteur central. Coupe C 32 sur le bord sud de la fosse FS 37. Le dallage DA 40 repose sur une couche de terre grise comportant du mobilier.
Fig. 182 : Gergovie, secteur central. Les dallages DA 49 et DA 43 à l'est et à l'ouest du Chemin de la Croix.
Fig. 183 : Gergovie, secteur central. Les secteurs fouillés par J.-J. Hatt et M. Labrousse entre 1944 et 1946 à l'est des dallages découverts récemment.
Fig. 184 : Gergovie, secteur central. Pierre-François Fournier et Michel Labrousse sur le dallage DA 43 en 1945 ou 1946.
Fig. 185 : Gergovie, secteur central. Fouilles de D. Leguet et D. Tourlonias 1982/85, avec les fosses dites "du Chemin de la Croix".
Fig. 186 : Gergovie, secteur central. Coupes dans les fosses et fossés "du Chemin de la Croix" (Leguet, Tourlonias 1997).
Fig. 187 : Gergovie, secteur central. Les dallages et fossés découverts par les fouilles programmées récentes et les vestiges dégagés par J.-J. Hatt et M. Labrousse dans les années 1944-1946.
Fig. 188 : Gergovie, porte sud. Plan des vestiges de la phase 1 (80/70 – 50 av. n. è.).
Fig. 189 : Gergovie, porte sud. Plan des vestiges de la phase 2 (50 – 30/20 av. n. è.).
Fig. 190 : Gergovie, porte sud. Plan des vestiges de la phase 3 (30/20 – 1 av. n. è.).
Fig. 191 : Gergovie, porte sud. Plan des vestiges de la phase 3 et du mur maçonné bloquant la voie d'accès sur la bordure du plateau.
Fig. 192 : Photo aérienne géoréférencée du plateau de Gergovie avec l'emplacement des fouilles 2013-2018.
Fig. 193 : Gergovie, porte sud. Localisation du projet de fouille 2019 (trame jaune).

Gergovie 2015 - 2018

Liste des secteurs 1-23 et 30 - 90

N°	Descriptif	Faits concernés
	2014 (Rapport 2014, fig. 12)	
1	A l'est du MR 1	
2	Concentration de pierres à l'est du MR 1	
3	Pierrier à l'est du bosquet	
4	Sondage centre, à l'ouest du Chemin de la Croix	
5	Blocage sur VO 10	VO 10
6	Sur VO 10, au N de la porte	VO 10
7	Vidange PT 7	PT 7
8	Bande de roulement	VO 10
9	Sur CT 11	CT 11
10	Niveaux de sol et sablières basse	BAT 12
11	Sur VO 10	VO 10
12	Sur VO 10	VO 10
13	Sur citerne CT 11	CT 11
14	Sur FS 15	FS 15
15	Citerne CT 11	CT 11
16	BAT 12	BAT 12
17	A l'ouest de la citerne CT 11	
18	Entre le MR 1 et la citerne CT 11	
19	A l'est du mur MR 1, sur VO 10	VO 10
20	Sur VO 10, entre MR 1 et CT 11	VO 10
21	Sur VO 10, passage de la porte	VO 10, BAT 25
22	A l'ouest du MR 1, sur CN 2/FO 20	CN 2, FO 20
23	Sur blocage à l'ouest du CT 11	
24	Sur CN 2 au N du sondage 2013	CN 2
25	Sondage stratigraphique au N S 2013, à l'est du PT 7	PT 7, FS 13
26	Sur blocage au S de la CT 11	
27	Au N du dallage sur VO 10	VO 10
28	Entre dallage VO 10 et CT 11	VO 10
29	Sondage dans VO 10 à l'est du CT 11	VO 10
30	Sur VO 10, passage de la porte	VO 10, BAT 25
31	Devant le front des murs MR 33 et 26/27	F 63, MR 62
32	Blocage à l'ouest du FO 20 et de la CT 11	
33	Dallage sur VO 10	VO 10
	2015	
1	Dallage à l'ouest du FO 20	BAT 21
2	A l'est du dallage BAT 21	FO 20, VO 10
3	Sur le CN 2	CN 2, FO 30
4	Sur le FO 20, reprise du secteur 31 de 2014	FO 20
5	Blocage de pierres en secteur 2	FO 20, VO 10

6	Au sud de l'emprise 2013, sur MR 1	MR 1
7	A l'ouest du FO 20	BAT 28, FS 23, CN 22
8	Coupe dans le FO 20	FO 20
9	Terre végétale et blocs sur VO 10	VO 10
10	A l'ouest du CN 2	BAT 29
11	Au sud du mur de fortification	FO 20
12	A l'est du mur de fortification MR 1 (couloir de la porte)	BAT 25
13	Sur le FO 20	FO 20
14	Au nord du dallage DA 14	DA 14, VO 10
14B	Sur la VO 10, couloir de la porte	VO 10, BAT 25
15	Fouille complète de la FS 15	FS 15
16	A l'extérieur de la porte, sur VO 10	VO 10
17	Dégagement MR 1, au N du sondage 2013	MR 1
18	Au N du sondage 2013, et à l'ouest du PT 7	BAT 12 ?
19	Partie S du BAT 12 ?	BAT 12 ?
20	Sur la FS 13, continuation de la fouille 2014	FS 13
21	Au N du BAT 12, cailloutis	
22	Dégagement du blocage à l'ouest du MR 1	MR 26/27
23	Nettoyage du dallage sur le Chemin de la Croix	DA 40
24		
25		
26		
27		
28		
29		
	2016-2018	
30	Dégagement du blocage	MR 26/27, MR 33
31	Au sud du mur de fortification	
32	Grand dallage est	
33	Grand dallage extension sud	
34	Entre les dallages	
35	Grand dallage ouest	
36	Sondage ouest - SUD	
37	Sondage ouest - NORD	
38	Extérieur du rempart, partie N du S 11	FO 20
39	A l'est de la voie VO 10, aile est de la porte	MR 35
40	Couloir de la porte, au N du sondage de 2013	BAT 25
41	Sondage est - SUD	
42	Sondage est - NORD	
43	Redégagement MR 1 (2013)	MR 1
44	= 40	
45	Redégagement MR 1 (2015)	MR 1
46	Sur le MR 1, partie non fouillée en 2013 et 2015	MR 1
47	Couloir de la porte, au S du sondage 2013 (couche grise)	VO 10
48	Extérieur de la porte, sur VO 10	VO 10
49	Couloir de la porte, au S du sondage 2013, partie est	VO 10
	2017	
50	Place, limite ouest entre S 36 et S 37	FO 39

51	Place, entre S 36 et dallage US 398, au S du grand pierrier	
52	Place, entre S 37 et dallage US 398, au N du grand pierrier	FO 39
53	Place, limite sud, à l'est et sur le FO 34	FO 34, F 46
54	Place, dallage sur le chemin de la croix, angle SE de la place	
55	Porte, plateforme, sondage sud	
56	Porte, plateforme, sondage nord	
57	Sondage sur VO 10, limite N de l'emprise	
58	Sondage au N du MR 33	
59	Rempart est, Chemin de la Croix	
60	Bout rempart à l'ouest du quartier artisanal	MR 50
61	Place, limite nord, tranchée des Allemands (< secteur 34)	FO 39
62	A l'extérieur de la porte, ex S 48-W	
63	Rempart ouest, sondage	MR 33
64	Sur la limite N du DA 41	FO 39
65	VO 10 à l'est du BAT 21	VO 10
66	Coupe traversant le MR 33 et le S 2013	MR 33, MR 61, MR 64, FS 3, FS 4
67	Sondage au S du BAT 21	BAT 21
68	Au S de la fouille Leguet	FS 48
69	Croisement FO 34 et FO 39	FO 34, FO 39
70	Sondage au NW du BAT 21	
71	Sol au N du FS 15, BAT 12	FS 15, BAT 12
72	Sondage à l'ouest du BAT 21	BAT 21
73	Sondage au NE du BAT 21	BAT 21
74	Dallage DA 65 sur le Chemin de la croix	DA 65
75		
76		
77		
78		
79		
80		

Gergovie, Liste des Faits

Code	n° Fait	Année	Secteur	Descriptif	US concernées
MR	**1**	2013		Mur en pierre sèche, aile ouest de la porte sud	US 1
CN	**2**	2013		Caniveau: fossé de fondation, talus de déblais, contre-mur	US 5, 7, 8, 10, 419
FS	**3**	2013		Fosse; cave ?	US 3
FS	**4**	2013		Petite fosse à l'ouest du FS 3	
CT	**5**	2013		Citerne parementée en pierre sèche	16, 369, 604 (734-736)
FS	**6**	2013/16		Fosse dans la coupe N PT 22/23; chablis ?	
PT	**7**	2013		Puits avec coffrage en pierre sèche	165 (creusement) 166, 167 remblai: US 110
VO	**10**	2014	5, 11, 12	Voie N-S	112, 157, 158, 159. 164, dallage 207
CT	**11**	2014	15	Citerne parementée en pierres sèches	122, 123, 124, 140; 173; 121, 127
BAT	**12**	2014	10, 14, 16	Angle de mur / solins	116, 125; 120, 128; 169, 170, 171
FS	**13**	2014	24	Fosse ou cave	172 (creusement); 147; 259, 268, 455, 469, 615, 618, 665
DA	**14**	2014	33	Dallage sur la VO 10	164, 150
FS	**15**	2014	14	Fosse avec traces de combustion	128, 235
FS	**16**	2017	52	Puisard (?) sur le tracé du FO 39	non fouillé
FS	**17**	2018	69	Puisard sur le tracé du fossé FO 34	715
F	**18**	2018	-	Remblais derrière le mur MR 33	63
FO	**19**		Labrousse	Fossé ? édifice à mosaïque	
FO	**20**	2015	emprise	Fossé de drainage	creusement 11, talus 13, remplissage (5, 7, 8, 10)
BAT	**21**	2015		Bâtiment sur plateforme	201; dallage 202; TP 225, 226, 227, 230 (234)
CN	**22**	2015		Caniveau E-W	252
FS	**23**	2015		Fosse creusée après la condamnation CN 2	206 244
BAT	**24**	2015		Bâtiment au sol rouge	288
BAT	**25**	2015		Bâtiment de porche	TP 229, 237, 275, 274, 276 rigole 267

Code	n° Fait	Année	Secteur	Descriptif	US concernées
MR	**26**	2015		Mur bastion externe	269
MR	**27**	2015		Mur bastion interne	269
TR	**26/27**			Tour, composée des MR 26/27 et du cage d'escalier	
BAT	**28**	2015		Mur de solin en pierres sèches	239
BAT	**29**	2015		Bâtiment sur muret, sur sol rouge, État 2	266 angle mur
PL	**30**	2016		Place dallée	303, 308
CN	**31**	2016	30	prolongement du CN 32 au N du MR 33, parallèle à celui-ci	392, 418
CN	**32**	2016	30	Caniveau entre TR 26/27 et MR 33	417
MR	**33**	2016	30	Mur de fortification, large de 3 m (courtine nord)	
FO	**34**	2016	32c 53	Fossé traversant la PL 30	320
MR	**35**	2016	39	Courtine est de la porte, mur de fortification	
SL	**36**	2016	30	Sol derrière le MR 33	
FS	**37**	2016	33c	Fosse "à vache", dans la PL 30	
F	**38**	2016	30	Tour ? en bois	TP 356, 359, 363, 367, 368, 374, 378
FO	**39**	2017	52, 61	Fossé sur la limite N du grand dallage	403
DA	**40**		32, 33, 53	Dallage à l'ouest du FO 34	396
DA	**41**		35, 36, 50, 51	Dallage W	398, 412
DA	**42**			Dallage NW, au N du FO 39 (S 37)	
DA	**43**			Dallage NE, S 42	416
MR	**44**	2016/18		Sablière basse (?) à l'ouest du CN 32	692
F	**45**			Fosse ou caniveau	385, 493, 506
F	**46**			lacune rectangulaire dans le DA 40	
F	**47**			lacune dans le DA 40, entre dallages US 396 et US 397	
F	**48**		61	Grands blocs au S du FO 39	444 703 708 738
DA	**49**		32, 53, 54	Dallage à l'est du FO 34	281, 394
MR	**50**		60	Mur de fortification (rempart sud-ouest)	465
CN	**51**			CN au nord de la CT 5	480 613
CN	**52**			CN dans la sortie de la porte	267, 386, 504
FS	**53**		62	Fosse, év. creusé dans la VO 10	498, 499, 502
F	**54**		31	identique au F 62	

Code	n° Fait	Année	Secteur	Descriptif	US concernées
DA	**55**			Dallage Labrousse sondage H	
DA	**56**			Dallage Labrousse sondage D	
DA	**57**			Dallage Labrousse parcelle 883	
DA	**58**			Dallage Labrousse parcelle 849	
FO	**59**			Caniveau à l'est du DA 55	Labrousse 1948
FO	**60**			Fossé sous DA58	Labrousse 1948
MR	**61**	2018	66	Mur massif au N du rempart primitif	
MR	**62**		31A	Mur massif N-S, passe sous MR 26/27	
F	**63**		31A	Empierrement rectangulaire, tour du rempart primitif ?	
MR	**64**		66	Rempart primitif	
DA	**65**			Dallage sur le Chemin de la Croix	
FS	**66**		66	Fosse remplie de pierres sous MR 33	629 (?) 649
CN	**67**		65	Rigole dans la VO 10	728

Gergovie 2018, Liste des US

n° US	Secteur	Description	US dessus	US dessous	Fait	Photos
50	emprise	TN; Argile basaltique, gravier et cailloutis de basalte fractionné, avec un teint jaunâtre, accumulé à la surface de la couche.	toutes	aucun		
600	porte sud	Découvertes hors contexte	-	-	-	-
601	31B	Nettoyage après débâchage	485	610		1 4
602	66/1	Nettoyage de la surface		611	MR 33	5
603	48	Dégagement de la VO 10 à l'extérieur de la porte	372	-		10
604	40 C	Dégagement des parois nord de la citerne CT 5	369	-		16
605	40 A	Au N de la CT 5, à l'ouest du CN 51; sous le gravier de VO 10	501		sous VO 10	2 6
606	67	Coupe au S du BAT 21	-	609, 612		3
607	47	Reste de couches au S du sondage 2013, nettoyage	-	614		7
608	66 / 3	Au N du MR 33	337	619		9
609	67	Couche de terre grise au S du secteur	606	617		3 11
610	31 B	Deuxième décapage, remblais	601	621 / 626		4 12
611	66/1	Démantèlement MR 33	602	623	MR 33	5 13
612	67	Partie N du secteur, entre les pierres	606	617		3 11
613	40 A	Renettoyage du CN 51	480	-	CN 51	6 110
614	47	Décapage 2, reste de la voie VO 10, calage TP	607	622		7 14
615	20	Reprise du vidange de la cave FS 13 : nettoyage	469	618	FS 13	8
616	40 C	Remblais sur le gravier de la VO 10	371 ?	632		22
617	67	Couche de pierres, au S du BAT 21	609 / 612	630	BAT 21	11 1720
618	20	Couche argile beige au N de la cave FS 13	615	665	FS 13	8 30
619	66 / 3	Au N du MR 33, décapage 2	608	628 / 631		9 19
620	69	Croisement fossés FO 34 et 39, premier décapage	-	644		31
621	31 B	Remblais devant MR 26/27	610	627		12 15
622	47	Restes de la voie VO 10	614	650	VO 10	14 37
623	66 / 1	Décapage 3 dans le MR 33	611	629 635	MR 33	13 20
624	centre	Objets hors contexte centre	-	-	-	-
625	66 / 5	Redécape du fond du sondage de 2013	2013	636 661 727		24
626	31B	Décapage 3, jusqu'au niveau du parement du MR 26/27	610	627		12 15 18
627	31B	Décapage 4, en dessous du niveau du parement du MR 26/27	621/626	633		18 25
628	66 / 3	Au N du MR 33, 3^{e} décapage, couche de pierres	619	637 639		19 21
629	66 / 1	Décapage 4 dans le MR 33, partie ouest	623	649	MR 33	20 26
630	67	Décapage 4 dans le sondage au S du BAT 21	617	638	BAT 21	17 28

n° US	Secteur	Description	US dessus	US dessous	Fait	Photos
631	66 / 3	Au N du MR 33, 3e décapage, couche graveleuse	619	637 639		19 27
632	40 C	Gravier de la VO 10	616	651	VO 10	22 35
633	31 B	Décapage 5 au S du MR 26/27	627			25 33
634	68	Décapage sur FS 48	-	642 643		32
635	66 / 1	Décapage 4, partie est	623	TN		20 33
636	66 / 5	FS 3, partie N	625	TN	FS 3	24 50
637	66 / 3	Décapage 4 au N du MR 33, couche de pierres	628 631	671		27 29
638	67	Couche beige au S des dalles	630	TN	BAT 21	28 44
639	66 / 3	Décapage 4 au N du MR 33, couche d'argile graveleux	628 631	671		27 38
640	50	Renettoyage du sondage sur FO 39	497 503 505	641		-
641	50	Restes de couches sur le niveau du TN	640	654		41
642	68	Fosse ? Concentration de mobilier dans l'US 643	634	655		32 40
643	68	Terre grise	634	655		32 40
644	69	Partie supérieure du FO 34 au N du secteur	620	648 662	FO 34	31 36
645	53	Perturbation dans le dallage DA 49 à l'est du FO 34	-			67 82
646	20 B	Sondage au NE de la cave FS 13	- (2015 ?)			49
647	31 A	Remblais sur le TN	492	672		60
648	69	Décapage 2 dans le FO 34 au N du secteur	644	667	FO 34	36 52
649	66 / 1	Sous le MR 33, fosse rempli de pierres à l'ouest du sondage	629	TN ?	sous MR 33	26 39
650	47	Dernier décapage sur le TN	622	TN		37 47
651	40 C	Restes de couches sous (dans) VO 10	632	TN	sous VO 10	35 70
652	64	Renettoyage du sondage sur FO 39	495	656	FO 39	45
653	66 / 4	Nettoyage après l'enlèvement des blocs du CN 31	337 ?	657		43
654	50	Vidange du fond du FO 39	641	TN	FO 39	41 65
655	68	Décapage 3	642 643	669		40 57
656	64	Vidange de la partie basse du FO 39	652	TN	FO 39	45 51 56
657	66 / 4	Terre grise, pierres sur le niveau du gravier beige	653	658 668		43 46
658	66 / 4	Terre grise, au N du gravier beige (sur MR 61)	657	682		46 53
659	47	TP du BAT 25, devant MR 1	614 / 622	TN	BAT 25	37 48 54
660	66 / 2	MR 33, G 8 couche 3	2016	694	sous MR 33	47 59 62 90
661	66 / 5	Partie S de la fosse FS 3	625	TN	FS 3	24 58
662	69	Nettoyage du croisement des FO 34 et 39	620	675		36
663	20 B	Décapage 2 au NE du FS 13 : couche argileuse	646	-		49
664	50	Nettoyage de la coupe W	-	-		-
665	20	Vidange finale de la partie N de la FS 13	618	TN	FS 13	30 91 92
666	64	Redressement de la coupe E				56
667	69	Partie N du secteur, vidange FS 34	648	702	FS 34	52 99
668	66 /	G 10, couches 1 et 3	657	682		46 61
669	68	Décapage 4 au S du FS 39	655	687		57 77

n° US	Secteur	Description	US dessus	US dessous	Fait	Photos
670	70	Décapage 1 du sondage au NE du BAT 21	-	679		66
671	66 / 3	couche au N de la ligne TP / sablière basse	637 639	681		29 38 69
672	31 A + B	Blocs qui forment F 63 (tour ?)	633 647	-	F 63	60 81
673	71	Nettoyage du sol au N de la fosse FS 15	2016 ?	676	BAT 12	64
674	50	Fosse devant la coupe W			FS 39	
675	69 B	Terre végétale sur le FO 39 à l'ouest du croisement avec le FO 34	-	707		95
676	71	Sol rougeâtre au N de la fosse FS 15	673	688	BAT 12	64 68 79
677	65	Terre végétale sur VO 10	-	713		113
678	50	Nettoyage coupe E				65
679	70	Décapage 2	670	690 693		66 88
680	40 A + B	Couche en dessous de la VO 10	605	TN	sous VO 10	6 111
681	66 / 3	Couche au N de la ligne TP / sablière basse	671	704		69
682	66 / 4	Couche beige au S du MR 61	668	696		61 80
683	40 C	TP	651	TN	BAT 25	74 86
684	40 C	TP	651	TN	BAT 25	73 85
685	40 C	TP	651	TN	BAT 25	72 84
686	40 C	TP	651	TN	BAT 25	71 83
687	68	Terre grise, TP 710	669	709		77 94 106
688	71	Gravier sous le sol rougeâtre	676	691		79 87
689	31 A+B	F 63 couche de blocs	672	TN	F 63	81 98
690	70	TP NW du BAT 21	679	TN	BAT 21	88
691	71	Couche argileuse	688	TN		87 89
692	66 / 4	Elargissement vers l'est: mélange de couches	2016	696		93bis
693	70	Couche en dessous du niveau des dalles	679	TN		88 115
694	66 / 2	G 8 couche 2	660	699	MR 33	90 97
695	72	Sondage W, Terre végétale		705		92 100
696	66 / 4	Couche beige au S du MR 61	682 692	704		93 drone
697	73	Sondage N BAT 21, terre végétale	-	701		96
698	68	Partie N du secteur, sur FO 39	-	706		101
699	66 / 2	Fosse à pierres sous le MR 33	694	TN	sous MR 33	97 104
700	69 B	Nettoyage de la limite N du dallage DA 40	-	-		95 103
701	73	Sondage N BAT 21, deuxième décapage	697	719		96 117
702	69	Partie supérieure du FO 34	667	714 715	FO 34	99 114
703	68	Fosse avec grand bloc (G 21)	687	TN		94 102 105 drone
704	66 / 3+4	Reste de couches sur le MR 64 (rempart I), entre MR 33 et sondage 2013	681 696	MR 64 716 723 724		69 93
705	72	Sondage W, décapage 2, couche de pierres (sur le niveau du dallage)	695	711 712	BAT 21	100 105
706	68	Sur le tracé du FO 39, év. dans la partie supérieur du fossé	698	718		100 105
707	69B	Vidange du FS 39	675	721	FO 39	95 108

n° US	Secteur	Description	US dessus	US dessous	Fait	Photos
708	68	FS 48 comportant un très grand bloc	687	TN	FS 48	105
709	68	Dernière couche sur le TN	687	TN		105 137
710	68	TP avec calage	687	TN		105b 107
711	72	Partie au N des dalles en place, 3e décapage	705	720		106 118
712	72	Partie au S des dalles en place, 3e décapage	705			106 119
713	65	Gravier de la voie VO 10	677	726	VO 10	111 124
714	69	Vidange du fossé FO 34 au S du puisard	702	TN	FO 34	114 132
715	69	Vidange du puisard au N du fossé FO 34	702	TN	FO 34	114 132
716	66 / 3	Couche de pierres au N du MR 33	704	723 724		121 123
717	70	Petite fosse sur la limite E du sondage	693	TN		115 125
718	68	Fond FO 34	706	TN	FO 34	116 130
719	73	Décapage 3	701	TN		117 134
720	72	Couche de pierres dans la partie N	711	724		118 122
721	69B	Fond fossé FO 39, remplissage à pierres	707	TN	FO 39	108 112 120
722	66 / 3	Creusement linéaire dans le MR 64 (TP – sablière F 38)	704 ?		F 38	80b
723	66 / 3	Creusement dans TN	716	TN		121 123 127 129
724	72	Partie N, couche de pierres en dessous du dallage	720	-		122 126
725	66 / 3	Couche beige entre MR 33 et le rempart I (MR 64)	704			123 131
726	65	Couche sous le gravier de la VO 10	713	TN	sous VO 10	124
727	66 / 5	Fosse FS 4 dans le sondage 2013	-	TN	FS 4	128 138
728	65	Rigole N-S dans le gravier de la VO 10	677	TN		124e 139d/e
729	66 / 4	Couche entre MR 33 et le rempart I (MR 64)	725	TN		13 drone1
730	66 / 3	TP dans le rempart I (MR 64)	704 ?		F 38	135
731	66 / 4	Fosse devant le rempart I (MR 64)	704 ?	TN		136
732	40	TP entre CN 5 et MR 1	2017	TN		75 76 111
733	65	Dallage de la VO 10 (non fouillé)			VO 10	113a/b
734	40	Creusement dans le TN d'une fosse pour l'installation de la CT 5				
735	40	Parement en pierre sèche de la CT 5				110b
736	40	Remblai entre le mur 735 et le TN				
737	31A	Cailloutis/gravier damé à l'est du F 63				
738	61	Grands blocs sur l'angle NE du DA 41				
739	68	TP au sud du secteur (voir TP 710)				
740	32c	Fossé FO 34, dallage affaissé (fouille 2016)				29 2016
741	32c	Fossé FO 23, couche de galets sur le remplissage du fossé (fouille 2016)				29 2016

Gergovie 2018, US par secteur

Secteur :	20

Secteur 20 : Cave FS 13

Décapage	Faits & US	Alti	Photo
	US 469		
1	615 Reprise du vidange de la cave FS 13 : nettoyage		
		710,75 - 84	8
2	618 Couche argile beige au N de la cave FS 13		
		710,51 - 54	23 30
3	665 Vidange final de la partie N de la FS 13		
		710,51 - 54	91 92

Secteur :	20 B

Secteur 20B : Au NE de la cave FS 13

Décapage	Faits & US	Alti	Photo
		711,51 - 55	-
1	646 Sondage au NE de la cave FS 13		
		711,34 - 41	49
2	663 Décapage 2 au NE du FS 13 : couche argileuse (abandonnée, car stérile)		
			91

Secteur :	31

Secteur 31 : Au S du MR 33 et MR 26/27

Décapage	Faits & US	Alti	Photo/dessin
	485, 492	711,04 - 16	1
1	(partie ouest) 601 Nettoyage après débâchage		
		711,05 - 12	4
2	(partie ouest) 610 Deuxième décapage, remblais		
		710,95 – 711,01	12
3	(partie ouest) 621 N 626 S Décapage jusq'au niveau inf des blocs MR 26/27		
		710,87 - 94	15 18
4	(partie ouest) 627 En dessous du niveau du parement du MR 26/27: apparition MR 62 et F 63		
		710,78 - 88	25
5	(partie ouest) 633 MR 62 et F 63		
		710,63 - 92	34 G 7
6	647 Remblais sur le TN		
		710,60 - 79	60
7	672 Blocs qui forment F 63 (tour ?)		
		710,56 - 65	81
8	689 F 63 couche de blocs		
		710,45 - 52	98
	737 Cailloutis/gravier damé à l'est du F 63 (voir US 647)		

Secteur :	40 A+B

Secteur 40 A+B : VO 10 entre MR 1 et CN 51/CT 5

Décapage	Faits & US	Alti	Photo/dessin
		711,32 - 50	2
1	605 Couche grise sous le gravier de la VO 10		
		711,32 - 46	6
2	680 (40 A+B) Restes de couche sur le TN		
		711,12-22	111
3	732 TP BAT 25		
		711,02	111
		711,38 - 50	
	604 Vidange partielle de la citerne CT 5		
		711,02 - 39	16
		711,33	6 16
	613 Vidange du caniveau CN 51		
		710,94 – 711,04	110

Secteur :	40 C

Secteur 40 C : VO 10 à l'est du CN 51/CT 5

Décapage	Faits & US	Alti	Photo/dessin
	353 371	711,34 - 55	2016
1	616 Remblais sur le gravier de la VO 10		
		711,32 - 50	22
2	632 Gravier de la VO 10		
		711,29 - 49	35
3	651 Restes de couches sous VO 10		
		711,22 - 44	70 G 16
4	683 TP BAT 25		
		711,39 - 29	74 86
	684 TP BAT 25		
		711,36 - 19	73 85
	685 TP BAT 25		
		711,30 - 16	72 84
	686 TP BAT 25		
		711,25 - 20	71 83

Secteur :	47 nord

Secteur 47 nord : au S du sondage 2013

Décapage	Faits & US	Alti	Photo/dessin
		711,28 - 39	-
1	607 Nettoyage après débâchage		
		711,20	7
2	614 Apparition TP 659 et de restes du gravier VO 10		
		711,14 - 19	14 G 1
3	622 Restes de la voie VO 10		
		710,99 – 711,15	37
4	650 Dernier décapage en dessus du TN		
		710,98 – 711,06	48 G 9
5	659 TP BAT 25		
		710,98 - 64	54
	507 TP BAT 25 (= TP 275)		
		711,05 – 710,88	48 55

Secteur :	48

Secteur 48 : VO 10 à l'extérieur de la porte

Décapage	Faits & US	Alti	Photo/dessin
2016	370	711,19-31	
		711,12-20	
1	603 Nettoyage du gravier de la voie VO 10		
		711,04-11	10

Secteur :	50

Secteur 50 : sondage sur FO 39 à l'ouest du dallage DA 41

Décapage	Faits & US	Alti	Photo/dessin
	497, 503, 505		91, 99, 102
1	640 Renettoyage du sondage sur FO 39		
		714,61 - 79	
2	641 Apparition du TN et du bord du fossé FO 39		
		714,64 - 73	41
3	654 Vidange du fond du fossé FO 39		
		714,57	65
	664 nettoyage coupe W (abandonnée)		
	674 fosse (?) devant coupe W (non fouillée)		
	678 Nettoyage coupe E		65 G15

Secteur :	53

Secteur 53 : Décapage bord est du FO 34 et bord ouest du dallage 49

Décapage	Faits & US	Alti	Photo/dessin
			67
1	645 Décapage de la zone perturbée à l'est du FO 39		
		714,67 - 87	82 G 20

Secteur :	64

Secteur 64 : Sondage sur le FO 39 au N du dallage DA 41

Décapage	Faits & US	Alti	Photo/dessin
	2017 : 495, 496	714,22 – 713,88	93
1	652 Renettoyage du sondage après débâchage		
			45
2	656 Fond du fossé creusé dans le TN		
		713,81	51 56
3	666 Redressement de la coupe est		
			56 G 12

Secteur :	65

Secteur 65 : Sondage sur la VO 10 au N de l'emprise

Décapage	Faits & US	Alti	Photo/dessin
		712,30 - 42	
1	677 Terre végétale et remblais sur VO 10		
		711,74 - 94	113
2	713 Gravier de la VO 10		
		711,74 - 97	124
3	726 Nettoyage de la surface du TN		
			139
4	728 Rigole N-S dans le gravier de la VO 10		
		711,63 - 69	
	733 Dallage de la VO 10 (G 26 couche 3)		
	Coupe N		139 G 26

Secteur :	66-1

Secteur 66-1 : MR 33 au S du parement intérieur

Décapage	Faits & US	Alti	Photo/dessin
	337, 338, 356, 358, 387	711,31 711,36	72
1	602 Nettoyage après débâchage		
		710,94-711,12	5
2	611 Démantèlement du MR 33		
		710,90-96	13
3	623 Démantèlement du MR 33		
		710,88-98	20
4 W	629 Fosse FS 66 sous MR 33		
		710,53-58	26
4 E	635 Terre grise claire, graveleuse, sous le MR 33		
		710,56-60	33
5 W	649 Vidange partielle de la fosse FS 66		
		710,26	39
	Coupe N : parement interne		42 G 8

Secteur :	66-2

Secteur 66-2 : MR 33 au N du parement intérieur

Décapage	Faits & US	Alti	Photo/dessin
2016	337, 338, 356, 358, 387	711,31 711,36	72
		711,28-29	47
1	660 MR 33, G 8 couche 3		
		710,87-96	59 62 90
2	694 G 8 couche 2 sous le MR 33		
		710,82-91	97
3 W	699 Fosse à pierres FS 66 sous MR 33		
		710,23	104

Secteur :	66-3

Secteur 66-3 : Entre MR 33 et CN 31

Décapage	Faits & US	Alti	Photo/dessin
2016	337, 338, 356, 358, 387	711,31 711,36	72
		711,24-37	
1	608 "Sol 36" : couche sableuse, gris-brun		
		711,23-29	9
2	619 Couche beige-jaunâtre, apparition partie S du MR 44		
		711,17-26	19
3 SE	628 Couche de pierres, posée contre le parement interne du MR 33		
		711,01-10	21
3 NW	631 Couche graveleuse		
		711,09-21	27
4 SW	637 Couche de pierres se prolongeant (?) sous le MR 33		
		710,87-93	29
4	639 Couche d'argile beige, avec des parties plus brunes; apparition sablière US 722		
		710,94-711,17	38
5	671 Décapage sur tout le secteur des restes de la couche beige		
		719,93-711,06	69
6	681 Couche d'argile brune au N de la sablière US 722		
		710,92-711,00	78
		711,17-34	
6 W	692 Elargissement vers l'est en fouillant une partie du MR 44 et des couches dessous		
		711,11-21	93bis

		710,95-711,13	
7	704 Dégagement du rempart I (F 64) sur toute sa largeur		
	Grand bloc au S : 710,81	G 23/24	135
		710,86-90	104c
8	716 Couche de pierres au N du NR 33 (identique à l'US 637 ?), en partie sous le MR 33		
		710,85-94	121 123
		710,72-79	121
9 W	723 Creusement peu profond (partie N du FS 66 ?)		
		710,56	123 127 129
		710,85-94	123
9 E	725 Gravier beige à l'est du creusement US 723		
		710,50-76	131
10	729 Couche argile sombre		
		710,48	135 136
11	Fosse entre front F 64 et MR 33		
		710,40	drone
	722 "sablière basse" dans US 681		
	730 TP dans "sablière basse", fond 710,68		
	Coupe W		133 G 23
	Coupe E		140 G 24

Secteur :	66-4

Secteur 66-4 : Entre CN 31 et sondage 2013

Décapage	Faits & US	Alti	Photo/dessin
2016	337, 338, 356, 358, 387	711,31 711,36	72
		711,29-38	
1	653 Nettoyage surface après enlèvement des blocs du CN 31		
		711,26-38	43 G 10
2	657 Terre grise, pierres (remblais ?) sur le gravier beige		
		711,19-39	46 G 10
3 N	658 Couche sombre; apparition MR 61		
		711,21-24	53
3 S	668 Couche beige		
		711,09-26	61
4	682 Couche beige, partie inférieure		
		711,12-21	80
5	696 Couche beige au S du MR 61		
		711,04	93bis
		710,95-711,19	
6	704 Dégagement du rempart I (F 64) sur toute sa largeur		
			135

Secteur :	66-5

Secteur 66-5 : Fosses au fond du sondage 2013

Décapage	Faits & US	Alti	Photo/dessin
2013			
1	625 redécapage/nettoyage des FS 3 et 4		
		711,04-09	24 G 5
2	636 Partie N du FS 4		
		710,05	50
3	661 Partie S du FS 4		
		710,02	58
		711,07	128
1	727 Vidange de la fosse FS 3		
		710,74-78	138

Secteur :	67

Secteur 67 : Sondage au S du BAT 21

Décapage	Faits & US	Alti	Photo/dessin
		711,78-712,09	
1	606 Décapage surface		
		711,70-712,04	3
2 S	609 Nettoyage au S de la couche de pierres		
		711,53-56	11
2 N	612 Dégagement des pierres dans la partie N du sondage		
		711,87-93	11
3	617 Couche de pierres		
		711,52-79	17
4	630 Mur en pierre sèche et couche noir		
		711,51-56	28 G 3
5	638 Coche beige = niveau de construction ?		
		711,42-50	44 63 G 13

Secteur :	68

Secteur 68 : au S de la fouille Leguet/Tourlonias

Décapage	Faits & US	Alti	Photo/dessin
1	634 Nettoyage après le décapage mécanique		
		714,22-58	32
2	642 643 Décapage à un niveau avec plus de mobilier (apparent en US 642)		
		714,27-49	40
3	655 Terre grise		
		714,24-41	57
3	669 Apparition du TP US 710 et des contours du FS 48		
		714,23-32	77 G 17
4	687 Terre grise avec traces de bâtiment		
		714,22-26	94 105 G 21
4	703 Fosse comportant un très grand bloc		
	Début 714,23	713,80	94 102 105
4	708 FS 48		
		713,81	94 137
5	709 Couche sur TN		
		713,99-714,18	105 109 137 G 25
3	710, 739 TP		G 17

Secteur :	68B

Secteur 68 B : FO 39 au S de la fouille Leguet/Tourlonias

Décapage	Faits & US	Alti	Photo/dessin
		714,19 - 21	94 G 21
1	698 Couches sur le tracé du FO 39 (déblais fouille ancienne ?)		
		714,15 - 19	101
2	706 Sur (dans ?) le FO 39, en dessus du niveau du TN		
		714,07 - 10	116
3	718 Vidange de la partie inférieure du fossé creusé dans le TN		
		713, 94	130 G 25

Secteur :	69

Secteur 69 : Intersection fossés F0 34 et FO 39

Décapage	Faits & US	Alti	Photo/dessin
1	620 Nettoyage du niveau TN après décapage		
		714,25-50	31
2	644 Nettoyage des limites des fossés		
		714,30-50	36 G 6
3N	648 Partie supérieure du FO 34		
		714,14-20	52
3S	662 Nettoyage du croisement des fossés -> US 675 (69B)		
4	667 FO 34, partie N; amphores		
		713,96	99
5	702 FO 34, partie N		
		713,77-79	114
6S	714 Vidange final du FO 34		
		713,67-70	132
6N	715 Vidange du puisard FS 17 au N		
		713,24	132

Secteur :	69 B

Secteur 69 B : FS 39

Décapage	Faits & US	Alti	Photo/dessin
1	675 Dégagement au niveau du TN		
		714,26-32	95
2	700 Dégagement des dalles de la limite N du dallage DA 49		
		714,25-79	103
3	707 Vidange de la partie supérieure du fossé FO 34		
		713,98-714,22	108
4	721 Vidange de la partie basse du fossé FO 39 (pierres)		
		713,52-67	112
	coupe W G 22		120

Secteur :	70

Secteur 70 : Sondage au NW du BAT 21

Décapage	Faits & US	Alti	Photo/dessin
		712,27-40	
1	670 Terre végétale		
		712,12-21	66
2	679 Décapage jusq'au niveau inf des dalles		
		712,02-14	88 G 18
3	690 Fond TP n° 4 du BAT 21		
4	693 Couche sous les dalles, sur TN		
		711,94-712,04	115
5	717 Petite fosse sur le bord E du sondage		
		711,80	125

Secteur :	71

Secteur 71 : Sol BAT 12, au N FS 15

Décapage	Faits & US	Alti	Photo/dessin
1	673 Nettoyage de la surface du sol en terre rouge		
		711,62-66	64
2	676 Sol rouge du BAT 12		
		711,57-60	68 79
3	688 Gravier et pierres anguleuses		
		711,47-51	87
4	691 Couche argileuse sur TN		
		711,42-43	89

Secteur :	72

Secteur 72 : sondage W sur le BAT 21

Décapage	Faits & US	Alti	Photo/dessin
		712,11-32	92
1	695 Terre végétale en dessus de la couche à pierres		
		712,02-14	100
2	705 Apparition couche de pierres		
		711,96-712,09	106
3N	711 Partie au N des dalles		
		711,96-712,15	118
3S	712 Partie au S des dalles		
		711,90-96	119
4N	720 Couche de pierres		
		711,90-712,00	122
5N	724 Couche de pierres		
		711,81-96	126

Secteur :	73

Secteur 73 : sondage N sur le BAT 21

Décapage	Faits & US	Alti	Photo/dessin
1	697 Couche végétale		
		712,10-20	96
2	702 Couche végétale		
		712,03-14	117
3	719 Terre grise, pierres		
		711,86-97	134

Gergovie 2018, Liste des photos

n°	Secteur	Sujet	fin/début US	Date
N 1	31B	Après nettoyage	485 / 601	24/07
N 2	40 A	Après nettoyage, apparition couche jaunâtre	- / 605	
N 3	67	Après décapage du gazon	606 / 609	
N 4	31 B	Remblais devant MR 33 et MR 26/27	601 / 610	
N 5	66/1	Après nettoyage de la surface	602 / 611	
N 6	40 A	Couche sous VO 10	605 / 680	25/07
N 7	47 nord	Après nettoyage, TP 659 et 507	607 / 614	
N 8	20	Après nettoyage du fond de la cave FS 13	615 / 618	
N 9	66/3	Entre MR 33 et CN 31, sablière basse MR 44	608 / 619	
N 10	48	Fin nettoyage de la surface VO 10	603 / -	
N 11	67	Apparition pierres au S du BAT 21	609-612/617	26/07
N 12	31 B	Remblais devant MR 33 et MR 26/27	610/621-626	
N 13	66/1	Couche de pierres dans MR 33	611 / 623	
N 14	47 nord	Restes gravier VO 10, TP 659	614 / 622	
N 15	31 B	Niveau inf des blocs du parement MR 26/27	621 / 627	
N 16	40	CT 5 et rigole CN 51	604 / -	
N 17	67	Mur de terrasse au S du BAT 21	617 / 630	27/07
N 18	31 B	Niveau inf des blocs du parement MR 26/27	626 / 627	
N 19	66 / 3	Remblais au N du MR 33	619/628-631	
N 20	66 / 1	Apparition fosse sous MR 33	623/629-635	
N 21	66 / 3	Remblais au N du MR 33	628/637-639	30/07
N 22	40 C	Gravier de la VO 10	616 / 632	
N 23	20	Céramiques en FS 13	618	
N 24	66 / 5	Apparition FS 3 (G 5)	625 / 636	31/07
N 25	31 B	Apparition du MR 62 sous MR 26/27	627 / 633	
N 26	66 / 1	Fosse sous le MR 33	629 / 649	
N 27	66 / 3	Remblais au N du MR 33, couche beige	631/637-639	
N 28	67	Sous le mur de terrasse, au S BAT 25	630 / 638	1 /08
N 29	66 / 3	Remblais au N du MR 33	628-631/671	
N 30	20	Fond FS 13, coupe N	618 / 665	
N 31	69	Fin nettoyage niveau TN des FS 34 et 39	620 / 644	
N 32	68	Fin premier décapage	634 / 642-643	
N 33	66 / 1	TN (?) devant le parement interne MR 33	635 / 649	2 /08
N 34	31B	Apparition MR 62 et F 63	633 / 647	
N 35	40 C	Sous le gravier de la VO 10	632 / 651	
N 36	69	Fin dégagement du FO 34	644 / 648-662	
N 37	47 nord	TP 659 après enlèvement du calage	622 / 650	
N 38	66 / 3	Remblais au N du MR 33	639 / 671	
N 39	66 / 1	Fin fouille da la fosse FS 66 sous MR 33	649 / -	3 /08
N 40	68	Fin décapage 2	642-643/655	

n°	Secteur	Sujet	fin/début US	Date
N 41	50	Apparition du FO 39	641 / 654	3 /08
N 42	66 / 1	Coupe sur la ligne du parement interne MR 33	635-649 / -	
N 43	66 / 4	Remblais sous CN 31	653 / 657	
N 44	67	Niveau TN au S du BAT 21	638 / TN	
N 45	64	Apparition du fond du FO 34 : palissade ?	656	6 /08
N 46	66 / 4	Fin 2e décapage sous CN 31, apparition MR 61	657/658-668	
N 47	66 / 2	Début fouille MR 33 partie N	-/660	
N 48	47 nord	Niveau TN, TP 659 et TP 507 (voir G 9)	650/659	
N 49	20B	Fin premier décapage au NE du FS 13	646/663	
N 50	66 / 5	Fin fouille partie N du FS 3	636/661	
N 51	64	Fond FO 39	656/-	
N 52	69	Fin premier décapage dans la partie N FS 34	648/667	7 /08
N 53	66 / 4	Remblais sous CN 31; MR 61 dégagé	658/668	
N 54	47 nord	Après vidange TP 659	659/-	
N 55	47 nord	Après vidange TP 507	507/-	
N 56	64	Coupe est FO 39		
N 57	68	Fin décapage 3	655/669	
N 58	66 / 5	Fin fouille FS 3	661/-	
N 59	66 / 2	Fouille US 660, parements du MR 33	660	8 /08
N 60	31	MR 62 et F 63	647/672	
N 61	66 / 4	Couche beige au S du MR 61	668/682	
N 62	66 / 2	Fouille US 660 en cours: MR 33	660	
N 63	67	Coupe E (G 13)	638	9 /08
N 64	71	Sol rouge BAT 12	673/676	10/08
N 65	50	Coupe E FS 39 (G 15)		
N 66	70	Après 1er décapage sondage NW BAT 21	670/679	
N 67	53	Décapage zone perturbé à l'est du FO 34	645	13/08
N 68	71	Photo intermédiaire	676	
N 69	66 / 3	Décapage 5 dans les remblais au N du MR 33	671/681	
N 70	40 C	Fin fouille VO 10, TP dans le TN	651/-	
N 71	40 C	TP 686	686	
N 72	40C	TP 685	685	
N 73	40C	TP 684	684	
N 74	40C	TP 683	683	
N 75	40B	TP (?) angle NW de la CT 5	avant fouille	
N 76	40B	TP (?) bord N du S 2013	2016	
N 77	68	Fin décapage 4	669/687	
N 78	66 / 3	Décapage 6 dans les remblais au N du MR 33	681/704	
N 79	71	Sous le sol rouge du BAT 12	676/688	14/08
N 80	66 / 4	Couche beige au S du MR 61	682/692-696	

n°	Secteur	Sujet	fin/début US	Date
N 81	31	Fouilles des pierres à l'intérieur F 63	672/689	14/08
N 82	53	Fin du décapage du secteur perturbé	645/-	15/08
N 83	40C	TP	686	
N 84	40C	TP	685	
N 85	40C	TP	684	
N 86	40C	TP	683	
N 87	71	Couche argileuse sur TN	688/691	
N 88	70	Apparition TP 690 du BAT 21	679/690-693	
N 89	71	TN sous le sol du BAT 12	691/-	
N 90	66 / 2	Après fouille de la couche 3 (G 8) MR 33	660/694	
N 91	20	Fin fouille FS 13	665/-	
N 92	20	Coupe bord FS 13 (G19)		16/08
N 93	72	Début fouille sondage W BAT 21	-/695	
N 93b	66 / 4	MR 61 après la fouille d'une partie du MR 44	692/696	
N 94	68	Fin partie N	687	17/08
N 95	69B	Après dégagement FO 39	675/707	
N 96	73	Sondage au N du BAT 21, nettoyage	697/701	20/08
N 97	66 / 2	MR 33, G 8 couche 2	694/699	
N 98	31	A l'intérieur du F 64, fin fouille	689/-	
N 99	69	FO 34, fin décapage 4	667/702	
N 100	72	BAT 21 s W, apparition couche de pierres	695/705	21/08
N 101	68B	Déblais de la fouille Leguet sur le FO 39	698/706	
N 102	68	Fosse avec grand bloc	703	
N 103	69B	Limite nord du DA 49, au S du FO 39	700	22/08
N 104	66 /2	Fosse à pierre FS 66, fin fouille	699/723	23/08
N 105	68	Décapage 5, fosses à grands blocs	687/709	
N 106	72	Niveau inf des dalles BAT 21	705/711-712	
N 107	68	Fin TP 710	710/-	
N 108	69B	Apparition couche de pierres au fond du FS 39	707/721	24/08
N 109	68	Céram campanienne dans l'US 709	709	
N 110	40	Après renettoyage CN 51	613	
N 111	40A-B	Sur TN, TP	680/-	
N 112	69B	Intermédiaire fouille fond FS 39, pierres	721	
N 113	65	VO 10, gravier et dallage	677/713-728	
N 114	69	Apparition des bords du puisard	702/714-715	
N 115	70	Sur TN	693/717	27/08
N 116	68B	Sur FO 39/partie sup (?)	706/718	
N 117	73	Fin 2^{e} décapage	701/719	
N 118	72	Partie N du sondage	711/720	
N 119	72	Partie S du sondage	712/-	
N 120	69B	FO 39, coupe W	721/-	
N 121	66 / 3	Couche de pierres au N du MR 33	716/723	
N 122	72	Couche de pierres sous le dalles du BAT 25	720/724	28/08
N 123	66 / 3	Creusement dans TN N MR 33 intermédiaire	723	
N 124	65	Sous le gravier VO 10	713/726	

n°	Secteur	Sujet	fin/début US	Date
N 125	70	Fin fosse dans le TN	717/-	28/08
N 126	72	Fin fouille partie N du secteur	724/-	
N 127	66 / 3	Continuation fouille creusement au N FS 66	723	29/08
N 128	66 / 5	Début fouille FS 4	727	
N 129	66 / 3	Fin fouille creusement au N FS 66, sous MR33	723/-	
N 130	68	Fin fouille du fond FS 39	718	
N 131	66 / 3	Gravier beige entre MR 33 et F 64	725/729	
N 132	69	Fin fouille FS 34 et puisard	714-715/-	
N 133	66	Coupe W		30/08
N 134	73	Fin fouille au N BAT 21	719/-	
N 135	66/3-4	Fin dégagement F 64, avec fond TP 730	704/729	
N 136	66 / 3	Début fosse entre MR 33 et F 64		
N 137	68	TN au S du FS 39	709/-	
N 138	66 / 5	Fin FS 4	727/-	31/08
N 139	65	Coupe N	726/-	
N 140	66	Coupe Est		

Gergovie 2018 : Liste des objets isolés

n°	US	Fait	Matériau	Description	Date	Fouilleur
1	610		Bz	Monnaie	24/07	Jonas
2	600		Bz	Monnaie		Daniel
3	600		Bz	Monnaie		Daniel
4	603		Bz	Monnaie ?	25/07	Sabine
5	618	FS 13	Bz	Monnaie ?		Pascal
6	610		Bz	Tête épingle Age du Bronze		Emilio
7	611		Bz	Monnaie	26/07	Steven
8	620		Bz	Monnaie EPAD cavalier		Daniel
9	621		Bz	Monnaie		Emilio
10	600		Céram	Campanienne		Daniel
11	621	MR 33	Bz	Monnaie		Emilio
12	616		Bz	Monnaie	27/07	Sabine
13	626		Bz	Monnaie		Jonas
14	617	BAT 21	Silex	Lame ?		Audrey
15	617	BAT 21	Bz	Monnaie		Audrey
16	616		Bz	Monnaie EPAD guerrier		Marie
17	616		Bz	Monnaie EPAD guerrier		Marie
18	616		Bz	Monnaie EPAD		Michel
19	625		Bz	Monnaie		Clément
20	616		Bz	Monnaie EPAD guerrier	30/07	Lara
21	622	VO 10	Céram	Campanienne Lamboglia 2		Xavier
22	627		Bz	Monnaie		Nathan
23	627		Bz	Monnaie		Nathan
24	627		Bz	Fibule Langdon Down		Jonas
25	600		Céram	Lampe (décorée ?)		Daniel
26	616		Bz	déchets production ?		
27	627		Bz	Monnaie Verca		Jonas
28	627		Bz	Œillet ressort fibule		Emilio
29	632	VO 10	Bz	Monnaie EPAD guerrier	31/07	Florian
30	600		Bz	Monnaie EPAD guerrier		Daniel
31	632	VO 10	Silex	?		Flavia
32	633		Bz	Monnaie		Emilio
33	642		Bz	Monnaie		Peter
34	633		Verre	Eclat verre bleu		Jonas
35	632	VO 10	Silex ?	Eclat de basalte ?	1/08	Flavia
36	600		Bz	Monnaie		Daniel
37	620		Ag	Monnaie Adcanaunos ?		Sabine
38	632	VO 10	Bz	Monnaie EPAD guerrier	2/08	Flavia
39	632	VO 10	Silex	Eclats		Caroline
40	636	FS 3	Bz	Monnaie		Axel
41	648	FO 34	Bz	Oeillet		Sabine
42	648	FO 34	Bz	Monnaie EPAD guerrier		Sabine
43	655		Bz	Monnaie	3/08	David
44	654	FO 39	Ag	Monnaie EPAD cavalier		Nathan
45	648	FO 34	Fe	Clé	6/08	M-Claire
46	647		Bz	Monnaie EPAD guerrier		Flavia

n°	US	Fait	Matériau	Description	Date	Fouilleur
47	600		Bz	Monnaie	6/08	Terry
48	645		Bz	Monnaie Verca		Lara
49	647		Bz	Arc Fibule		Florian
50	645		Bz	Monnaie		Lara
51	647		Silex	Eclat	7/08	Caroline
52	647		Bz	Monnaie		Nicolas
53	647		Ag	Monnaie		Nicolas
54	662		Fer	Couteau		Joël
55	600		Ag	Monnaie	8/08	Daniel
56	645		Ag	Monnaie fourrée ?		Fanny
57	669		Bz	Monnaie		Lara
58	645		Bz	Monnaie		Fanny
59	655		Verre	Balsamaire ?	9/08	Johanna
60	669		Verre	Perle bleu/jaune	10/08	Céline
61	672	F 63	Bz	Monnaie		Caroline
62	675		Ag	Monnaie		Joël
63	665	FS 13	Bz	Monnaie EPAD guerrier		Clément
64	670		Fer	Pointe hache		Terry
65	645		Bz	Anneau	13/08	Lydia
66	669		Bz	Ressort fibule		Xavier
67	645		Bz	Monnaie		Lydia
68	679		Ag	Monnaie		Jonas
69	624		Bz	Monnaie Verca	14/08	Daniel
70	680	s VO10	Bz	Monnaie		Aïnoah
71	677		Fer	Plaque		Mathilde
72	645		Bz	Monnaie		Emilio
73 A	672	F 63	Silex	Lame ?		Estelle
73 B	687		Bz	Monnaie		
74	683	BAT 25	Bz	Monnaie ?	15/08	Caroline
75	680	s VO10	Os	Perle en os		Konstanze
76	667	FS 34	Silex	Lame fine		Marie
77	680	s VO10	Bz	Fibule ?		Konstanze
78	680	s VO10	Bz	Monnaie		Farès
79	680	s VO10	Céram	Campanienne 2 Ex		Konstanze
80	669		Bz	Monnaie		Marie
81	677		Ag	Monnaie EPAD cavalier	16/08	Daniel
82	687		Verre	Eclat verre bleu		Johanna
83	624		Ag	Monnaie EPAD cavalier		Daniel
84	687		Bz	Fragments ressort fibule		Lara
85	687		Bz	Monnaie		Caroline
86	667	FS 34	Bz	Monnaie		Sara
87	693		Bz	Monnaie		Terry
88	693		Bz	Monnaie EPAD guerrier		Jonas
89	667	FS 34	Silex	lame	17/08	Sara
90	677		Bz	Monnaie	20/08	Sybil
91	703		Verre	Verre incolore		Fanny
92	647		Bz	Monnaie		
93	702	FO 34	Bz	Arc fibule ?		Sara
94	677		Pb	Jeton ? Poids ?	21/08	Pascal
95	677		Ag	Monnaie		Andrea
96	677		Pb	?		Andrea
97	624		Ag	Monnaie		Daniel
98	677		Ag	Monnaie EPAD cavalier		Andrea
99	677		Bz	Monnaie		Andrea

n°	US	Fait	Matériau	Description	Date	Fouilleur
100	702	FO 34	Bz	Monnaie	22/08	Sara
101	677		Silex	Eclat		Rémy
102	701		Bz	Monnaie EPAD guerrier		Estelle
103	701		Bz	Monnaie	23/08	Soraya
104	677		Bz	Monnaie ?		Sybil
105	677		Verre	Perle incolore		Sybil
106	624		Bz	Monnaie EPAD guerrier		Daniel
107	701		Bz	Monnaie		Soraya
108	703		Quartz	?		Fanny
109	677		Bz	Coulée		Sybil
110	701		Ag	Monnaie		Soraya
111	709		Silex	Lame ?	24/08	Theodore
112	624		Bz	Monnaie		Daniel
113	709		Silex	Eclat		Rémy
114	703		Bz	Monnaie EPAD guerrier		Fanny
115	709		Silex	Lame ?		Rémy
116	701		Fer	Bouterolle		Soraya
117	600		Céram	Lampe		Daniel
118	713	VO 10	Quartz			Rémy
119	717		Bz	Monnaie	27/08	Dorothee
120	713	VO 10	Bz	Monnaie		Sybil
121	727	FS 4	Bz	Monnaie	29/08	Sandra
122	714	FO 34	Bz	Monnaie		Johana
123	600		Bz	Monnaie		Daniel
124	727	FS 4	Bz	Monnaie		Sandra
125	600		Bz	Monnaie		Lydia
126	728		Bz	Monnaie		Lydia
127	703		Bz	Monnaie		Fanny
128	709		Bz	Applique	30/08	Xavier
129	727	FS 4	Bz	Applique		Sandra
130	600		Bz	Monnaie EPAD guerrier		Daniel
131	600		Bz	Applique ?		Daniel

Gergovie 2018, Inventaire des minutes

n°	Echelle	Secteur	Description	Date	Auteur
G 1	1/20	47	Croquis VO 10 et TP 659/237/275-507	25/7	Peter
G 2	1/20	40	Citerne CT 5, MR 1	27/7	Peter
G 3	1/20	67	BAT 21, fin US 617	27/7	Peter
G 4	1/20	66	Fin US 619, début 628	27/7	Peter
G 5	1/20	66	FS 3, fin US 625	31/7	Clément
G 6	1/20	69	F0 34 et 39, US 648 et 662	2/8	Peter
G 7	1/20	31B	MR 26/27 et MR 62 US 633	2/8	Jonas
G 8	1/20	66	MR 33, parement interne	3/8	Tom
G 9	1/20	47	TP 659 et 275-507; N 48	6/8	Jonas
G 10	1/20	66	US 658 et 668	6/8	Jonas
G 11	1/20	66	FS 3, fin US 661	7/8	Clément
G 12	1/20	64	FO 39, coupe W, fin US 656, N 56	8/8	Jonas
G 13	1/10	67	BAT 21, coupe E, N 63	10/8	Mathilde
G 14	1/20	71	BAT 12, sol au N de la FS 15	10/8	Emilio
G 15	1/20	50	FO 39, coupe E, N 65	13/8	Nektaria
G 16	1/20	40	Voie VO 10, TP 683-686	14/8	Lara
G 17	1/20	68	Fin US 669, FS 48, FO 39; TP 710	14/8	Lara
G 18	1/20	70	BAT 21, fin 679; TP 690, N 88	15/8	Jonas
G 19	1/10	20	FS 13, coupe W (log) N 92	16/8	Nektaria
G 20	1/20	53	bord dallage DA 49 sur le FO 34; US 645; N 67, 82	10-16/8	Marie; Sybil
G 21	1/20	68	Fin US 687; US 703; N 94	20/8	Fanny
G 22	1/20	69B	FO 39, coupe W. Bord DA 40	28/8	Sybil
G 23	1/20	66	MR 33 et 64; coupe W	30/8	Sybil
G 24	1/20	66	MR 33 et 64; coupe E	31/8	Sybil
G 25	1/20	68	FO 39; grands blocs; fin US 709-708-718	30/8	Fanny
G 26	1/20	65	VO 10, coupe N	31/8	Theodore

Gergovie, Liste des coupes 2013 – 2018, secteur de la porte sud

n°	Année	Dessin	Faits concernés
C 1	2013	G 2 3 6 8 9	Couche grise, FO 20, MR 1, F 3, F 4
C 2		G 10	Couche grise, CN 5
C 3	2014	N 100 fig 24	Couche grise, FS 13
C 4		G 12	Couche grise, MR 1
C 5		G 9	VO 10, CN 11
C 6	2015	G 1	CN 22, FS 23
C 7		G 2	FO 20, FS 23
C 8		G 3	FO 20, BAT 21, VO 10
C 9		G4	FS 13
C 10	2016	G 2	TP 328
C 11		G 3	FO 20
C 12	2017	G2	MR 33 (secteur 63)
C 13	2018	G8	FS 66, MR 33
C 14		G 13	BAT 21
C 15		G 19	FS 13
C 16		G 23	MR 33, FS 66, MR 64, MR 61
C 17		G 24	MR 33, MR 44
C 18		G 26	VO 10, CN 67

Gergovie, Liste des coupes 2016 – 2018, secteur central

n°	Année	Dessin	Faits concernés
C 30	2016	G4	FO 34, DA 40, DA 49
C 31		G 5	FO 34, DA 40, DA 49
C 32	2017	G 1	DA 40, FS 37
C 33	2018	G 12	FO 39 (secteur 64)
C 34		G 15	FO 39 (secteur 50)
C 35		G 22	FS 37 (secteur 69)